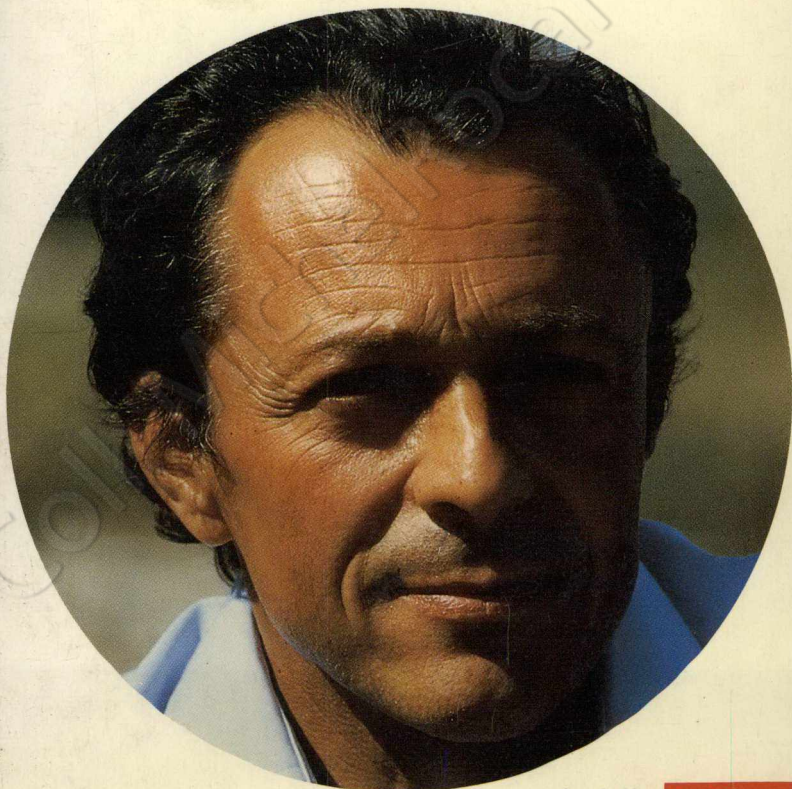


Michel Rocard

A l'épreuve des faits

Textes politiques
1979-1985



Inédit Politique

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

A l'épreuve
des faits

Coll. Michel Rocard.org

Ouvrages de Michel Rocard

Le PSU et l'Avenir socialiste
de la France
Le Seuil, 1969

Questions à l'État socialiste
Stock, 1972

Le Marché commun contre l'Europe
Le Seuil, 1973
(en collaboration avec Bernard Jaumont et Daniel Lenègre)

L'Inflation au cœur
Gallimard, 1975
(en collaboration avec Jacques Gallus)

Parler vrai
Textes politiques, 1966-1979
Le Seuil, 1979

Michel Rocard

A l'épreuve des faits

Textes politiques
1979-1985

Éditions du Seuil

EN COUVERTURE :
photo Daniel Simon, Magnum.

ISBN 2-02-009118-6

© ÉDITIONS DU SEUIL, FÉVRIER 1986

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

« La politique est un métier sauvage, cruel, et, pour y garder sa santé mentale, il faut disposer d'un pourcentage raisonnable de chances de voir se réaliser des choses auxquelles on croit. »

Michel Rocard, *l'Expansion*, 4 février 1983

Préface

« Le vrai miroir de nos discours
est le cours de nos vies. »
Montaigne

Parler vrai ne suffit pas. Il faut, quand viennent les épreuves, agir en conséquence. Un précédent recueil ne contenait que des discours qu'aucune responsabilité gouvernementale ne permettait de confronter à des actes. Il n'en va plus de même désormais, après que l'exercice du pouvoir a démontré les vraies fidélités.

De là ce second volume, les instruments d'un test. Y a-t-il cohérence, dans la pensée et la démarche, entre le militant de toujours, le ministre d'hier, le responsable d'aujourd'hui ? Le lecteur trouvera ici le moyen d'en juger. Moi, je n'en rougis pas.

Ce que ces textes, j'espère, rendront perceptible, ce n'est pas seulement la continuité que j'invoque, les idées que j'évoque, c'est aussi, c'est peut-être surtout, la méthode qui les sous-tend.

Dès lors qu'on refuse de chercher la sécurité dans les dogmes, dès lors qu'on admet l'inattendu et la complexité qui font la vie des nations et du monde, il n'est au pouvoir d'aucune doctrine, d'aucune intelligence, d'appréhender le tout, d'en déduire un programme, et qu'il soit réaliste.

Sans doute est-ce l'enseignement principal, définitif, de 1981. C'est, pour la gauche au moins, la prise de

conscience de l'irréalisme d'un projet global, total, que la maîtrise de l'appareil d'État suffirait à mettre en œuvre. Le thème de la rupture a vécu. L'enjeu du combat est de substituer une politique à une autre, et non une société à une autre. C'est la victoire de l'alternance sur l'alternative.

Voilà qui, dans un premier temps, plaide pour plus de modestie. Mais dans un premier temps seulement, car en renonçant aux sphères éthérées du rêve, on se heurte aux sérieuses exigences de la réalité, et vouloir les dominer exige de l'ambition, sauf à être dominés par elles.

Deux voies sont alors ouvertes. Dans la première, on évacue d'un seul mouvement bébé et eau du bain, les valeurs en même temps que les dogmes. Au nom d'un réalisme qui n'est que le pseudonyme du renoncement, les clivages politiques sont déclarés désuets, la gestion quotidienne tient lieu de foi, la soumission à la fatalité de sacerdoce, le décalogue se réduit à la seule loi du plus fort.

L'autre voie consiste, justement parce qu'on a renoncé au confort du maximalisme, à être d'autant plus attentifs à promouvoir quelques hautes valeurs qui sont l'honneur du socialisme et sa seule raison d'être. Ces choix éthiques — car c'est bien de cela qu'il s'agit —, on en trouvera le développement dans les pages qui viennent. Il suffit ici d'en rappeler l'énoncé : deux valeurs, démocratie et solidarité ; deux moyens, volonté et vérité.

Leur seule affirmation, malheureusement, est impuissante à les faire prévaloir. D'où le recours à la méthode qui n'est qu'en filigrane dans les discours.

Avant tout, le sérieux. En d'autres temps (1979), j'ai dit la rigueur. Mais celle-ci aujourd'hui est trop perçue comme liée seulement au domaine économique et connotée d'austérité.

Même éclairé, l'amateurisme n'est plus de saison dans la conduite des affaires publiques. Aucun problème ne peut être abordé sans expertise préalable. La connais-

sance précède l'opinion, et l'on ne traque jamais assez l'erreur ou le fantasme, l'idée reçue et les clichés. Car ces derniers sont le revers naturel d'une information nécessairement partielle. Quiconque veut prendre la vraie mesure d'une situation trouve pour cela toute la documentation utile. Encore lui faut-il le vouloir, en consentir l'effort, et ne pas croire être suffisamment au fait des problèmes à travers ce qu'en suggère l'approche superficielle.

Tout homme politique, homme de gouvernement et, à plus forte raison, homme d'État se trouve confronté à une difficulté supplémentaire. Se conjuguent en effet le manque de disponibilité et la tentation de la facilité. Le premier tient à ce que, sollicité de toute part, le temps qu'il peut consacrer à l'étude et à la réflexion lui est chichement compté. La seconde résulte de l'imprécision du questionnement auquel il est soumis. Invité au simplisme dans l'expression, il n'est pas incité à la rigueur dans la proposition.

Contre cela, il lui faut réagir, et seule la volonté d'être digne de la confiance qu'il brigue, apte aux responsabilités qu'il souhaite, peut, avec l'aide dont il sait s'entourer, l'armer de la connaissance nécessaire et lui faire entrevoir les réponses possibles. Par réponses possibles, il faut entendre celles qui présentent simultanément deux caractères qu'il lui faut vérifier : être techniquement réalistes, être politiquement conformes à son éthique.

Vient alors la seconde étape, celle de la discussion.

Le pouvoir n'existe pas, du moins sous sa forme absolue, souveraine. N'existent que des pouvoirs — celui de l'État, même en le supposant univoque, n'étant que l'un des plus importants — qui se heurtent, se limitent et parfois se neutralisent mutuellement. Il n'y a rien là que Thucydide et Montesquieu n'aient déjà pressenti ou découvert. La nouveauté tient à la multiplication de ces pouvoirs — de l'opinion publique, du savoir, de la presse, des organisations collectives, etc. —, dont tous n'ont pas

la capacité de faire mais beaucoup le moyen d'empêcher.

Or, une décision ne s'applique vraiment que si l'acceptent ceux qu'elle concerne. Tous les interlocuteurs n'ayant ni les mêmes intérêts ni les mêmes opinions, le compromis est une nécessité et un principe d'action. La rencontre des consentements offre la stabilité de ce qui est accepté, au lieu que l'usage de la force suscite le goût de la revanche.

La négociation peut créer une plus-value qu'il faudra équitablement répartir, là où l'affrontement est un jeu à somme nulle, dans lequel chacun n'aspire qu'à prendre à l'autre.

Cette évidence commence à s'imposer. Nul n'ose plus, a priori, refuser de débattre. Mais là surgit le second problème.

Parler et négocier ne sont pas synonymes, pas plus qu'une discussion publique n'est synonyme d'une discussion ouverte.

Lorsque en effet les interlocuteurs ont par avance clamé leurs thèses, même irréalistes, le débat visera moins à convaincre qu'à vaincre, moins à avancer ensemble qu'à faire reculer l'autre. La logique du rapport de force écrase celle de la raison. Qu'importe qu'on ait tort, pourvu qu'on affirme sa puissance. La discussion doit faire apparaître non deux bénéficiaires, mais un vainqueur et un vaincu.

Dans ce type de discussion, dramatiquement quotidien et dont tous les grands appareils se font une spécialité involontaire, négocier n'est qu'un mythe.

Il n'est pas question pour autant d'en revenir à la diplomatie secrète. Au contraire, tous les intéressés ont le droit de savoir que des pourparlers existent, celui d'en connaître l'objet et les interlocuteurs, puis, lorsqu'ils ont abouti, de juger le résultat, d'en soupeser les avantages et les inconvénients et, le cas échéant, de rejeter les conclusions. Mais autre chose est de faire peser la surenchère sur la discussion.

Je me flatte d'au moins deux expériences. La loi du 31 décembre 1984 sur l'enseignement agricole privé a été, sur ce sujet brûlant, le premier texte dans l'histoire de la République à être adopté à l'unanimité dans les deux assemblées. L'accord européen du 26 février 1985 sur l'organisation du marché du vin a réglé, à la satisfaction de tous, un différend qui, depuis des années, opposait les partenaires et donnait lieu à des violences (on pourrait dire des siècles, car, déjà... l'empereur Domitien ordonna l'arrachage des vignes en Gaule !).

Qu'a-t-il fallu dans les deux cas ? Une connaissance approfondie du dossier, des négociations loyales et discrètes, des partenaires fiables. Le reste exigeait de part et d'autre intelligence et imagination.

Ce que Tite-Live affirmait, ces expériences le confirment : la plupart du temps, la bonne foi appelle la bonne foi. C'est là une vérité déjà plus essentielle, car c'est assez d'avoir des désaccords réels pour, au moins, écarter malentendus et suspicions illégitimes.

Il reste que, pour négocier, il faut être au moins deux, et deux à le vouloir. Mais il n'y a pas d'optimisme excessif à prétendre que la bonne volonté est contagieuse. Rares sont ceux qu'indiffère l'état de l'opinion publique, et celle-ci est sévère à qui n'accepte pas les vrais débats, même s'il se pare du mieux pour refuser de discuter le bien.

Une réflexion approfondie, une négociation sincère, il faut un complément. C'est la troisième étape, celle de l'application loyale et déterminée.

Les deux premiers éléments conditionnent et préparent le troisième. Plus le sérieux aura permis l'inventaire des difficultés, plus la négociation aura permis de les résoudre, et mieux l'application honnête correspondra aux intérêts de tous.

Cette perspective à son tour agit sur les précédentes, dans la mesure où les défauts techniques d'une solution, ou son inéquité, en compromettent évidemment l'avenir.

C'est donc bien d'un ensemble indissociable qu'il s'agit, où sont liés les uns aux autres le sérieux de la préparation, la sincérité de la négociation, la loyauté de l'application. En d'autres termes, penser clair, parler vrai, agir juste. Libre à chacun de juger cela banal. Mais la pente naturelle du jeu politique moderne va strictement en sens inverse.

Telle est pourtant la méthode à laquelle je me tiens. Je n'en revendique nullement le monopole, et, au contraire, ne souhaite rien tant que la voir pratiquée par tous.

Mais j'affirme qu'elle n'est pas propre au seul champ politique, qu'elle peut guider l'action de tous dans les secteurs social, économique, voire culturel, qu'elle s'offre à toute situation d'échange, entre individus, entre groupes et même entre nations. Devant tout problème, à quelque niveau qu'il se situe, le choix est possible entre deux attitudes : l'ériger en conflit ou chercher à le résoudre. Nous avons trop souffert de la première. La seconde passe, je crois, par la méthode que j'ai décrite.

Mais l'angélisme guetterait quiconque s'arrêterait là. Ne serait-ce que parce qu'un certain temps d'apprentissage est nécessaire, il faut bien continuer d'imposer quand c'est indispensable.

L'État est là pour cela. Et si je suis hostile à ses empiétements, je le suis tout autant à sa déliquescence. Son autorité seule, s'il sait en faire usage, permet que soient dûment arbitrés les conflits que les négociations n'auront pu éviter.

Mais cette faculté n'existe que dans l'ordre interne. La communauté internationale n'a pas ce garde-fou et l'exigence de la méthode en tire plus d'acuité encore.

C'est d'ailleurs un domaine — les relations internationales, les rapports Est-Ouest, les questions stratégiques — sur lequel les textes qui suivent, liés à l'exercice de fonctions précises, ne m'ont pas permis de m'expliquer

aussi complètement que l'exige le sujet. Il y aura d'autres occasions.

Cela dit, j'arrête ici de commenter. Les textes se suffisent à eux-mêmes. Au lecteur de juger.

Michel Rocard
décembre 1985

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelBocard.org

- 1

La longue marche

De Metz (1979) à Toulouse (1985),
moderniser le socialisme

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

L'économie ne se change pas par décret¹

L'incapacité de la gauche française à maîtriser les problèmes économiques de son temps est un des handicaps les plus lourds qu'elle ait eus à supporter. Les classes ouvrières des pays occidentaux comparables à la France ont aujourd'hui un niveau de vie souvent nettement supérieur à celui de la classe ouvrière française (le salaire minimum est aujourd'hui proche de 3 000 F aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves, et de 2 500 F en Allemagne fédérale)².

C'est, d'une part, parce que la droite au pouvoir en France a toujours mené une politique particulièrement antisociale. C'est, d'autre part, parce que la gauche n'a jamais réussi à aller durablement au pouvoir et a trop rarement été capable de concilier les deux conditions indispensables du succès : la rigueur économique et l'audace politique.

L'économie n'est pas un jeu de construction pour enfants, où il suffirait de déplacer les pièces pour changer la construction, où il suffirait de vouloir changer pour que les choses changent. La croissance, le pouvoir d'achat ou le nombre d'emplois n'augmentent pas brusquement parce qu'un responsable politique aurait dit : « Je le veux. » L'économie ne se change pas par décret. S'il suffisait d'augmenter d'un tiers le Smic et de nommer les

1. Motion pour le Congrès de Metz du parti socialiste, 1979 (extraits).

2. Le Smic s'élevait en 1979 à environ 1 800 F.

chômeurs fonctionnaires pour que tout aille bien, on se demande pourquoi la droite ne le ferait pas tout de suite : l'idée selon laquelle le socialisme, c'est le capitalisme plus 20 % est une idée du XIX^e siècle.

Si nous considérons que la rigueur économique est une condition décisive du succès de la gauche, ce n'est pas par amour de comptes de la nation bien ordonnés et bien équilibrés. C'est d'abord parce que nous savons, par l'expérience de bien des échecs du socialisme, que dès que l'on cesse de compter, c'est la peine des femmes et des hommes que l'on cesse de compter. C'est ensuite parce que nous nous adressons à un pays adulte, qui n'est pas dupe de l'accumulation des promesses si l'on n'indique pas précisément les moyens que l'on compte mettre en œuvre pour les réaliser. En économie, la vérité ne se divise pas en parts. C'est encore parce que les expériences manquées de la gauche, à commencer par la France — mais qui oublierait le Chili ? —, nous enseignent qu'un taux d'inflation insupportable contribue à affaiblir le soutien populaire, à diviser la coalition des forces politiques au pouvoir, aggravant ainsi les effets des attaques conjuguées de l'intérieur et de l'extérieur.

Quand arrive la division au milieu des difficultés, l'échec n'est pas loin.

*La pensée socialiste est en crise*¹

La France est confrontée à des problèmes de gravité croissante, et son influence sur les solutions diminue au fur et à mesure que s'éveillent, par continents entiers, les peuples dont nous avons, jusqu'au XIX^e siècle, quasiment oublié qu'ils existaient.

Au cours des vingt dernières années, la liste des pays disposant de gouvernements représentatifs et d'un minimum de libertés publiques s'est dangereusement écourtée. Il n'en est presque plus en Amérique latine² ni en Afrique. Et l'Asie, qui n'en offre guère davantage, nous questionne en outre sur la confusion qu'il peut y avoir entre le plus sinistre des totalitarismes, celui qui, comme au Cambodge, va jusqu'au génocide, et notre espérance de socialistes. De partout, le fait totalitaire nous assaille. Dans ce monde-là, on continue d'avoir faim, on risque même d'avoir de plus en plus faim. Mais, fait nouveau, les pays de la malnutrition commencent à s'armer de bombes nucléaires : une aujourd'hui, quatre ou cinq demain, une dizaine dans quinze ans. Le monde ne maîtrise plus sa paix ou sa guerre. Le prix en nouvelles incertitudes que coûte la paix fragile entre Israël et l'Égypte permettra-t-il une vraie détente locale ou provoquera-t-il des conflits plus lourds, qui d'entre nous oserait le dire aujourd'hui ?

1. Discours au Congrès de Metz du parti socialiste, 6 avril 1979 (extraits).

2. Depuis, en Amérique latine, la tendance s'est inversée.

Ces dangers-là, quelque redoutables qu'ils soient, nous étaients plus ou moins familiers, ils ne sont pas récents. D'autres, plus subtils, sont apparus ces dernières années. Le monde n'a plus de monnaie, et l'on se paie de part et d'autre ce qu'on s'achète en des valeurs dont l'hypothétique préservation dépend de l'inertie d'une masse énorme de capitaux, dite eurodollars ou pétrodollars, qui représente deux fois la masse monétaire française ou 40 % de celle des États-Unis, échappe à tout contrôle et peut déchaîner par ses mouvements erratiques des tornades monétaires et économiques dont la crise de 1929 ne donne qu'une idée bien affaiblie. Ce n'est qu'un risque. Il est encore faible. Il peut grandir.

L'énergie nous pose d'autres problèmes. Nous avons réagi avec, je crois, sagesse, devant les dangers du nucléaire. Certains programmes ont été ralentis, le débat doit à nouveau s'ouvrir en France devant les décisions récentes. Mais, l'Iran aidant, force nous est de réfléchir maintenant non seulement aux conséquences de la pollution pétrolière, mais, plus encore, aux conséquences du manque éventuel d'énergie ou, ce qui est synonyme, d'un nouveau doublement de son prix.

Parlons franc : certains de ces problèmes sont hors de portée de la France actuelle, comme elle est et comme elle est gouvernée. Mais, pour beaucoup d'entre eux, le prolongement de notre action au niveau d'une concertation européenne efficace, là où elle est possible dans un sens compatible avec la perspective socialiste, change déjà les rapports de force et, par là, la nature des choses. En outre, et pour tous ces problèmes, l'avenir est dans une large part fonction de notre capacité à le prévoir et à mettre de l'ordre dans nos décisions à partir d'une vue à long terme. Cet exercice exigeant s'appelle planification. Jamais elle n'a été si nécessaire.

Cela est encore plus vrai d'une gamme d'autres problèmes que nous avons l'habitude de traiter comme propres à la France, bien qu'ils nous soient communs avec

beaucoup d'autres pays. Le chômage, l'inflation, le déclin démographique, l'affaissement de régions ou de branches industrielles tout entières, et, d'une manière plus générale, le malaise social croissant que secrètent aussi bien les formes modernes du travail que celles de l'habitat, tout cela aussi donne à la France un avenir dont les menaces ne sont guère exclues.

Le propos de ce Congrès n'est pas de chercher ici des solutions, mais plutôt de déterminer les grandes perspectives politiques qui orienteront la recherche précise de ces solutions.

Il me semble à ce titre que l'on peut ramener la masse confuse de ces éléments de crise, de difficultés ou d'incertitudes à deux crises centrales, celle de l'État, et celle de la pensée économique.

Crise de l'État? Comment ne pas poser ce problème quand on constate à la fois l'impuissance croissante de l'État devant les problèmes qui lui viennent de son propre territoire, et le blocage absolu que l'État, c'est-à-dire tous les États, oppose à toute forme de coopération internationale efficace, qu'il s'agisse de la paix, du désarmement, de l'harmonisation des échanges ou de l'aide au développement du tiers monde.

La croissance démesurée des fonctions administratives de l'État dans le monde moderne en a fait un niveleur des autonomies, un réducteur des identités ethniques, linguistiques, religieuses ou même simplement locales. A des degrés différents, l'Irlande, la Belgique et le Canada connaissent ce problème, que la Corse et à sa manière la Bretagne nous posent aussi. Sans aller jusque-là, la destruction à peu près systématique, en France notamment, de tout centre de décision efficace au niveau régional, local ou même professionnel renvoie tous les problèmes à l'État et à lui seul, au moment même où la restructuration mondiale du capitalisme par les sociétés multinationales

enlève précisément aux États les moyens d'assurer leurs grands équilibres économiques et de maîtriser leur avenir.

Il en va ainsi de l'emploi : c'est au niveau régional que les travailleurs en cherchent la garantie. Mais, à ce niveau, il n'y a pas d'autorité responsable. Et l'État national s'en voit à tort chargé, alors que lui n'est plus en situation de peser sur les décisions majeures que prennent les grandes firmes.

De même la défense de l'environnement, celle du cadre de vie, la lutte contre la spéculation foncière, se voient paralysées par le fait que tout dépend d'un État que la distance rend myope sur ces problèmes, alors que nos communes, elles, concernées au premier chef, sont sans pouvoir.

Mais l'État est en outre pédagogue en chef, médecin en chef, policier en chef et ingénieur en chef. Il secrète des normes d'habitat identiques pour Lille et pour Marseille, et est incapable d'assurer la formation professionnelle pour les métiers dont a effectivement besoin chaque région. Chacun connaît ce procès. Retenons-en que la disparition de tout lieu de décision important autre que l'État enlève tout amortisseur dans les conflits économiques ou sociaux, et démobilise en fait les volontés de changement, pourtant si nombreuses.

A l'évidence, les sociétés humaines, comme les organismes vivants, ont besoin de différents niveaux de régulation et de décision, dotés d'une autonomie suffisante. Les communautés ou collectivités ne doivent dépendre des niveaux dits supérieurs, et qui sont en fait seulement plus agrégés, que pour ce qui touche leurs relations avec les autres, et non pas leur vie interne. Que voulons-nous dire d'autre quand nous parlons d'autogestion ? Que l'entreprise ne soit plus seulement une société de capitaux, mais une communauté d'individus aux droits collectifs reconnus. Que chaque équipement public soit une unité de gestion ouverte à l'influence de ses utilisateurs, que le quartier de la grande ville assume ses

fonctions dans le domaine social, que la région soit effectivement chargée, à travers la responsabilité des infrastructures, de la recherche et des financements, d'assurer l'impulsion du développement économique régional, voilà qui viendrait utilement étayer le peu de pouvoirs qui subsistent au niveau de la commune et du département. Dégagé de ses fonctions de gestion, l'État serait mieux à même de se concentrer, il risquerait un peu moins de donner constamment la priorité au court terme sur l'avenir.

A cette crise générale de l'État, dont on pourrait compléter le diagnostic par une observation des pays de l'Est qui renforcerait la conclusion, se surajoute à mon sens une crise de la pensée économique.

De la crise économique en tant que telle, nous avons déjà, ensemble, beaucoup parlé. Plutôt que de revenir sur le diagnostic, l'important est de constater l'absence de réponses efficaces aux difficiles problèmes de l'époque actuelle. Dans aucun pays de l'Est la planification administrative et centralisée n'arrive à dominer des déséquilibres graves et persistants, ni surtout à assurer à la vie quotidienne les satisfactions minimales dont elle a besoin en quantité comme en qualité. A l'Ouest, aucun pays n'assure plus ni le plein emploi de sa main-d'œuvre ni la stabilité de sa monnaie. Et, devant la crainte des solutions socialistes — car seule est effectivement connue la variante goulag, nous n'en sommes, nous, socialistes démocratiques, qu'à l'esquisse de proposition —, les gouvernements libéraux ou sociaux-démocrates sont plus encore paralysés par leur absence d'imagination et de solutions nouvelles que par les contraintes auxquelles ils sont confrontés. On accepte en fait un degré d'incertitude croissant, et les prévisions chiffrées deviennent un exercice de fiction.

Les variantes les plus libérales ne se distinguent guère, à cet égard, de l'économie dite mixte. Et le libéralisme dit avancé de messieurs Giscard d'Estaing et Barre bat le

record des mauvais résultats en pays développé pour la rapidité de croissance du chômage et la gravité des crises régionales, sans atteindre pour autant de résultats significatifs en matière de lutte contre l'inflation, ni même durables en matière de balance des paiements. L'absence de perspectives est évidente, et le refus de planifier est le fruit d'une impuissance, au moins autant que d'une volonté.

Avons-nous les réponses ? En êtes-vous sûrs, camarades ? Le socialisme a toujours eu, et nous sommes fidèles à cette bonne tradition, une pensée très raffinée en ce qui concerne la distribution de la richesse. Mais, pour ce qui est de la production, c'est une autre affaire. La plupart de nos références à l'acte de produire passent par plus d'administration. C'est notamment évident à la lecture des motions A et E.

Nos réponses, qu'il s'agisse d'éléments aussi essentiels que la planification, les nationalisations ou des offices agricoles par produits, sont seulement exprimées en forme d'institutions, comme la propriété elle-même, et jamais en forme de mécanismes.

Une formule comme « Le pouvoir passe par la propriété, la propriété c'est le pouvoir » ne nous éclaire en rien sur la politique économique que nous aurons à faire, ni sur la manière d'engager la rupture avec le capitalisme sans mettre en cause le revenu moyen des Français et surtout des plus défavorisés d'entre eux.

A supposer, ce que je ne crois pas, que cette formule règle le problème des dominations extérieures, et celui du pouvoir facilement excessif des compétents, elle ne dit rien de la manière de se servir du pouvoir une fois que l'on s'est servi de la propriété pour le prendre. De plus, les immenses problèmes auxquels le premier secrétaire, dans la première partie de sa motion, montre à juste titre que nous serons confrontés ont ceci de caractéristique que l'approche du pouvoir par la propriété est insuffisante à les maîtriser, voire, dans le cas de la biologie ou des

rapports de la société des hommes avec son environnement, totalement étrangère à leur prise en charge.

Il y a plus grave, car il faut aller jusqu'au bout de cette controverse. La pensée libérale est en crise car elle n'ose pas assumer la nécessité de la régulation et d'une certaine planification. Mais la pensée socialiste en matière économique est en crise aussi, parce qu'elle n'ose pas assumer l'exigence inverse, celle de reconnaître que l'acte de produire, pour se dérouler dans de bonnes conditions, et notamment pour s'adapter rapidement aux exigences changeantes des consommateurs, a besoin de motivations autres que la contrainte.

Et c'est pourquoi une meilleure administration et une planification centralisée et rigide ne sauraient y pourvoir.

La question décisive à laquelle il nous faut répondre, pour lever les inquiétudes légitimes du pays à l'endroit de nos propositions, est donc celle de la nature de notre planification, des mécanismes par lesquels elle pourra jouer plus de l'incitation que de la règle, stimuler des comportements plutôt que de les imposer, et finalement user de la sanction économique plutôt que de la police.

C'est là que se place notre controverse sur le marché. Elle a été trop souvent faussée par les procès d'intention. Mais, justement, ceux-là exigent d'être levés. Pour mettre des produits ou des services à la disposition du public, il n'y a que deux procédés : le marché ou le rationnement. Il faut choisir. Il y a marché dès lors que vous ou moi, chaque consommateur peut acheter ce qu'il veut, quand il veut, où il veut et à qui bon lui semble, public, privé ou coopératif. Le marché subsiste même quand il y a monopole local de l'offre, si les frontières restent ouvertes et si le droit de créer de nouvelles entreprises demeure.

Moyennant quoi il est évident qu'en système capitaliste, le marché aggrave les inégalités, pousse à la concentration, favorise les forts et affaiblit les faibles, encourage la spéculation et les parasitismes. C'est au Plan

de traduire dans les faits la volonté politique de réduire tous ces dangers. Nous sommes tous d'accord là-dessus. L'important est d'en convenir, de convenir aussi qu'une société d'où aurait disparu cette liberté élémentaire du consommateur, qui est constitutive du marché, est une société où la liberté ne serait plus enracinée dans l'ordre économique et serait dès lors menacée. Il faut convenir enfin qu'en rendant possible que les mauvais produits soient dédaignés et les bons encouragés par les consommateurs, le marché exerce une fonction de régulation, celle-là salutaire.

Le reste est sottise ou polémique.

Je me suis permis de rappeler cela parce que la disparition des mots tabous est la condition nécessaire à la relance d'une réflexion socialiste positive sur la production en économie ouverte. Car l'important n'est pas cette stupide affaire du marché : qui d'entre nous choisirait le rationnement ?

L'important est justement d'organiser la production alors que l'existence même du marché interdit la planification rigide. Là se situent à la fois la crise de la pensée économique d'aujourd'hui et l'esquisse de réponse que commence à apporter le socialisme autogestionnaire, en reconnaissant la nécessité de centres de décisions multiples (entreprises, régions) équilibrant le pouvoir central, et en préconisant une planification, ferme dans sa volonté, mais flexible dans ses moyens, c'est-à-dire au fond acceptant dans la société la complexité qui est celle même de la vie.

Vous voyez, camarades, qu'en ce qui concerne notre pays et la manière de le gouverner, les pistes que notre Congrès doit ouvrir, les défis qu'il doit affronter et les enjeux qu'il doit assumer sont lourds. Ils le sont aussi pour le socialisme, et, précisément, les conditions dans lesquelles le socialisme autogestionnaire commence à esquisser des réponses tant à la crise de l'État qu'à la crise de la pensée économique recourent largement les ques-

tions que nous pose aujourd'hui la consolidation de l'identité du socialisme.

Les enjeux pour le socialisme

François Mitterrand évoque à plusieurs reprises dans sa motion les rapports du socialisme avec son histoire, qu'il s'agisse d'une fidélité globale à ce qu'il nomme le socialisme historique, ou d'une continuité plus récente par rapport à la ligne d'Épinay qui, comme il l'écrit, n'est pas partie de rien.

Ce souci me paraît sain. Le parti socialiste d'aujourd'hui ne doit pas échanger une nouveauté qui fait sa force contre une absence de mémoire. Qu'il s'agisse d'acquis à préserver ou d'erreurs à éviter, l'histoire du mouvement ouvrier doit en effet, à chaque étape, nourrir notre débat sur l'avenir des enseignements du passé. Mais il nous faut alors être exigeants et ne pas biaiser avec l'histoire.

Le socialisme historique, lit-on dans la motion A, ou plutôt le socialisme tel que l'histoire l'a fait est-il remis en question ? Cette question en appelle immédiatement une autre : qu'est-ce que le socialisme historique ?

Au-delà du message prophétique de Jaurès, du Front populaire, et de la Résistance, les acquis comportent aussi l'incapacité à poser correctement la question nationale et son rapport avec l'internationalisme lors de la Première Guerre mondiale ; l'aveuglement, pour ne pas dire plus, en matière de politique coloniale ; l'insuffisance, la légèreté, et souvent l'échec des politiques économiques de la Gauche sous la III^e comme sous la IV^e République ; la faible implantation sociale du socialisme français.

En fait, l'histoire du socialisme français est, depuis la non-intervention en Espagne, celle d'un long déclin jusqu'en 1971, et l'histoire de son rapport avec le gouvernement de la France est celle d'un échec perma-

ment. Il y a là une sorte de malédiction. Elle ne peut être le fruit du hasard...

Je l'avais dit au Congrès de Nantes, l'homogénéisation réelle du Parti ne peut se faire que dans le respect des deux cultures qui le traversent comme elles traversent toute la gauche, alors que la culture centralisatrice et étatique y reste largement dominante.

Comment ne pas voir que la réponse à la crise de l'État et à la crise de la pensée économique centralisatrice, nous la trouvons dans le prolongement rigoureux de nos quinze thèses sur l'autogestion ?

Comment ne pas voir que bien des luttes d'aujourd'hui, celle des peuples minoritaires, celle des femmes, celle de la protection de l'environnement, celle de l'écologie ne peuvent se réduire à la seule lutte des classes, ni trouver leurs solutions dans le seul maniement de l'appareil de l'État central ?

Comment ne pas voir que la lutte des classes elle-même, plus elle porte sur des objectifs visant les conditions de travail, la diffusion du pouvoir dans l'entreprise et le contrôle des travailleurs, tendant par là vers l'autogestion, plus elle se décentralise, recherche la lutte et la négociation ponctuelles, et moins elle se réfère à l'État ?

Comment ne pas s'inquiéter enfin de voir que celui de nos grands objectifs qui a été gommé de notre discours public pendant la fin de la campagne électorale des législatives était la mise en place d'assemblées régionales élues, et que le mot de région n'apparaît dans la motion qui évoque le problème que par l'adjectif régional placé deux fois en incidente ?

Voilà, mes camarades, esquissée à grands traits, la démarche théorique et pratique engagée par notre motion, et qui s'apparente d'ailleurs à certaines orientations des motions B et F. L'enjeu pour le socialisme en est clair, il vise à récuser absolument le léninisme et à interroger Marx sur le rapport du socialisme et de la liberté. Il vise à lever les ambiguïtés théoriques sur lesquelles a

toujours vécu le socialisme français : discours de liberté et dictature du prolétariat, réduite aujourd'hui au rôle exclusif de l'État, distance entre le programme maximum et le programme minimum, exigence de démocratie, mais maintien du centralisme de l'État. Il vise à établir le temps comme variable centrale de l'action politique. Il vise l'établissement d'une liaison étroite entre la pratique politique et la pratique sociale. Il vise la reconnaissance de la société civile comme un champ spécifique de l'action politique, distinct de l'État. Il tend à définir le militant comme créateur de pratique sociale, et non comme simple soldat propagandiste d'une armée en campagne — électorale — permanente.

Il vise, en bref, à redonner au parti socialiste une identité forte et cohérente en plein accord avec ses sources historiques les plus anciennes.

Quelque chose s'est cassé¹...

La France a aujourd'hui le besoin le plus urgent de mieux sentir l'avenir qui se prépare pour elle. Et c'est pourquoi le thème de la modernisation peut être un excellent thème. J'ai cependant ressenti, à découvrir son libellé exact : « Modernisation et progrès social », une surprise et deux craintes.

La surprise : modernisation et progrès social. Comme s'il ne s'agissait pas de la même chose. Comme si la modernisation d'une société pouvait avoir d'autres fins ultimes que la qualité de la vie et des conditions de travail, la sécurité de l'emploi des hommes et des femmes qui y gagnent leur pain quotidiennement. Il n'y a de modernisation qu'à travers celle des attitudes devant le changement, la modernisation des équipements et des machines n'étant qu'une conséquence ou qu'un complément. Ne laissons pas le titre choisi pour cette Convention ouvrir là-dessus la moindre ambiguïté.

Deux craintes. La première de ces deux craintes découle directement de ce qui a fondé ma surprise. Si jamais nous laissons le débat se centrer prioritairement sur la modernisation industrielle et ses conséquences en matière d'emploi, nous risquons d'en revenir au conflit entre les hommes et les machines, de reprendre une nouvelle fois le débat ouvert par les canuts, et de passer à

1. Intervention de Michel Rocard à la Convention du parti socialiste des 15 et 16 octobre 1984 (extraits).

côté du fait que la modernisation industrielle, avec la part de progrès social qu'elle exige impérativement, requiert d'abord un changement dans la régulation économique et financière du pays, donc un changement des outils intellectuels avec lesquels on la conduit, et requiert ensuite un immense effort pour mieux permettre aux hommes et aux femmes de notre temps de s'adapter à des conditions rapidement changeantes, à des métiers toujours nouveaux, et de rechercher davantage leur sécurité de revenu dans leur compétence et leur aptitude à assumer les mutations plutôt que dans la défense rigide, et en fait impossible, de la sécurité d'emploi dans le même métier et dans la même ville pour toute la durée d'une vie active. J'essaierai pour ma part d'intervenir dans ce sens.

Mais ma seconde crainte est plus grave. En choisissant ce thème et en le traitant de manière trop limitative, nous courions le risque de laisser croire que nous n'avons pas compris la raison du discrédit dans lequel l'opinion tient aujourd'hui le gouvernement et l'essentiel de ce qui s'attache au socialisme. Chacun sait ici que je ne suis pas de ceux qui négligent l'importance de l'économique. Et ce n'est sûrement pas le moment de sombrer dans ce travers. Mais aujourd'hui, là-dessus, soyons nets : quelque chose s'est cassé, et gravement, entre le gouvernement et le pays, et cela principalement pour des raisons politiques.

Dans l'ordre strictement économique, les faits sont très lisibles : la balance des paiements se redresse vite ; l'inflation est la moitié de ce qu'elle était sous M. Barre, même si c'est encore trop ; le franc est stable, car il n'est pas attaqué par les opérateurs internationaux, ce qui est le plus significatif des votes, et cela d'autant plus que ce comportement ne découle en rien d'une bienveillance de principe à notre égard. Toujours sur le plan strictement économique, le seul problème qui inquiète massivement et légitimement les Français, et qui les conduit à se défier du gouvernement, c'est le chômage. Or, sur ce point, l'essentiel est politique. Il y a deux parts inégales dans le

chômage. La plus grosse, et de loin, découle de la gigantesque mutation mondiale qu'on appelle à tort crise, que nous subissons sans y pouvoir grand-chose parce qu'elle dépasse et de loin nos frontières nationales et nos moyens d'action.

J'ai la conviction qu'on nous en veut bien davantage à cet égard d'avoir laissé rêver, par des promesses intenable et par conséquent non tenues, que de la réalité des faits. Nous payons plus nos insuffisances d'analyse et notre traitement politique du chômage que son existence même. Nous ne commencerons à regagner la confiance de l'opinion que quand nous aurons le courage de convenir que c'est justice. Et l'autre partie du chômage, plus faible sans doute mais, heureusement, limitable, elle est le fruit de nos propres erreurs. Là encore, nous sommes en politique.

Il faut convenir de ces erreurs non pas tant par masochisme, tout le monde se moque de nos états d'âme, mais pour convaincre que, expérience faite, nous changeons d'instruments d'analyse et de modes d'intervention, ce qui est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour pouvoir recommencer à être crus demain. La condition suffisante, ce sera l'efficacité, c'est-à-dire le résultat. La modernisation de notre économie passe par celle de notre pensée collective.

La chose est encore plus nette quand on aborde le plan proprement politique. Les perspectives électorales ont de quoi faire peur. Et pourtant, souvenons-nous : la gauche n'est rayonnante, efficace et victorieuse que quand son message est à vocation universelle, qu'elle se présente en proposant pour tous et non pas en s'opposant. Souvenons-nous : la République fut un combat de gauche, le suffrage universel fut un combat de gauche, l'enseignement gratuit et obligatoire fut un combat de gauche, les droits de l'homme sont toujours un combat de gauche, la justice sociale est toujours un combat de gauche. Certains de ces combats sont définitivement gagnés, d'autres en

voie de l'être. Tous ont été longs, douloureux ; tous ont comporté des revers temporaires. Mais la clé est toujours la même : la gauche gagne quand son projet vaut pour tous, elle perd quand elle se définit en s'opposant.

Coll. MichelRocard.org

« J'ai été un briseur de rêves, j'ai été un briseur d'idées
aux cris de : " Faites attention, ça ne sera pas si facile ! "
De là tout se comprend, y compris mes petits malheurs et
la raison pour laquelle ils sont en voie de diminution,
figurez-vous. »

L'Heure de Vérité, décembre 1984.

*Nous avons changé, osons le dire*¹

Contre les apparences, je crois aux chances du parti socialiste.

On n'est jamais battu d'avance, sauf si on accepte en son for intérieur l'idée de la défaite.

J'ose même avancer que le parti socialiste est aujourd'hui bien placé pour constituer vraiment et demeurer durablement le pôle dominant de la société française.

Jusqu'en 1981, que fut la gauche au pouvoir? Un passage de peu de mois, sans doute marqué de réformes généreuses et qui comptèrent pour les générations qui vécurent le Front populaire, la Libération, le ménéssisme, le Front républicain, mais ce fut au bout du compte l'échec, dans la plupart des cas, devant des difficultés économiques. Quelques mois, le temps d'une expérience — Léon Blum parlait en 1936 d'une « embellie ».

Et voici que, servis par une Constitution qui assure au président de la République et au gouvernement la stabilité, le soutien parlementaire et la durée nécessaires à leur action, nous sommes en train d'apporter la preuve que les socialistes sont capables de gérer et de moderniser le pays pour construire son avenir.

L'inflation est inférieure de moitié à ce qu'elle était du temps de M. Barre, le commerce extérieur voit son déficit réduit des trois quarts par rapport à ce qu'il était en 1982,

1. Contribution de Michel Rocard pour le Congrès de Toulouse du parti socialiste, avril 1985 (extraits).

le franc demeure à peu près stable. Il y a même des chances raisonnables pour que ces évolutions se confirment.

Certes, on sait de quel poids pèse le chômage dans la défaveur de l'opinion. Mais les Français savent, au fond d'eux-mêmes, qu'il n'y a pas d'alternative, ni d'un côté ni de l'autre, à une politique économique qui tienne compte des contraintes fondamentales.

Aussi, et malgré l'importance des résultats économiques, c'est — contrairement à nos devanciers — plus sur des obstacles politiques que nous avons trébuché et essuyé, parfois, de redoutables revers : enseignement privé, loi sur la presse, référendum, et plus gravement encore, incapacité à expliquer le changement de politique économique.

Nous payons cher le décalage entre les discours et les actes

Nous avons mis en route la décentralisation, encouragé la vie associative, créé les conditions de la démocratisation de la vie interne des entreprises, reconnu et développé l'autonomie de gestion des entreprises publiques, et pourtant, le soupçon d'étatisme, de bureaucratie et de collectivisme pèse toujours sur le moindre de nos actes.

Nous avons aboli la peine de mort, supprimé les juridictions d'exception, assuré la liberté d'expression de centaines de radios locales privées, créé une autorité arbitrale dans le domaine de l'audiovisuel. D'où vient alors que l'on nous cherche en permanence des intentions liberticides ?

D'où vient que de tels procès trouvent des échos dans l'opinion, jusques et y compris dans les milieux qui nous sont d'ordinaire ou qui nous ont été favorables ?

Est-ce la faute de la presse, des médias ? Nous étai-

ils plus favorables en 1981 ? Cela nous a-t-il empêchés de gagner les élections présidentielle et législatives ?

Est-ce la faute de la droite ? N'était-elle pas en 1981 bien plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui dans l'appareil institutionnel et économique ?

Non, ma conviction est que nous n'aurions pas subi de tels échecs s'ils n'avaient été alimentés par un décalage ressenti comme profond par nos concitoyens entre les discours et les actes.

Comment croire au « compromis social » dont parlait la motion de notre Congrès de Valence quand, dans les discours, il était trop question de dénonciation, de mises à l'index, d'épuration ?

Comment croire à notre volonté de « rassembler pour moderniser » après avoir entendu tel d'entre nous expliquer à d'autres « qu'ils avaient juridiquement tort parce qu'ils étaient politiquement minoritaires » ?

Même dans le domaine économique, j'ai la conviction que les Français nous reprochent moins la politique que nous menons — parce qu'ils savent que nul ne pourra les dispenser de l'effort qu'elle représente — que le décalage qu'il y a entre notre politique actuelle et le caractère excessif de certaines promesses électorales qui ont entraîné certaines erreurs de gestion de 1981 et 1982.

La première a été de refuser une nécessaire dévaluation initiale qui aurait augmenté nos marges de liberté. La principale a été de réaliser en douze mois des mesures sociales attendues, mais que notre appareil de production n'aurait pu supporter sans dommages qu'en trois ans. Dommages que nous payons aujourd'hui sur les terrains de l'impôt, de la croissance et de l'emploi. Une autre est d'avoir traité l'abaissement de la durée du travail à 39 heures dans des conditions qui ont pratiquement amputé tout effet sur l'emploi. Comment enfin ne pas s'interroger sur le coût inutilement excessif qu'il a fallu payer pour des nationalisations à 100 % ?

Collectivisme et libéralisme sont des références dépassées

Dans une société troublée, inquiète, incertaine de son avenir, un tel décalage est d'autant plus redoutable que les batailles électorales se résument toujours, en fin de compte, au vieil affrontement entre « collectivisme » et « libéralisme », alors que chacun sait bien qu'il est profondément dépassé dans les faits.

Pour réaliser ce dépassement, il faut rendre compte de l'impuissance de ces deux références et définir les axes de nouvelles orientations. Cela ne peut se faire que dans la clarté.

Après un temps de gouvernement, les socialistes ont commencé de mettre de l'ordre dans leurs réflexions et leur pensée. Ils ont donné la priorité à la reconnaissance de l'entreprise comme unité de production, à la modernisation de l'appareil productif, à la préservation des grands équilibres économiques sans lesquels il n'est pas d'économie saine. Ils ont intégré le fait que la mainmise de l'État sur la fonction de production entraîne l'inefficacité définitive du système productif. Qui plus est, le système soviétique montre que le volontarisme politique, appliqué à cette impuissance, fabrique une société totalitaire. C'est donc en se rappelant qu'il est démocratique et en rejetant clairement le collectivisme que le socialisme trouve à la fois sa raison d'être et les conditions de son efficacité.

A l'inverse, on ne peut pas dire que la droite ait su mettre à profit son retour à l'opposition pour moderniser la doctrine et l'adapter aux réalités d'une société profondément transformée. Elle a eu une attitude de revanche allant jusqu'à l'incitation à la fuite des capitaux. Elle continue à entretenir, sous le nom de « libéralisme », une intolérable confusion.

S'il s'agit du libéralisme politique, c'est-à-dire d'un système institutionnel et social reconnaissant la diversité des opinions, leur droit d'organisation et d'expression, les libertés publiques et privées, qui n'y souscrirait ? Parce qu'ils ont été les premiers dans le combat pour les libertés, les socialistes sont politiquement des libéraux.

Mais, nous dit la droite, si l'on est pour la liberté dans le domaine politique, comment peut-on chercher à la brimer dans l'ordre économique ? C'est là que réside la supercherie de la droite et qu'il faut retourner la question à nos adversaires : car le libéralisme politique n'a jamais signifié la renonciation à l'existence de la police pour contenir et de la justice pour réprimer les abus. Curieusement, l'idée selon laquelle la liberté des uns peut nuire à autrui disparaît aux yeux de la droite dès lors que le libéralisme aborde le champ économique. Pourtant, le code de la route ne supprime pas la liberté d'aller et de venir. Il l'organise, il la canalise pour qu'elle se fasse en sécurité pour chacun et pour tous. Faute de cette régulation par l'État, le libéralisme économique absolu serait la jungle.

En politique, il ne suffit pas d'avoir raison. Il ne suffit même pas de réussir, sur le plan de la gestion. La confiance est une matière insaisissable et volatile. On en sait peu de chose, sinon qu'elle ne supporte durablement ni le flou, ni l'ambiguïté, ni l'incohérence. Nous vivons dans une civilisation de l'image : les choses ne se regardent que nettes.

Écartés du pouvoir pendant vingt-trois ans, nous avons, sous l'effet des réalités et des responsabilités gouvernementales, beaucoup appris, nous avons changé. Pourquoi ne pas le dire ?

Des réalités se sont imposées

Il nous arrivait de nous quereller avant 1981 sur ce que serait la croissance du salaire lorsque la gauche arriverait au pouvoir. Si le SMIC a beaucoup progressé depuis 1981, le gouvernement a cependant dû imposer en 1982 le blocage des salaires, la désindexation des salaires par rapport à l'inflation et, depuis 1983, pour l'essentiel des salariés, une baisse du pouvoir d'achat.

Le prétexte de la rupture choisi par le parti communiste en 1977 touchait à notre refus d'accepter la nationalisation de toutes les filiales des entreprises, dont le Programme commun avait prévu qu'elles seraient intégrées au secteur public. Aujourd'hui, c'est sans guère de débat, et en tout cas sans complexe, que des filiales de Saint-Gobain, de Thomson ou de la CGE sont partiellement replacées dans le secteur privé. Il a même fallu parler de « respiration du secteur public », comme si la nationalisation était un carcan étouffant.

Nous avons promis la création de 200 000 emplois dans le secteur public. Ils ont été créés. Mais, depuis 1983, les instructions budgétaires imposent à la plupart des ministres de supprimer chaque année 1 % des effectifs de leur administration, en s'efforçant de mieux adapter les emplois de la fonction publique aux besoins des usagers.

Hier, il n'était pas question de « gérer la crise ». Aujourd'hui, nous faisons campagne en affichant nos meilleurs indices économiques. Il fallait faire rendre gorge aux patrons ; désormais, les chefs d'entreprise ont bien mérité de la patrie. Le profit était suspect ; maintenant, le rétablissement des marges des entreprises est mis au nombre de nos succès.

Il n'était question que de rompre avec le capitalisme — nous avons d'ailleurs des affrontements de congrès pour savoir en combien de temps : cent jours, davantage ?

Aujourd'hui, on ne parle plus que de modernisation.

Qui peut prétendre que ces changements n'ont pas eu lieu ?

Ce sont les faits qui ont tranché et qui, du même coup, règlent nos anciennes querelles et les font apparaître lointaines et dérisoires. Nous avons changé, parce que nous avons appris. Et donc, nous avons bien fait de changer.

Faire ce que l'on dit, dire ce que l'on fait

Ceux qui en doutaient ont appris que l'on ne peut distribuer que ce que l'on produit. Qu'un emploi n'est durable que s'il est économiquement productif. Que l'inflation reprend — et au-delà — aux citoyens ce que la générosité d'un moment a pu concéder. Que l'on ne peut longtemps et impunément importer plus que l'on exporte.

Que gagner de l'argent n'est pas en soi répréhensible et qu'appuyée sur une économie dynamique et sur une fiscalité moderne, l'initiative individuelle nourrit le profit collectif.

Il est aussi devenu évident que, nationalisée à 100 % ou à 51 %, une entreprise publique reste une entreprise. En tout cas, nous avons vérifié que l'économie mixte est en toutes circonstances préférable à l'économie administrée, car entre le Plan et le marché, s'ils ne vont pas de concert, il n'y a pas grand-chose...

Pourquoi refuser le bénéfice de ce que l'expérience gouvernementale nous a fait comprendre et, surtout, pourquoi entretenir dans l'opinion des Français un flou et une confusion incompatibles avec une confiance solide et durable ?

Osons donc reconnaître ces changements ! Osons les assumer, pour ne pas réduire le socialisme à la seule répétition de formules dépassées et confiner la gauche au

pouvoir dans la gestion au jour le jour de l'ordre des choses.

Il s'agit maintenant de rendre compte, de faire un constat, une mise à jour. En politique, il faut faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait. Y aura-t-il encore quelqu'un pour soutenir que les contraintes n'existent que par éclipses et que par conséquent le réalisme puisse n'être qu'une « parenthèse » ?

Certains apprentissages, certaines prises de conscience ont été difficiles. Qu'au moins, ils nous soient bénéfiques.

Sinon, qu'aurions-nous à dire aux Français qui soit susceptible de les rassembler et de nous assurer leur confiance ? Hier, en effet, les programmes de la gauche se construisaient par addition de ce qu'il fallait réaliser en plus de ce que la gauche avait apporté durant son précédent passage au pouvoir : plus de nationalisations, plus d'emplois publics, plus de prestations sociales, de temps libre et de congés payés, plus de... plus de quoi ?

Et maintenant, que pourrons-nous mettre en plus dans notre programme : plus de rigueur ? Plus d'équilibres macro-économiques ? Plus de restauration des marges des entreprises ?

Non, visiblement le problème est ailleurs.

Le socialisme étatique, nous le savons, a épuisé ses attraits et atteint ses limites. Ce n'est d'ailleurs pas propre à la France. En l'avouant ouvertement, la gauche n'y perdra pas son âme. Elle peut même y puiser une chance inespérée et retrouver son authenticité au-delà des impératifs gestionnaires.

Ce n'est pas en se débarrassant du socialisme qu'on modernisera la France. C'est au contraire en modernisant le socialisme qu'on fera gagner la France.

Nous devons d'abord nous appliquer à moderniser la vie politique de notre pays.

Aujourd'hui, au milieu des contradictions qui paralysent l'action publique, non seulement dans notre pays, mais dans l'ensemble des démocraties occidentales, les

responsables élus de ces démocraties semblent gouverner sans vision d'avenir.

La politique se réduit trop souvent à la tactique et au court terme. Les actes qu'exige l'évolution du pays s'opposent trop fréquemment aux discours qu'il faut produire pour être élu ou réélu. De telles contradictions engendrent l'impuissance ; elles nourrissent le discrédit politique dans l'opinion.

Redonner une vision d'avenir est pour la France comme pour les autres démocraties une exigence de survie. C'est répondre aux attentes des générations nouvelles, profondément perturbées par la crise de l'emploi, en tentant de leur fournir des perspectives et un dessein mobilisateur, à travers un socialisme rénové.

C'est aussi une condition indispensable pour mieux maîtriser le fonctionnement de la machine gouvernementale. Trop d'entre nous ont cherché à imputer à l'administration les échecs ou les difficultés rencontrés dans l'exercice du pouvoir.

Les fonctionnaires de notre pays ont une grande tradition de loyauté républicaine et de discipline ; mais pour exercer correctement et intelligemment, l'administration a besoin de connaître les intentions à moyen et à long terme du gouvernement.

N'est-ce pas entre autres à cela que devrait servir le Plan ? On ne fait pas fonctionner la machine gouvernementale en impulsant son action au seul rythme de l'annualité budgétaire. Il reste manifestement beaucoup à faire pour faire entrer dans la pratique l'attachement des socialistes à la planification : c'est en tout cas une condition essentielle pour que la volonté de transformation sociale d'un gouvernement prenne corps à travers une vision d'avenir.

Savoir communiquer

Moderniser la politique, c'est aussi assainir les rapports de la vie publique avec son commentaire. Sans jeu de mots, on peut dire que les socialistes n'ont pas bonne presse. En tout cas leurs relations avec les médias ne sont pas bonnes.

Du coup, certains en viennent à souhaiter une presse servile ou maugréent contre l'indépendance de la Haute Autorité de l'audiovisuel.

C'est faire bon marché de nos propres faiblesses dans ce domaine, et en particulier de l'oubli que tout acte ou tout discours public ne se comprend que par rapport à trois critères :

— le premier est celui de l'action, de l'efficacité, et par conséquent du rapport entre l'acte et le discours ;

— le second est celui du temps, de la continuité, de la cohérence entre les actes et les discours successifs ;

— le troisième, enfin, est celui de l'instant et de l'image, c'est-à-dire bien souvent, celui de la compétition électorale.

Or, bien souvent, le commentaire de la vie politique se limite à ce troisième aspect ; la vie politique est commentée comme les courses à Auteuil. Il n'est question que de la forme des partants, de la place d'untel à la corde, du handicap ou de l'avantage de tel autre.

Mais qu'avons-nous fait pour qu'il en soit autrement ? Au nom de quelles références, au nom de quelle cohérence pouvons-nous être questionnés par les journalistes ou jugés par l'opinion ? Bien souvent, la logique et les perspectives qui guident aujourd'hui l'action gouvernementale sont contradictoires avec nos textes et nos références antérieurs.

Nous ne pouvons espérer gagner sans nous faire comprendre. Nous ne pouvons espérer nous faire com-

prendre sans mettre de l'ordre et de la cohérence entre ce que nous faisons et ce que nous disons. Les Français ont besoin d'espoir et pas seulement de réalisme mais ils ont aussi besoin que cet espoir s'ancre solidement dans la réalité. Seul le Parti peut, à travers son discours collectif, rendre compte de la logique et des perspectives où se place l'action gouvernementale.

Un parti actif

Moderniser la politique, c'est donc aussi donner plus de sens à l'action des socialistes dans leur parti, leur donner les moyens d'agir et, aux autres, le goût de les rejoindre.

Nous n'y parviendrons que dans le respect de nos différences et de notre démocratie interne.

Allons-nous nous entre-déchirer ? Qui d'entre nous ne souhaite un congrès unanime ? Mais, s'il y a de la compétition dans nos rangs, c'est qu'il y a de la vie et par là même la possibilité de restaurer nos chances collectives de victoire. Le respect de nos différences n'appelle que deux vertus : le courage et la reconnaissance de l'autre.

Le respect de notre démocratie interne suppose d'autres qualités :

— *Retrouver notre capacité de débat.* Par respect pour les contraintes que rencontrait le gouvernement, et que nous avons sous-estimées, peut-être aussi parce que le gouvernement ne tenait pas assez compte du parti socialiste, nous avons estompé le débat parmi nous. La vie des sections s'en ressent. L'action militante y perd une de ses raisons d'être.

— *Choisir directement nos dirigeants et nos candidats aux élections :* les règles de désignation des dirigeants en vigueur dans le Parti depuis 1971 ont développé des pratiques de cooptation au sommet. Peut-être cela a-t-il été nécessaire pour rassembler les socialistes. Aujourd-

d'hui, c'est un facteur de démobilisation, parce qu'une fonction militante essentielle n'est plus assumée. Pouvons-nous courir le risque d'une même dérive du fait du mode de scrutin retenu, pour le choix des candidats aux élections législatives ou régionales ? Les candidats aux élections politiques doivent continuer à être désignés « par l'ensemble des adhérents de la circonscription électorale », conformément à l'article 49 de nos statuts et aux dispositions du règlement intérieur des 25 et 26 novembre 1978.

— *Enfin, redonner une audience à nos idées* : aujourd'hui, que peut faire le parti socialiste, si ce n'est diffuser les idées du gouvernement ? Les institutions ne permettent sans doute pas qu'il en soit autrement pour ce qui est des projets à court terme. Mais faut-il pour autant renoncer à proposer notre propre vision de l'avenir, mise en cohérence avec les réalités de la société ? C'est la seule façon de rendre aux militants motivation et espérance.

Les institutions modernisées

Moderniser la politique, c'est aussi traiter la question des institutions. Depuis une dizaine d'années, et après bien des querelles, les institutions ont été à la fois un facteur de large consensus entre les Français et de stabilité pour l'action gouvernementale.

Le choix qui a été fait du mode de scrutin proportionnel est à mes yeux, on le sait, de nature à remettre en cause ce consensus et cette stabilité. Quoi qu'il en soit, ce choix appelle nécessairement des changements institutionnels, notamment pour ce qui concerne les rapports entre l'exécutif et le législatif.

Si l'on ne veut pas retomber dans les anciens travers où la durée et les conditions de fonctionnement des gouvernements étaient l'enjeu de négociations perpétuelles

entre groupes parlementaires, le droit de dissolution de l'Assemblée nationale par le chef de l'État doit être absolument préservé. Pour lui conserver son efficacité et sa force, il est souhaitable que tout accord politique aboutissant à la composition d'un gouvernement se traduise par un contrat de législature, comportant dissolution si la coalition gouvernementale venait à se dissocier.

Parallèlement, l'équilibre des pouvoirs et le souci de la démocratie ont besoin d'une restauration de l'autorité du Parlement. Pour que celle-ci se renforce autrement qu'en dérivant vers la pente dangereuse des gouvernements d'assemblée, c'est du côté des moyens de contrôle de l'exécutif, du fonctionnement des commissions d'enquête, de la sanction des grands débats de politique générale sur des sujets intéressant l'avenir de la société, qu'il faut rechercher des solutions.

M. DENOYAN. Michel Rocard, pendant longtemps, vous avez incarné le discours moderne du parti socialiste, or, aujourd'hui, vous n'êtes pas tout à fait le seul...

M. ROCARD. ... Vous croyez que je suis triste d'avoir fait des petits ?

France Inter, 16 septembre 1985

Il n'y a plus aujourd'hui qu'une culture socialiste¹...

Chers camarades, délégués des sections et des fédérations de notre parti, vous vouliez la synthèse : nous l'avons faite.

Après les interventions du premier secrétaire et la mienne, certains d'entre vous, dès hier, la considéraient comme acquise.

Ce n'était pourtant pas si simple.

Mais nous avons été capables de nous comprendre, de surmonter des différences — parfois non négligeables — qui font notre diversité, mais aussi notre richesse.

Et nous avons su faire assez de chemin les uns vers les autres pour répondre à une attente qui venait, nous le savons, de la raison comme du cœur des militants socialistes.

Comme Toulouse est loin de Metz !

Jugez-en plutôt :

— Il n'y a plus aujourd'hui deux socialismes, l'un de gouvernement, l'autre d'opposition ; l'un de gestion, l'autre d'utopie ; l'un contraint par le présent, l'autre condamné à l'irréel.

Le Premier ministre hier, après moi avant-hier, nous a invités à rompre avec la culture d'opposition.

Il n'y a plus aujourd'hui qu'une culture socialiste : celle qui prend en charge les intérêts de la société tout entière.

1. Discours prononcé au Congrès de Toulouse du parti socialiste, le 13 octobre 1985 (extraits).

— Deuxièmement, l'espérance dont nous sommes porteurs et le combat que nous menons n'imaginent plus pouvoir s'affranchir des contraintes économiques.

Les avions ne volent pas parce que les hommes ont appris à s'affranchir des lois de la pesanteur, mais parce qu'ils ont appris à les calculer.

Les sociétés ne progressent que si les forces politiques et sociales savent, selon la belle formule de Victor Hugo, mesurer l'exacte quantité d'avenir que l'on peut introduire dans le présent.

A cet égard, je vois dans les applaudissements nourris qui ont salué, à plusieurs reprises, l'annonce des résultats de notre lutte contre l'inflation, le signe évident d'une mutation culturelle du Parti.

C'est aussi cela qui nous rassemble aujourd'hui.

Et puis, l'absence de tout désaccord sur le rôle de l'entreprise comme unité de production — au-delà des conflits qui naturellement s'y déroulent — la convergence des textes des différentes contributions sur le rôle du marché dans une économie ouverte et compétitive, tout cela nous assure pour l'avenir que notre volonté de transformation sociale s'insère bien dans la prise en compte exacte de la réalité telle qu'elle est.

J'y vois, pour le socialisme, un gage d'efficacité et de crédibilité renforcées.

— Troisièmement, la logique du compromis social comme méthode de transformation démocratique des sociétés modernes est désormais au cœur de notre démarche politique.

C'est cette logique qui donne sa cohérence à notre choix d'être un parti socialiste de gouvernement, car nous devons à la fois prendre en compte les intérêts de la nation et assurer sa transformation sociale.

Alors s'est trouvé tranché le faux problème dit de la rupture.

Voilà les bases qui ont permis notre rassemblement.

Voilà remplie la première condition pour réussir.

Mais il en est une seconde, tout aussi décisive, car pour rassembler les Français autour de nous, il nous faut maintenant les convaincre de deux choses.

— D'une part, qu'au-delà de la rigueur, des impératifs gestionnaires, des contraintes inévitables de l'action, nous portons toujours en nous un grand projet de transformation sociale ; bref, que socialistes de gouvernement, nous sommes toujours socialistes.

— D'autre part, que notre projet est celui qui répond le mieux au présent d'une société en profonde mutation et à l'avenir d'un pays qui a encore beaucoup à apporter à l'Europe et au monde.

La rigueur n'est pas une fin en soi. Puisque nous l'acceptons comme le principe de toute action publique, les Français nous feront crédit de notre capacité à gérer l'économie. Ils auront compris, des débats de ce congrès, que nous assumons pleinement ce qui s'est passé depuis quatre ans.

Car nos débats ont montré que nous étions capables de surmonter la contradiction périlleuse qu'il y aurait à balancer entre la crispation sur des dogmes essoufflés et l'évolution vers un pseudo-réalisme sans horizons ni principes.

Il faut aller plus loin. Prendre la mesure des contraintes, reconnaître l'économie mixte comme logique centrale de notre démarche ne doit être vécu ni comme une limitation ni comme une résignation.

Sachons au contraire en faire un appui, un atout, une chance pour répondre aux besoins d'un monde qui change, d'une société complexe où s'entrechoquent le désir de liberté et le souci de sécurité.

De quoi notre société a-t-elle besoin ?

Elle a besoin de souplesse pour ne pas éclater sous le poids des rigidités.

Elle a besoin de solidarité pour ne pas exploser sous le poids des inégalités.

L'enjeu de cette décennie est de savoir si nous pourrons

à la fois réaliser la modernisation de la société française et en maintenir la cohésion, répondre aussi bien aux nécessités de la mobilité qu'à celles de la justice, pour faire gagner la France avec tous les Français.

Ce grand projet d'avenir, ce n'est donc pas le libéralisme qui l'incarne car, malgré les discours affichés, il n'a d'autre ressource que de masquer les règles du jeu, d'autres ressorts que la résignation et la soumission à l'ordre des choses.

Si introduire de la souplesse dans la société, ce n'est évidemment pas l'affaire de l'État, elle ne peut aller sans régulation, sans planification, sans organisation de l'effort commun.

Si assurer la solidarité ne peut évidemment se concevoir sans l'arbitrage de l'État, il n'en est ni le seul garant, ni le seul acteur. La pratique contractuelle, la logique du compromis social, la démarche de l'autonomie — ou si l'on préfère de l'autogestion — supposent que la solidarité soit prise en charge par l'ensemble des acteurs de la vie sociale.

Après 1981, nous avons été surpris et assez déçus que le changement n'ait pas été davantage l'affaire des citoyens. Cette exigence est aujourd'hui encore plus pressante ; car la transformation qu'il faut poursuivre est celle de notre mode de vie même, elle implique une révolution des mentalités.

Aucun gouvernement, aujourd'hui ou demain, ne pourra ignorer ce défi majeur des prochaines années : redéfinir le rôle et la place de l'État, libérer la société française des rigidités et des carcans qui l'enserrent. Ce n'est pas une affaire de mode.

Ces carcans et ces rigidités sont parmi les plus lourds obstacles sur la route de la modernisation du pays, d'une croissance plus soutenue et par conséquent de la création d'emplois.

Parce que la lutte contre le chômage reste notre principal souci, et parce que personne ne peut se résigner

à n'y voir — comment disait-on ? — qu'un « défaut de peinture dans l'architecture d'ensemble », il faut s'attaquer en premier lieu aux rigidités de l'entreprise et de l'organisation du travail.

Sous nos yeux, la technique est en train de bouleverser les objets et la manière de les produire. C'est ce qu'on appelle la troisième révolution technologique. Mais on n'a jamais vu dans l'histoire une révolution technologique qui ne soit pas aussi une modernisation sociale.

Comprenons que le chômage actuel, c'est d'abord le retard du social sur le technologique.

L'organisation des entreprises héritée du taylorisme et de cette période de croissance ininterrompue qu'on a appelée « les Trente Glorieuses » a utilisé le travail des hommes et laissé en jachère leur intelligence. Cet immense gaspillage n'est plus de saison.

Pour rendre pleinement productive l'intelligence de l'homme au travail, il faut à la fois lui reconnaître dignité et responsabilité dans l'entreprise et assurer la souplesse, l'adaptation aux nécessités de l'innovation et de la production, sans lesquelles il n'y a que la répétitivité des robots et la sclérose de l'immobilisme.

Le socialisme d'aujourd'hui, celui qui s'esquisse dans notre synthèse, c'est celui qui sait à la fois redéfinir le rôle de l'État pour lui assurer une plus grande efficacité, non comme producteur mais comme régulateur de la vie économique et sociale, et favoriser l'autonomie et l'initiative des partenaires sociaux.

Moins de règlements, plus de négociations ; moins de lois, plus de contrats ; moins de tutelle, plus de responsabilité : voilà l'équilibre qu'il faut trouver pour conjuguer modernisation et solidarité.

Pour cela, la formation des hommes est un enjeu décisif. Beaucoup dépendra de notre système éducatif.

Les améliorations sont en cours et chacun les perçoit. Que l'école soit faite pour apprendre à lire, à écrire et

à compter, il est bon qu'un ministre en ait rappelé l'évidence.

Mais il est clair que les exigences de demain, la technique qui les imprègne, la mobilité qui les sous-tend, doivent faire partie intégrante d'un environnement culturel diffusé dès l'enfance.

Apprendre à s'adapter au monde de demain, apprendre à changer de métier, d'environnement, de société, c'est apprendre à gagner l'avenir. C'est aussi par la place reconnue à l'expérimentation pédagogique que l'on y parvient. La motion de synthèse le souligne.

Il faut donc aussi de la souplesse dans l'organisation éducative. La reconnaissance du droit à l'innovation : moyens du changement des mentalités.

Enfin, troisième exemple — mais il y en aurait d'autres : la recherche de la sécurité ne se manifeste pas uniquement dans ce qu'on a appelé l'idéologie sécuritaire, c'est-à-dire une demande de plus de police et de répression.

Devant les difficultés, par refuge ou par habitude, trop de nos concitoyens se replient frileusement sur eux-mêmes, se réfugient dans le *statu quo* comme les autruches s'enfouissent la tête dans le sable.

C'est la recherche de plus de sécurité, de plus de protection, du maintien de toutes les situations, même quand elles sont devenues des privilèges.

Qui ne voit au contraire, dès que l'on quitte le champ institutionnel, pour retrouver les façons de vivre des gens d'aujourd'hui et d'abord de la jeunesse, la trace d'une germination en cours ?

Le sentiment que l'on gagne aussi par la mobilité commence à imprégner les esprits.

Au triptyque abondance/immobilité/assistance répond de plus en plus un nouveau triptyque efficacité/mouvement/solidarité.

Notre socialisme, aujourd'hui, doit être capable, pour aller à la rencontre de l'avenir, d'être au diapason de ce besoin de souplesse et de cette volonté de mouvement.

Redéfinir le rôle et la place de l'État pour lui assurer plus d'efficacité, redéfinir aussi la nature et la portée de la solidarité pour lui permettre de surmonter les difficultés actuelles de l'État-providence : c'est ainsi que le socialisme doit tenir les deux bouts de la chaîne.

Il n'y aura pas de solidarité réelle sans que chacun y trouve son compte, c'est-à-dire sans une répartition équilibrée des avantages et des sacrifices, sans une réciprocité vraie des efforts et des résultats.

Ainsi, un meilleur partage du travail ne peut se concevoir sans une réduction significative du temps de travail, qui appelle en contrepartie un meilleur partage des revenus. Pareillement, si les gains de productivité sont nécessaires pour améliorer la compétitivité des entreprises, ceux qui les ont permis doivent en avoir leur part, que ce soit en termes de revenu, d'emploi ou d'aménagement des conditions de travail.

Si nous savons bien que la modernisation ne peut pas se faire sans que des emplois disparaissent avant que d'autres soient créés en nombre équivalent, il n'est pour autant pas acceptable que des hommes et des femmes soient marginalisés par un chômage durable et sans appel. C'est une question de dignité en même temps que d'équilibre social. Il faut empêcher que ne s'aggrave le fossé entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas.

L'exigence première, que notre texte de synthèse a reprise, est de favoriser la création d'un minimum social garanti, négocié entre les partenaires sociaux et pour lequel le gouvernement devra mettre toute son autorité dans la balance.

1956 a été l'année du minimum vieillesse, 1986 doit être celle du minimum social.

La solidarité passe enfin par une meilleure répartition de l'effort fiscal. Parti de gouvernement, attentif à l'intolérance croissante devant le poids de l'impôt et des taxes, nous avons compris que la baisse des prélèvements

obligatoires était une nécessité. Mais, socialistes, nous devons nous interroger sur le bien-fondé de son caractère uniforme. Car il est bien certain que cette baisse des prélèvements obligatoires ne se traduit pas par un partage équitable de l'effort collectif pour les hauts revenus et pour le smicard.

Les cotisations sociales, elles aussi, devraient être mieux proportionnées aux revenus réels de chacun.

Chers camarades,

Tant d'entre nous ont répété à cette tribune à la fois que nous avons changé et qu'il fallait rester fidèles à nos valeurs !

Montrons que nos valeurs savent répondre aux inquiétudes d'un monde qui change, parce qu'elles peuvent apporter des réponses nouvelles à des questions bien anciennes et pourtant bien différentes aujourd'hui d'hier.

A chaque époque de leur histoire, les hommes ont dû faire face aux exigences contradictoires qu'ils portent au plus profond d'eux-mêmes entre l'égalité et la liberté.

Le socialisme démocratique d'Europe est, malgré ses faiblesses ou ses hésitations, la forme de projet politique qui a réalisé la meilleure synthèse de cette interrogation, au cœur de l'espérance humaine.

Mais cette réponse n'est ni immuable ni donnée de toute éternité.

Ce que nous avons fait ensemble aujourd'hui, c'est la recherche d'une réponse adaptée aux mutations qui sont en cours.

Les Français nous interrogent, pour gagner sachons les convaincre. Ils nous attendent, pour gagner sachons les rassembler.

Oui, l'espoir est là, avec nous !

*Le respect de la vérité*¹

La réaffirmation, la recherche constante de notre identité répond à un certain nombre de conditions. Je voudrais en explorer trois.

La première, c'est qu'il faut en finir résolument et définitivement avec l'idée qu'il puisse y avoir un discours socialiste dans l'opposition et un discours socialiste au gouvernement. C'est assez commode à dire aujourd'hui. J'espère que nous n'aurons jamais l'occasion d'en reparler, mais si cela devait arriver... deux précautions valent mieux qu'une.

Je n'insiste pas, même si j'incrimine les tentations de tel ou tel qui trouve au fond plus reposant, et plus confortable doctrinalement, d'être dans l'opposition que d'être au gouvernement.

Je voudrais dire d'ailleurs que cette alternance réussie en France en 1981, dont la qualité de sérénité, d'acceptation publique, de bonne marche des pouvoirs publics, est à mettre au rang de nos meilleurs acquis. Que cette capacité d'assurer l'accès d'une autre coalition (celle de gauche) au pouvoir ne sera vraiment complète que si notre comportement et notre rigueur intellectuelle font que, maintenant et dans l'avenir, les Français n'acceptent plus jamais que l'opposition (n'importe laquelle et pourquoi pas aussi celle d'aujourd'hui, d'ailleurs) s'exprime

1. Discours prononcé au Congrès de Toulouse du parti socialiste, le 11 octobre 1985 (extraits).

sous la forme de « l'opposition, c'est le programme du pouvoir plus 20 % » !

Deuxième condition : que ces valeurs et la traduction rationnelle que nous en donnons, nous sachions les traduire en termes de compromis. (...)

Si la gauche prétend prendre en charge les intérêts, les soucis, les attentes de la totalité du pays et qu'elle voit les avancées, les progrès qu'elle peut faire à travers des compromis successifs ; si nous combattons la droite sans pour autant nous considérer comme en guerre civile, alors nous savons que nous avancerons d'étape en étape et que la ligne n'est pas celle de la rupture avec le capitalisme. (...)

Troisième condition : incorporer dans notre discours de parti, dans notre pratique de parti, le fait qu'on ne gouverne qu'avec rigueur, clarté, vérité, mais que ces vertus ne se suffisent pas à elles-mêmes.

La rigueur, ce n'est ni une parenthèse, ni une finalité, c'est un principe constant. Je voudrais que ce soit un principe constant du gouvernement comme de l'opposition !

Ce que je veux dire, c'est que la rigueur n'a de sens que dans la clarté. Notre difficulté dans l'opinion est moins du fait d'une politique de rigueur (ne revenons pas sur le sens de la conjoncture historique... plus de progressivité sur quatre ans nous aurait peut-être permis aujourd'hui une rigueur moins douloureuse... mais enfin, c'est fait) que du fait de l'explication. C'est à ce niveau que l'affaire est la plus importante. (...)

L'opinion a le souci de voir le sens de ses efforts. L'essentiel du sens de nos débats pour ce Congrès n'est pas de battre notre coulepe sur le dos des autres, de faire dire « oui, nous avons raison ou pas »... tout le monde s'en moque ! L'essentiel est de rendre compte, y compris des points sur lesquels nous avons changé, ou de ceux sur lesquels notre lucidité nous amène à des connaissances nouvelles, dans des conditions qui nous fassent gagner

une crédibilité largement perdue devant l'opinion publique. (...)

C'est donc la dimension humaine — valeur de justice et de solidarité — qui est la seule à donner un sens à la rigueur ; c'est elle qu'il nous faut savoir remettre en évidence (quitte à ne devoir mettre que cela en évidence) sur chacune des mesures que nous avons prises, sur chacune des évolutions dont nous avons eu la responsabilité.

Je pense d'ailleurs à cet égard que, maintenant qu'on découvre la très grande lucidité qu'a l'opinion publique française sur le caractère restreint de nos marges de liberté, de nos marges de manœuvre pour la France dans l'ordre économique, il est sage (et je crois nécessaire) de constater tout de suite que l'essentiel de l'enjeu du combat contre la droite va probablement être de l'ordre de l'éthique politique et de l'ordre culturel, beaucoup plus que sur la gestion de marges de manœuvre économique.

Soyez bien convaincus de cela : nous retrouverons la droite dans ce qu'elle a de plus fondamental, ses options sur la diffusion de la culture et sur l'école. Sur l'accès de tous à la culture et sur une conception élitiste ou non, tout cela me paraît plus fondamental que l'appréciation relativement limitée que nous pouvons avoir sur la différence de nos degrés de liberté en matière de taux d'intérêt, de relance de la croissance ou d'autres problèmes de cet ordre.

C'est une façon de dire que la troisième condition que nous avons à remplir pour retrouver la confiance, c'est de compléter cette clarté, cette rigueur, tout simplement par le respect de la vérité, au sens le plus immédiat du terme.

La vérité, ce n'est pas uniquement le contraire du mensonge. C'est plus que cela. Elle consiste à dire les choses, même difficiles, et à les dire même en période électorale, et même avec le risque d'une certaine impopularité, en faisant le pari que la clarté et la vérité

« payent » toujours à terme. C'est d'ailleurs, à terme, je crois, plus digne et plus intelligent. Car, n'oubliez jamais : c'est aussi une vérité politique que la déception est toujours plus tenace qu'un mécontentement explicité.

Coll. MichelROCARD.org

Les défis du monde

Est-Ouest, Nord-Sud :
l'Europe à la croisée

Coll. Michel Hocard.org

« Parler vrai, c'est respecter la réalité.

C'est surtout n'en parler qu'en relation étroite avec ce que l'on fait.

Pour parler vrai, il faut aussi être soi-même, avec ses convictions; savoir de quoi l'on parle... Faire confiance aux autres et les écouter.

Dans l'opposition, une fâcheuse tendance à l'irresponsabilité rend difficile de parler vrai. J'ai essayé d'éviter ce travers.

Au gouvernement, il faut surtout agir vrai. Donc parler peu et le faire en accord avec ses actes... et quand c'est nécessaire, reconnaître ses erreurs. »

L'Express du 17-23 mai 1985.

*Le monde est en crise*¹

Le monde est en crise. Mais il n'est pas improbable que précisément l'emploi de ce mot de crise ait contribué à désorienter les analyses. Ce mot que l'économie a emprunté du vocabulaire médical qualifie la phase aiguë de la maladie, après laquelle, si le malade n'est pas décédé, se dessine progressivement le retour à la santé. L'emploi de ce mot évoque donc une situation temporaire, jugée anormale par rapport à un état dit de santé, que l'on connaît, que l'on peut décrire, et qui est implicitement défini comme étant celui que l'on retrouvera après la crise. Or, ces deux hypothèses, le caractère temporaire de la situation de malaise et la sortie de crise sous la forme d'un retour à la situation antérieure, apparaissent de plus en plus comme dénuées de réalité. Ce n'est pas une crise que nous vivons, mais une gigantesque mutation. La seule chose à peu près certaine que nous en sachions aujourd'hui est qu'elle nous entraîne vers un nouvel état du monde où la croissance sera faible sinon nulle, les protections sociales quantitatives stagnantes, la compétition internationale de plus en plus âpre, et l'instabilité, voire l'insécurité, généralisées.

Un retour s'impose sur les caractères de cette mutation, avant de réfléchir aux conditions particulières dans lesquelles la France l'affronte.

1. Discours prononcé lors de l'installation de la Commission nationale de planification, le 8 septembre 1982.

Lorsque le ralentissement de la croissance et la désorganisation du système financier international ont commencé à produire leurs effets, les premières analyses diffusées dans le monde occidental furent conjoncturelles. L'ampleur du premier choc pétrolier, bien qu'il fût survenu après l'émergence des principaux facteurs de la crise, aida puissamment à présenter la situation comme un mauvais moment à passer, un tunnel dont on voyait la sortie, un printemps sombre qui n'attendait que l'automne pour faire place à une reprise. Mais chaque nouveau rendez-vous manqué avec une reprise toujours attendue, et jamais présente depuis bientôt une décennie, appelait de nouveaux travaux et un approfondissement de l'analyse.

Trois éléments, aujourd'hui, ne sont plus douteux : la situation appelée crise a des fondements structurels beaucoup plus que conjoncturels, elle concerne la totalité des économies mondiales, et, loin de se limiter à l'économique et au financier, elle traduit une mise en cause des structures sociales, des normes culturelles et des valeurs sur lesquelles repose notre civilisation.

C'est vers la fin des années 60 que la plupart des industries de biens de consommation durables, en Amérique du Nord et en Europe, virent petit à petit se ralentir le rythme d'expansion de leurs marchés. La grande prospérité des vingt années précédentes avait sa rançon : la demande des ménages en biens de premier achat confinait à la saturation — hors 20 % de population pauvre — pour le logement neuf, l'automobile et la plupart des biens d'équipement du foyer. Or, ces industries avaient été à elles toutes les moteurs de la grande croissance. Un marché de simple renouvellement est toujours beaucoup moins porteur qu'un marché de premier achat, et l'exportation vers l'Est ou le Sud ne pouvait suffire à compenser ce ralentissement. A la seule exception de l'électronique domestique, aucune gamme de produits significativement nouveaux et sus-

ceptibles d'une grande consommation de masse ne vint prendre le relais.

Un certain essoufflement industriel se fit sentir, particulièrement net aux États-Unis, où la productivité du travail, comme d'ailleurs celle du capital, connut de la fin de la décennie 60 au milieu de la suivante un rythme de croissance inférieur de plus de moitié à celui de la période précédente. Le déséquilibre qui s'ensuivit se fit sentir dans les systèmes financiers, des craintes apparurent sur la solidité du dollar, et le président Nixon, en août 1971, décréta la fin de la convertibilité du dollar en or dans les transactions entre banques centrales. Cette décision n'est que la conséquence des distorsions qui se faisaient déjà sentir, mais elle a elle-même provoqué d'autres enchaînements de conséquences de la plus haute gravité. C'est pourquoi il est raisonnable de la considérer comme la date de première manifestation généralisée de l'état de « crise ». On notera que le premier choc pétrolier est postérieur, et s'il est évident que l'évolution des prix des hydrocarbures ne facilite en rien la remise en état des économies érodées par la crise, il est tout à fait décisif, pour l'analyse, de bien distinguer les faits, et de savoir que le pétrole n'est pour rien dans le déclenchement de cette crise.

Depuis le début des années 70, il ne s'est pas trouvé d'ensemble de produits portés par des marchés en expansion avec suffisamment d'ampleur pour provoquer une reprise de la croissance. Circonstance aggravante, ou peut-être même cause de ce dernier constat, les politiques de limitation des déséquilibres financiers dus à la crise se sont partout traduites par une limitation de la progression de l'investissement. Les économies occidentales exsangues ne sont aujourd'hui plus guère capables d'anticiper financièrement de manière massive pour amorcer une reprise si les composantes techniques et commerciales s'en faisaient jour.

En effet, l'impact de la crise sur les équilibres financiers

internes est partout considérable. Le besoin de protection sociale et sanitaire, largement né des préoccupations éthiques et des pressions sociales qui ont accompagné la grande croissance, s'est avivé avec son arrêt à la mesure des progrès de l'insécurité économique. Le ralentissement de la croissance a lui-même provoqué un tassement du rythme des rentrées fiscales, alors que la demande exprimée à l'endroit des puissances publiques visait de plus en plus des services coûteux : éducation, urbanisme, qualité de la vie, santé, sécurité, recherche. Il faut aller jusqu'à se demander si la perte de confiance en soi que la crise a provoquée dans les sociétés occidentales n'a pas contribué pour sa part à la mise en cause de la détente, et par là au besoin de renforcement des budgets militaires.

Enfin, il faut relever que, dans cette dérégulation généralisée, les espérances de gain annuel de pouvoir d'achat, pour les travailleurs productifs salariés ou indépendants comme pour les entreprises, restaient mesurées à l'aune des souvenirs des bonnes années. Cette rémanence, largement aussi sensible sur les prix que sur les salaires, explique pour une bonne part l'aggravation de l'inflation qui fut sensible un peu partout au début des années 70, et que l'on n'a réussi plus tard à réduire, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, voire en Allemagne, qu'au prix de remèdes à propos desquels on se demande si le malade est capable de survivre à leur emploi.

L'évolution des balances de paiements des pays développés n'est guère plus rassurante. Au temps des changes fixes, de la croissance rapide et du pétrole à bon marché, les déficits étaient rarement graves et durables. La vitalité de limitation des déséquilibres financiers dus à la crise se toutes les industries et pas seulement aux plus fortes et aux plus concentrées. Le tiers monde, qui n'était nulle part compétitif, offrait un débouché facile, et les dévaluations provoquaient une incitation à l'export et une dissuasion à l'import beaucoup plus marquées que leur effet d'enchérissement des prix intérieurs. Tout cela est caduc aujour-

d'hui. Même développés, les pays sans pétrole ont des difficultés structurelles de balances de paiements que seule compense au Japon — et en Allemagne, mais combien de temps encore ? — une très forte puissance industrielle. Des marchés stagnants n'offrent plus guère de perspectives dynamiques à l'export. La concurrence de certains pays de l'Est ou du tiers monde commence à se faire sérieusement sentir. La crise a affaibli les moins solides des industries internes, et partout encouragé l'import. Toute dévaluation renchérit les coûts intérieurs beaucoup plus qu'elle ne contribue à rééquilibrer les balances, dont le déficit doit peu à la conjoncture et beaucoup à des effets de structure.

Ouvrons une parenthèse. Dans cet océan de situations difficiles, seul le Japon préserve à la fois un rythme de hausses de prix inférieur à 5 % l'an, un chômage inférieur à 3 % de sa population active, une expansion soutenue et une balance des paiements saine. Au-delà de ses caractéristiques sociologiques et structurelles particulières, qui expliquent beaucoup de choses mais sans doute pas tout, il n'est pas sans intérêt de noter que le Japon arrive à ces résultats en pratiquant depuis les débuts des années 70 — le début de la crise — une politique financière parfaitement hétérodoxe : déficit budgétaire longtemps record, et masse monétaire énorme par rapport à la valeur de la production. Le financement de l'expansion ne manque pas au Japon. Il conviendrait d'élucider le mystère japonais en ne s'accommodant pas trop facilement de son caractère « non comparable à aucun autre ».

Sous la forme économique et financière dans laquelle j'ai choisi de l'observer, la crise est née dans les pays industriels d'Occident.

Parallèlement, l'URSS et les pays de l'Est connaissent également une situation d'une inquiétante gravité. A la persistance de difficultés alimentaires s'ajoute une multiplication des goulots d'étranglement industriels, une désorganisation profonde des systèmes de planification

et une aggravation rapide de l'endettement vis-à-vis de l'Occident. Au-delà de la Pologne, la Roumanie et, à un moindre degré, l'Allemagne de l'Est et la Hongrie sont menacées de ne pouvoir respecter leurs échéances. Et l'impact de la crise de l'Ouest ajoute à cela ses effets dépressifs.

Quant au tiers monde, lui aussi subit les conséquences de la crise économique dans des conditions d'autant plus dramatiques que la période de grande croissance n'avait pas permis que s'ébauche un modèle de développement tout à la fois autonome et efficace. Au-delà des pays insolvables, au premier rang desquels le Mexique, nombre d'États se voient contraints de limiter de manière draconienne leurs importations d'énergie et de biens d'équipement, mettant en cause par là même leur croissance.

La crise est bien mondiale, et va s'aggravant.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut dresser une perspective internationale servant de cadre à nos travaux de planification. Je me contenterai de quelques remarques.

La première est que je mets en doute le pronostic d'une reprise durable et forte commençant en 1983. Plus exactement, s'il est parfaitement imaginable qu'à quelques mois de tendance de production américaine légèrement décroissante succèdent quelques mois de tendance de production légèrement croissante (que l'on peut attendre du changement de politique récent et notamment de la baisse des taux), je ne trouve, dans le matériel statistique inventorié et critiqué, ni les facteurs constitutifs d'une telle reprise (hors les régulations conjoncturelles sur stocks), ni surtout les éléments qui, si la conjoncture lui donne naissance, permettraient de la consolider, de l'amplifier et de la rendre durable.

La seconde remarque porte sur les équilibres financiers. Nos banques centrales sont certainement mieux à même qu'elles ne l'étaient en 1929 de faire face à des

effondrements ponctuels et de limiter la progression des faillites en chaîne. Mais ces actions exigent des ressources et ont un coût élevé. Leur ampleur potentielle a des limites. Or, le nombre des faillites retentissantes augmente dangereusement. Il en est survenu jusqu'au Japon. L'Allemagne et les États-Unis en ont depuis deux ans connu de lourdes, et s'interrogent sur la santé de quelques autres grands groupes. Quelques banques aussi ont sombré récemment aux États-Unis. Et les situations de sinistre financier où se trouvent quelques États massivement endettés (Pologne, Mexique aujourd'hui, Roumanie, Brésil et divers États africains demain) aggravent beaucoup la pression qui pèse sur les institutions financières privées et publiques. Au moment où la politique du président Reagan s'infléchit dans un sens moins malthusien, cette menace sur les équilibres financiers est le point le plus noir des données actuelles.

Ma troisième remarque touchera les aspects technologiques de la crise.

Des grandes crises (1880-1890 et 1929-1934) qu'il a connues par le passé, le système économique occidental est chaque fois sorti par une nouvelle aventure industrielle, par une révolution technologique affectant, à travers une gamme de produits nouveaux, les modes de vie et la géographie de la production et des échanges. Lorsque l'industrie à dominante textile a connu sa crise de maturité, à la fin du siècle dernier, c'est l'essor du chemin de fer, gigantesque utilisateur d'acier, de bois et de charbon, étonnant multiplicateur des possibilités d'échange, qui assura la sortie de crise dès que les mutations financières dramatiques produites par la crise elle-même (dévalorisation du capital) permirent le financement de cette nouvelle expansion. La fin des années 20 est précisément la période où se termine la mise en place du réseau ferroviaire principal. Le moteur de l'expansion baisse de régime, et c'est de nouveau la crise (1929-1934), dont on sortira par l'essor des industries mécaniques

visant la consommation de masse : automobile, puis équipement ménager sous toutes ses formes.

Technologiquement et économiquement, la crise actuelle présente des traits analogues : saturation relative des marchés jusque-là les plus porteurs, maturité technique de beaucoup de produits dominants, entraînant un ralentissement des gains de productivité tirés de leur fabrication, baisse de rentabilité des firmes et par conséquent du capital, et déséquilibres financiers conséquents. La similitude va jusqu'à la perception des éléments technologiques permettant une vraisemblable sortie de crise. La transmission et le traitement de l'information sous toutes ses formes (image, son, données chiffrées, calcul) dans n'importe quelles conditions géographiques, à l'usage de la production comme à celui de la vie privée, à des fins professionnelles ou de loisir, permettant aussi bien les consommations culturelles les plus sophistiquées que le soulagement général de la pénibilité du travail, la facilitation matérielle de la vie quotidienne ou la régulation de la vie sociale, tous les éléments d'une nouvelle révolution technologique permettant un nouvel essor économique et culturel du monde sont disponibles, répertoriés, largement maîtrisés. Le Japon a su s'engager dans cette voie, dépassant largement la phase où l'informatisation, simple appui logistique à la production classique, se traduit surtout par des suppressions d'emploi, pour atteindre la phase où toute une population, éduquée dès l'école comme consommatrice d'ordinateurs, d'informatique et d'électronique, alimente une demande telle qu'elle se traduit par des créations massives d'emplois. Mais la régulation financière a permis l'amorçage massif de ce mouvement.

Ce que le Japon a su faire sur une base nationale, d'autres peuvent-ils le tenter sur une base également nationale ? Le monde occidental tout entier en sera-t-il capable sur une base internationale ?

C'est ici que l'on peut douter, car, et ce sera ma

quatrième remarque, la crise a pour l'Europe et l'Amérique du Nord d'autres dimensions.

Sans prétendre établir ici ou là des relations de cause à effet, sans chercher à produire une analyse synthétique et globale de l'état présent de nos sociétés, je ne peux pas ne pas souligner que la crise industrielle, économique et financière, dont je viens de rappeler les traits, coexiste dans le temps avec un certain nombre d'autres évolutions déstabilisantes. Une mise en question des formes du travail industriel et administratif se perçoit de plus en plus en Amérique du Nord et en Europe. Les formes de notre vie urbaine sont également en cause. Les systèmes de valeurs sur lesquels reposaient aussi bien l'organisation sociale que les conditions de transmission des normes de la vie en société, du savoir et de la culture sont tous en crise. Le trop célèbre malaise de la jeunesse, la montée de comportements en marge, allant de l'usage de la drogue à la délinquance, l'affaïssement des références sociales désintéressées (amour du pays et du travail bien fait, respect du bien public, etc.) dans les motivations collectives, le doute croissant sur l'épanouissement par le travail, tout cela traduit une crise de société qui est loin de se limiter à l'économique et au financier, et qui peut-être n'y trouve même pas sa source principale.

Loin de moi l'idée de penser que la solution de tout cela soit à portée de la puissance publique, bien au contraire. Mais au moins faut-il que la puissance publique, dont la tâche n'est pas d'assurer le bonheur des hommes — vision totalitaire — mais seulement les conditions économiques et sociales minimales de ce bonheur, sache adapter ses orientations à une analyse lucide de la situation, et les moyens qu'elle propose à une bonne connaissance des comportements et des motivations à partir desquels ces moyens seront mis en œuvre.

Encore faut-il aussi que le diagnostic soit au moins partiellement commun aux grandes forces sociales qui composent le pays. Si tel se révèle être le cas, ce que nous

aurons à vérifier, alors des attitudes parallèles, voire des actions convergentes pourront se faire jour non seulement dans les divers secteurs de la puissance publique, mais dans l'ensemble des cellules sociales constituant notre pays. C'est alors, et alors seulement, que la France aura la capacité de maîtriser autant qu'il est possible sa part de l'immense mutation en cours.

*Les enjeux du futur*¹

On n'est jamais aussi intelligent qu'a posteriori. J'éprouve de ce fait une réticence compréhensible devant la futurologie. Trop de paramètres nous échappent, trop d'impondérables nous guettent, auxquels s'ajoute encore le souvenir de trop d'erreurs passées, pour que nous puissions affirmer au futur.

Qui avait, voici quinze ans, envisagé le dollar à 8 F, les deux chocs pétroliers, ou vingt millions de chômeurs dans les pays de l'OCDE ?

Faudrait-il, pour cela, parce qu'aucune science, aussi sophistiquée soit-elle, ne peut nous découvrir l'avenir, renoncer à l'envisager ? Évidemment non, et il n'y a pas lieu de confondre modestie nécessaire et abstention coupable. Analysons ce qui peut l'être, et espérons que l'intuition fera le reste. Justement parce que bien des dangers nous environnent, il faut, si l'on peut encore utiliser ce terme, anticiper. « Ne pas prévoir, c'est déjà gémir », disait Vinci. Or, dans la période présente, prévoir nous donne le goût de ne pas gémir.

Et je ressens aujourd'hui l'impérieux devoir de proclamer très fortement que la France ne s'est pas souvent trouvée dans son histoire confrontée à une décennie où se jouera aussi explicitement le choix de son destin : déclin ou renouveau, tous deux seront spectaculaires.

En d'autres termes, et par-delà les vicissitudes du

1. Discours prononcé au forum de *L'Expansion*, octobre 1985.

moment, il a rarement été aussi passionnant d'être français.

Passionnant d'être français, parce que de multiples raisons font de la France le pays d'Europe le mieux armé pour aborder l'avenir. Passionnant, parce qu'un saut décisif dans l'édification européenne est appelé, voulu et possible. Passionnant encore, parce que la France est le plus puissant moteur de cette communauté. Passionnant enfin parce qu'en l'état du monde, une poussée plus forte de l'Europe peut seule aider à en améliorer le sort et que l'impulsion française a une large place à y prendre.

Quelques mots s'imposent sur ce dernier point. Avant d'en venir à la France elle-même, rappelons les aspects internationaux des enjeux du futur. Il manque quelque chose au décor de la scène. C'est l'Europe, dont le besoin se fait sentir à l'extérieur autant qu'à l'intérieur.

A l'extérieur, l'Europe répond d'abord, pour les États-Unis, à une nécessité stratégique. Peinant à régler leurs propres problèmes, nos partenaires américains souhaiteraient être soulagés du poids des dépenses destinées à assurer la sécurité de l'Europe de l'Ouest. Seule une cohésion politique plus forte, autorisant nos pays à assumer eux-mêmes leur défense, permettrait le désengagement financier auquel aspirent les USA. Ils le disent publiquement et fermement.

Plus gravement, l'incertitude stratégique qui pèse sur le caractère exhaustif ou non, sur l'automatisme, et sur la rapidité de mise en jeu de la couverture militaire américaine donnée à l'Europe, pour les premiers échelons conventionnels ou tactiques d'une éventuelle escalade, ne peut être vraiment levée que par l'Europe elle-même. La stabilité stratégique de notre continent est à ce prix, au dire des autorités américaines elles-mêmes.

Cela ne va d'ailleurs pas sans contradictions, car si les Américains souhaitent une Europe forte militairement, ils ne dédaignent pas de la voir plus faible économiquement. Mais l'enjeu stratégique l'emporte à long terme.

La Chine, en second lieu, est trop mobilisée par ses problèmes les plus immédiats de développement. Elle est délibérément en retrait de la scène internationale, et n'attend de celle-ci qu'une seule chose : qu'elle lui assure la paix indispensable à son essor. Mais comme elle se méfie de l'attitude des super-grands, elle souhaiterait l'émergence d'un troisième interlocuteur et elle attend de nous, Européens, que nous soyons celui-là.

Elle ajoute explicitement que l'objectif prioritaire de l'URSS est en Europe, et que la stabilité de ce continent dépend de la capacité de pression autonome des Européens eux-mêmes.

Que dire du tiers monde, enfin ? Pour lui, le besoin d'Europe est plus pressant encore : il est vital. États-Unis et URSS subordonnent leur aide à l'allégeance, jugent déviants l'un et l'autre ceux qui sont différents, et refusent tous deux que le non-alignement puisse être autre chose qu'une comédie.

Pour le tiers monde, dès lors, il y a incompatibilité entre les règles actuelles — c'est-à-dire les non-règles — du jeu économique mondial et les besoins de leur développement. Seule, une fois encore, l'Europe pourrait peser assez fort pour leur offrir une perspective autre que le libre-échange absolu ou le communisme qui, transposés chez eux, sont toujours, ou presque, sauvages et caricaturaux. L'Indochine et le Chili ne sont que les deux extrêmes d'une longue chaîne de pays bloqués dans leur développement par le jeu brutal des deux grands.

Vue de l'extérieur, en fait, seule l'URSS nous envisage avec défiance. Les motifs en sont clairs et plutôt de nature à nous encourager.

Mais, avant d'en venir à l'Europe vue de l'intérieur, je voudrais faire une remarque qui vaut pour les Européens comme pour les autres. L'Europe, c'est surtout une référence de civilisation. Car enfin, qu'est-ce que l'Europe aux yeux du monde et aux nôtres ? C'est le respect des droits de l'homme, c'est un haut niveau de développe-

ment, c'est une protection sociale significative contre les injustices de la nature ou du système. Qui, d'ailleurs, présente cumulativement ces trois caractéristiques et à un tel degré ? Une civilisation, telle que l'histoire de l'humanité tout entière nous conduit à la concevoir, n'est-ce pas justement la liberté, flanquée, d'une part, de la richesse qui permet son exercice réel, et d'autre part, de la protection sociale qui en corrige les injustices ?

Il est donc temps de renoncer au discours sur « l'Europe ou la mort ». Nous sommes encore beaucoup trop riches pour miser sur cette énergie du désespoir. C'est celle de l'espérance qu'il faut capter. Dire, expliquer, pourquoi l'Europe, c'est, bien plus encore que nécessaire, exaltant, plus encore qu'indispensable. L'Europe doit être une envie, pas seulement un besoin.

Ce n'est que sur ce positif qu'on peut mobiliser.

Et nous le pourrons d'autant mieux que, vue de l'intérieur, l'édification européenne paraît susceptible d'avancer.

Il y a un prix à payer, et qui est absurde, pour le décalage entre l'espace économique réel — les frontières communautaires en principe — et le niveau où se décide la politique de régulation — qui reste nationale pour l'essentiel. De ce hiatus, un nombre croissant de responsables prennent conscience, et je suis sûr qu'il s'en trouve beaucoup parmi vous qui ont eu à en sentir les effets.

On voit, à l'inverse, se multiplier les secteurs dans lesquels le passage d'un seuil qualitatif important est en vue.

L'unification réelle du marché intérieur, la transformation possible de l'Écu en véritable monnaie de transaction, compte tenu de son développement inattendu comme monnaie de compte, le développement des synergies industrielles et de recherche que peut provoquer le projet Eurêka sont autant de pistes possibles pour un renforcement qualitatif de l'Europe à terme proche, qu'accentue encore la perception, par les chefs d'entreprises, de la

dimension européenne qu'ils étaient nombreux à récuser il y a quelques années.

Il y a beaucoup à faire dans ces domaines, et paraît notamment devoir figurer au rang des exigences des dix ans à venir l'eupéanisation des universités. Le savoir européen était beaucoup moins cloisonné nationalement sous la Renaissance qu'aujourd'hui !

Il reste que tout cela exige deux conditions. D'une part, que l'exécutif européen se renforce et que les souverainetés nationales s'inclinent devant l'avenir, sauf à devenir les remparts de citadelles gardant fièrement les routes que plus personne n'emprunte. D'autre part, doit être partagée la conviction qu'un fonctionnement en réseau, dense, volontaire, multiforme, peut être parfois préférable à la création de nouvelles instances interétatiques.

Et, dans le tissage de ce type de réseaux, quel qu'en soit le point d'application, il est clair pour tous que les entreprises privées doivent tenir un rôle essentiel, aux côtés des acteurs publics ou parapublics.

C'est à ce prix seulement que l'Europe a une chance de pouvoir jouer tout son rôle dans les trois grands enjeux auxquels notre planète est à présent confrontée.

Le premier est d'ordre économique, et propre aux pays développés. Une part importante des difficultés de la période vient de ce que chacun des trois pôles dominants de l'économie mondiale, États-Unis, Japon, communauté européenne, a une tendance forte à chercher à exporter ses difficultés chez les autres plutôt qu'à les attaquer sur le plan interne.

Le problème essentiel des États-Unis, c'est l'insuffisante croissance de la productivité globale de leur économie : de l'ordre de 1,3 % par an depuis dix ans. Malgré leur incontestable leadership technologique, cela met un très grand nombre d'entreprises américaines dans les plus grandes difficultés, largement aggravées par le cours excessif du dollar, lui-même en partie expliqué par le refus obstiné des autorités d'intervenir à son sujet (jus-

qu'au récent accord de New York qui annonce peut-être un changement fondamental).

Mais, pour le moment, une immense pression protectionniste se développe au Congrès, et le gouvernement américain cherche, à travers les négociations du GATT, à obtenir des autres des concessions douanières compensatrices et au cours du dollar et à leur manque de productivité. C'est une voie dangereuse.

Le Japon, lui, a assuré sa croissance récente surtout par l'exportation, et en se rendant pratiquement impénétrable à toute importation significative ou presque. La pression qu'il exerce de ce fait sur les autres devient intolérable. Mais, au lieu de chercher à provoquer la mutation interne de ses grands équilibres, il cherche à maintenir la rente de situation que constitue son évident protectionnisme.

A jouer ce jeu, il va pousser les autres à se fermer de plus en plus à ses produits, pour le plus grand dommage de sa propre économie, mais aussi du commerce mondial.

Enfin, l'Europe vit sa propre crise sous la forme du chômage dont elle a le triste record dans le monde développé. De ce fait, la perte d'activité nationale que représente tout déficit commercial est intolérable, et toute poussée inflationniste qui décourage l'export et encourage l'import aggrave le drame interne. Du coup, les différents pays d'Europe font de la déflation et s'interdisent la croissance pour se protéger les uns contre les autres au moins autant que face aux États-Unis et au Japon. Il s'y ajoute, dans le cas de l'Allemagne, une crainte mythologique de l'inflation que l'histoire explique, mais qui dépasse largement les exigences du moment.

L'Europe n'en sortira que lorsqu'une monnaie commune donnera une base réelle à une régulation économique unique au niveau communautaire, et lorsque sa personnalité commerciale et douanière sera suffisamment affirmée sous autorité unique au niveau international

pour contrebalancer les pressions américaine et japonaise que je viens de décrire. Libre-échange oui, bien sûr, mais équilibré et dans le cadre d'un système monétaire international acceptable, en tout cas moins dévastateur !

Le second enjeu mondial lourd touche la relation Nord-Sud.

La prétention de l'Occident à isoler totalement les politiques d'aide publique, relativement marginales, de tout le mouvement économique et commercial mondial, aggravée par une autre prétention à imposer à travers les politiques d'aide un modèle social de développement copié sur le nôtre, mais qui échoue partout dans le tiers monde, ont largement fait long feu. L'Afrique est en détresse, les Philippines ne vont guère mieux, l'Amérique latine est ravagée de difficultés structurelles très graves. Chacun admet aujourd'hui qu'il n'y a développement économique possible qu'appuyé sur une large autosuffisance alimentaire, et si le moteur principal de ce développement est endogène. Or, les économies sous-développées sont fragiles. L'étonnant décollage économique, et notamment agricole, de l'Inde n'a été possible que derrière une protection douanière significative. L'Inde a décollé en se protégeant, l'Afrique s'est naufragée en s'ouvrant trop tôt.

Si l'on veut éviter que ces évidences ne poussent petit à petit le tiers monde à une protection excessive, si l'on veut sauvegarder ce qui peut l'être du libre-échange — cet efficace dopant des forts —, alors il faut inclure dans les règles commerciales mondiales un droit à la protection pour les économies fragiles, décroissant au fur et à mesure de leur développement. Il n'y a que l'Europe pour avancer aujourd'hui et faire passer dans les faits une idée aussi iconoclaste, mais aussi décisive !

Le troisième enjeu mondial touche naturellement les problèmes stratégiques Est-Ouest.

Un mot pour rappeler que l'instabilité durable de nombreux pays du Sud aggrave les risques que comporte

la tension Est-Ouest et renforce par conséquent l'urgence qu'il y a à ce que l'Europe soit capable de faire évoluer la politique mondiale dans le sens que je viens d'évoquer.

Mais c'est sur notre continent qu'est engagée la partie la plus décisive. Si la France est relativement sanctuarisée par sa force nucléaire de dissuasion, il n'en va pas de même du reste de l'Europe. Or, la pression soviétique sur l'Europe, si elle doit un jour se déchaîner, ce que je ne crois guère, risque de prendre les formes de tentatives de déstabilisation sociale, de terrorisme, puis éventuellement de pression militaire conventionnelle ou chimique avant de toucher au nucléaire. Pour commencer sur le territoire de nos partenaires, ceci n'en concerne pas moins la France. Et personne ne doit attendre d'un président des États-Unis qu'il traite de telles situations comme si elles concernaient directement son propre territoire et sa propre population. Dans ces conditions, c'est bien aux Européens, et de manière concertée, faute de quoi rien d'efficace n'est envisageable, qu'il incombe de se prémunir contre ce type de situations. Ainsi étayée là où elle ne peut opérer, la couverture américaine n'en serait que plus certaine si l'escalade n'était pas maîtrisée. Ce n'est pas de notre garantie nucléaire que l'Allemagne a besoin, et nous ne pouvons d'ailleurs pas la lui donner de manière crédible, pas plus qu'à nos autres partenaires européens d'ailleurs. C'est d'un système de défense européen adapté à la réalité de la situation présente. L'identité de l'Europe exige sa définition. Le problème est intellectuellement mûr, il n'exige que de l'audace politique. On peut cependant, malgré la rareté de l'audace politique, faire le pronostic que, dans ce domaine, des pas décisifs auront été faits dans les quinze ans qui viennent.

*La carte de l'Europe*¹

Le monde va mal. La méfiance, la crainte mutuelle ont relancé, de manière localisée ou générale, une monstrueuse course aux armements. Des intérêts géopolitiques contradictoires bloquent les évolutions et les issues pacifiques au Moyen-Orient comme en Afrique australe, entretiennent la tension en Amérique centrale, privent la communauté internationale de tout rôle médiateur sur des situations comme celles de l'Afghanistan, du Cambodge ou du conflit opposant l'Iran et l'Irak.

Il s'ensuit que le développement du tiers monde, qui devrait être la préoccupation de tous, disparaît des priorités internationales. L'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine sont victimes des choix auxquels leurs pays sont contraints, qui aboutissent à des systèmes caricaturalement marxistes ou sauvagement libéraux. Et à celles des nations qui ont pu s'ouvrir à la démocratie, l'incurie économique ou la brutalité financière font courir le risque de sanglants retours en arrière. Le fardeau de la dette devient l'entrave la plus grave au développement ; la famine réapparaît. Rares sont les zones où l'évolution va dans le bon sens, où le bon sens guide les évolutions.

Or, dans cet imbroglio, malgré nos efforts, l'Europe est tragiquement absente.

Creuset originel de la civilisation technicienne, elle

1. Motion présentée au Congrès de Toulouse du parti socialiste, octobre 1985.

demeure, pour peu de temps encore, la plus puissante concentration productive de la planète et, pour un tout petit peu plus longtemps peut-être, la plus forte concentration de culture et de savoir que le monde possède. Mais émiettée, elle est politiquement inexistante, et paraît vouée au déclin.

Il nous faut pourtant affirmer que l'Europe de l'Ouest est l'une des rares parties du monde qui présente simultanément les trois principales caractéristiques de ce que nous appelons civilisation : la reconnaissance des droits de l'homme comme fondement de l'organisation politique, un haut niveau de culture et de développement, une protection sociale puissante contre les injustices de la nature ou de l'économie. Il est d'autres formes de culture et de civilisation. Mais nous tenons pour acquis que celle-là est la meilleure qui présente ces trois traits.

Nous tenons pour acquis que la Déclaration universelle des droits de l'homme fait référence à des accomplissements historiques dont l'Europe fournit les plus convaincants. Le communisme, l'intégrisme islamique ont fait la preuve de leur incompatibilité avec les droits de l'homme et des peuples ; le libéralisme s'oppose à une protection sociale significative.

Oui, l'Europe a encore quelque chose à dire au monde. Mieux, elle en a le devoir. Et cela d'autant plus que partout dans le monde, sauf seulement à Moscou, s'exprime une demande significative de l'existence et de l'action de l'Europe. Les peuples opprimés d'Europe de l'Est s'indignent du silence passif de l'Europe de l'Ouest. La Chine rappelle obstinément que l'équilibre du monde serait mieux assuré si l'Europe occidentale faisait directement face à la pression géopolitique qu'elle subit. Les États-Unis laissent savoir qu'ils trouvent financièrement lourde et stratégiquement incertaine la garantie militaire qu'ils donnent à une Europe qui a renoncé à se défendre. Et l'essentiel du tiers monde attend de l'Europe une intervention plus efficace sur les mécanismes économi-

ques et financiers mondiaux qui entravent le développement, une capacité plus grande à contrebalancer la toute-puissance de la domination américaine.

Mais l'Europe n'en finit pas de naître. L'enthousiasme généreux qui animait les « pères fondateurs » leur faisait caresser l'espoir de voir la politique emboîter le pas du technique, la fédération naturellement engendrée par le poids des domaines de gestion mis en commun.

On sait ce qu'il en fut. Les institutions s'enlisent dans le règlement d'incessants conflits subalternes. Aux idées les plus grandes s'opposent les sacrifices les plus mineurs, à l'élan, l'égoïsme. Jamais, pourtant, le besoin d'une Europe unie n'a été aussi pressant, pour quatre raisons au moins :

1) Il devient dangereux que le destin économique du monde dépende d'une seule monnaie dominante, le dollar. Son évolution erratique et le refus absolu du gouvernement américain de gérer sa monnaie dans des conditions qui tiennent compte du reste du monde ont beaucoup aggravé la crise économique que connaît la planète depuis le début des années 70. Il est évident aujourd'hui que l'existence d'une véritable monnaie européenne serait un très utile contrepoids et sans doute un stabilisateur du système monétaire mondial. L'Écu, monnaie de compte aux fonctions limitées, prend spontanément un essor significatif, mais l'essentiel reste à faire : c'est un enjeu décisif de la période présente.

2) La crise profonde que connaît sous des formes diverses le développement du tiers monde ne peut conduire qu'à des situations dramatiques. La copie des modèles américain et soviétique a échoué. C'est la responsabilité de l'Europe de contribuer à modifier les règles régissant les échanges mondiaux pour favoriser des économies fragiles, protéger ce qui ne survivrait pas sans l'être, dissocier la transmission des savoirs de celle des modèles sociaux. Il n'y a que l'Europe qui puisse donner toute sa puissance à une telle action qu'elle a en partie

entreprise. L'Europe ne peut tout faire seule, mais ces changements ne peuvent se faire sans elle.

Mais c'est surtout pour des raisons internes à l'Europe elle-même qu'une avancée décisive dans son édification est nécessaire.

3) Sur le plan économique, l'Europe doit faire aujourd'hui l'objet d'une approche pragmatique et sélective. Sans renoncer à l'objectif général de « parfaire le grand marché » par la suppression généralisée des entraves juridiques, techniques et financières, il faut aller aux urgences. L'urgence, c'est remédier à la faiblesse de l'Europe dans le domaine industriel et de la recherche par rapport à ses grands concurrents américains et japonais. Les groupes européens ne sont pas aptes, en particulier du fait de leur division, à fabriquer un certain nombre de systèmes qui assureraient leur présence dans les secteurs de pointe garantissant l'autonomie de la défense nationale des différents pays européens. Il faut se servir de l'Europe pour établir les rapports de force sur le marché mondial et faire face aux défis techniques et industriels. Le programme Eurêka, qui tend à la fabrication en commun de prototypes relevant des secteurs de haute technologie, est un pas dans ce sens. D'autres pas sont à faire en combinant une approche bilatérale et une approche communautaire. Mais il ne servirait à rien de développer des coopérations technologiques si leurs conséquences sociales ne sont pas mesurées et prises en charge en commun, dans les politiques du travail, de la protection sociale et de l'égalité des chances, notamment.

4) Enfin il se pose à l'Europe la redoutable question de sa défense. En cas de conflagration mondiale, l'engagement américain est évident. Mais les seules questions sérieuses sont celles qui se posent avant. On ne peut nier que la défense de la population de tel ou tel pays de l'Europe ne soit pas pour un président des États-Unis aussi importante que la défense de sa propre population. On ne peut éviter qu'en cas de situation troublée, de

déséquilibre local, les vraies menaces ne soient plutôt celles du terrorisme, de la déstabilisation violente, ou même de l'action militaire conventionnelle ponctuelle, ou encore du blocage des approvisionnements pétroliers, que celle d'une attaque nucléaire. Encombrée de ses divisions, de ses choix diplomatiques et stratégiques divergents, l'Europe n'ose même pas poser ces problèmes publiquement. La dissuasion française ne répond pas pour les autres Européens. Elle ne répond qu'à certaines menaces pour la France. C'est aujourd'hui une responsabilité politique évidente pour l'Europe que de poser et de traiter ces problèmes. Il y faudra du temps... raison de plus pour commencer. C'est aujourd'hui une responsabilité politique évidente pour l'Europe que d'envisager la définition d'une stratégie et la constitution de moyens lui permettant de contribuer significativement, et de manière autonome, à sa propre sécurité.

La communauté européenne a donc besoin d'un renforcement qualitatif, d'un changement de nature dans les quelques années qui viennent.

Cela paraît peu probable. Cependant, bien des signes montrent que dans différents domaines, le seuil d'un passage à une tout autre dimension n'est pas loin. C'est le cas en matière de recherche scientifique : l'évidence qu'une réponse concertée des pays d'Europe à l'initiative stratégique du président Reagan s'est largement imposée, permettant un accueil favorable du projet Eurêka, qui peut donner naissance à une nouvelle dimension de la recherche et de l'industrie européennes. Les inquiétudes, les propositions, les débats sur les problèmes institutionnels de la Communauté laissent aussi penser que des pas en avant sont proches. On l'a vu, le développement spontané du rôle de l'Écu est tel que sa transformation en monnaie de transaction et de réserve devient imaginable. Toutes ces cartes doivent être jouées à la fois. Le rôle de la France y est essentiel.

Mais qu'il s'agisse de faire de l'Europe une puissance

publique, c'est-à-dire un outil de régulation économique au service de l'expansion, ou de faire davantage contribuer l'Europe à la lutte contre le sous-développement, l'une et l'autre cause sont par nature étrangères à ce que l'on appelle le libéralisme. Ces projets ne sont pas ceux de la droite française. On se demande d'ailleurs en quoi ceux qui professent la dérégulation économique, le désengagement généralisé de l'État, l'affirmation que l'économie se porte d'autant mieux qu'elle est affranchie de toute contrainte, peuvent continuer à s'intéresser à l'édification d'une puissance publique européenne.

Il est clair, en tout cas, qu'il s'agit là d'une tâche pour les hommes de gauche, pour les socialistes, et qu'elle est de nature à mobiliser l'essentiel des volontés et des enthousiasmes dont la société française est capable.

*Le droit à l'autonomie alimentaire*¹

Cette session du Conseil mondial de l'alimentation se tient juste après un sommet des sept pays les plus industrialisés. C'est aussi à la lumière des conclusions de ce sommet, conclusions qui sont loin de nous satisfaire entièrement, qu'il nous faut analyser la situation et prévoir les mesures ou orientations nécessaires pour y faire face. Je vais tenter de le faire en évitant que la courtoisie diplomatique n'aboutisse à estomper les vraies difficultés et à édulcorer diagnostic et remèdes.

— Grâce aux *résultats obtenus depuis dix ans* en Asie, en Europe et en Amérique du Nord, la crainte d'un décalage croissant entre la production alimentaire mondiale et les besoins s'estompe.

— La malnutrition n'en subsiste pas moins en Afrique, en Amérique latine et dans certaines parties de l'Asie, à cause de déséquilibres régionaux entre le volume et la nature de l'offre et ceux de la demande. Et bien des zones connaissent des situations en voie d'aggravation.

— La situation financière du monde se caractérise par une insolvabilité croissante de la plupart des pays du tiers monde et notamment de la totalité des PMA, ce qui met en cause leur capacité d'acheter l'alimentation qui leur manque comme de réaliser des investissements importants.

1. Discours prononcé à l'occasion de la dixième session du Conseil mondial de l'alimentation, Addis-Abéba, le 12 juin 1984.

— La crise économique, la désorganisation financière mondiale qu'elle provoque et les politiques que suivent les grands pays développés ne permettent pas d'augurer un changement prochain de cette situation. C'est, hélas, en volume d'aide publique et privée au moins stable sinon décroissant et en niveau de taux d'intérêt largement excessif qu'il est prudent de raisonner. Chacun sait que la France demande au niveau international et pratique en ce qui la concerne une politique fort différente. Mais nous sommes un peu seuls.

Pourtant, le fait de devoir chercher les solutions à la malnutrition en l'absence d'un flux financier massif ne doit pas conduire à un pessimisme particulier. Les blocages essentiels en ce domaine ne sont en effet pas d'abord d'ordre financier. Le champ d'action principal est sans doute celui du changement des règles du jeu, au niveau international — mondial ou régional — comme national — économique, administratif et culturel.

A cet égard, je voudrais souligner quelques points, à mes yeux décisifs, pour *éclairer le diagnostic*.

— Toute insuffisance alimentaire traduit un sous-développement agricole local.

— Le développement agricole ne peut se concevoir comme sectoriel et spécifique. Il est le produit d'un large ensemble de facteurs exprimant la relation de l'activité agricole proprement dite, avec son amont (fournitures), son aval (transformation, distribution), les infrastructures qui lui sont nécessaires, la politique de préservation des sols et d'aménagement du territoire, l'artisanat, le commerce, la petite industrie et surtout l'organisation administrative et politique du territoire. Tout cela se résume à la réalité de l'équilibre villes-campagnes tel que le façonnent les habitudes et les traditions culturelles, les politiques gouvernementales, surtout en matière de prix à la production et de distribution, et le degré d'autonomie administrative dont le paysannat dispose pour s'impliquer dans son propre développement.

— L'aide alimentaire est indispensable pour traiter sur une période brève les situations d'extrême urgence (cela est particulièrement vrai dans le pays qui nous accueille aujourd'hui, l'Éthiopie, qui a connu une très grave sécheresse). Devenant durable, elle exerce une pesée à la baisse des prix agricoles à la production et provoque des changements d'habitudes alimentaires qui se révèlent souvent très dommageables à l'activité agricole locale. Elle ne peut se pérenniser et avoir des effets structurels positifs que si elle est correctement incluse, constituant une ressource alternative à l'argent, dans des politiques de développement intégrées ayant une forte dimension de stratégie alimentaire.

— Le développement agricole local n'est pas seulement soumis aux conditions économiques et politiques qui se font jour dans les différents pays, et aux effets bénéfiques ou pervers de l'aide alimentaire. Il l'est aussi aux influences exercées par le commerce international.

C'est donc de tous ces facteurs qu'il faut tenir compte pour définir des politiques adaptées. Je vais tenter de le faire en soulignant *quelques axes essentiels*, sans trop de respect pour les positions nationales de tels ou tels pays, fussent-ils partenaires et amis, et en parlant davantage en tant que militant du développement qu'en tant que ministre partie à une négociation. Nous n'élaborons ici que des vœux, profitons-en pour donner de la liberté à nos réflexions. *Ce sera la troisième partie de mon exposé.*

— Les grands exportateurs de produits alimentaires sont des pays développés. Tous assurent à leurs agriculteurs, par des techniques multiples allant des subventions aux exportations jusqu'aux subventions pour ne pas produire, des revenus bien supérieurs à ceux qu'ils tireraient de leurs seules ventes aux prix du marché dit mondial. Ces derniers prix sont ceux de surplus, ils ne sont pas rémunérateurs pour des agriculteurs dont ils constitueraient la seule ressource. Il résulte de cette situation que seuls des systèmes agricoles très perfor-

mants peuvent résister à la pression du marché international. A l'inverse, la croissance d'agricultures à faible productivité exige une certaine protection. La Chine et l'Inde ont développé leur agriculture en se protégeant. Pour l'essentiel et à quelques exceptions près, l'Afrique a affaibli la sienne en s'ouvrant trop. Il en va largement de même en Amérique centrale et dans le nord de l'Amérique du Sud.

Les règles internationales des échanges doivent tenir compte de ces constats et accepter notamment que les pays en développement protègent leurs niveaux de prix agricoles intérieurs, notamment par des prélèvements aux frontières sur certains produits importés de grande consommation susceptibles de concurrencer les productions locales.

Ce n'est qu'à partir d'un niveau significatif de développement que l'accès au commerce international devient possible et que le libre-échange peut être encouragé. Encore faut-il relever que, même dans le domaine strict des échanges internationaux, la définition de nouvelles « règles du jeu » peut revêtir une grande importance.

Ce sera le sens de la position de la Communauté économique européenne à Ottawa, à la fin du mois de juin, pour une redéfinition de l'Accord international sur le blé qui intègre plus complètement le point de vue des pays importateurs. La création de nouvelles facilités de crédits pour les pays en développement et d'un organisme aux fonds *ad hoc* pour les gérer constitue un des nouveaux outils proposés ; l'invention d'un STABIM, symétrique du STABEX, destiné à corriger les variations des prix d'importation des approvisionnements en produits vivriers pour les pays en développement, représente aussi une nouvelle voie à explorer en commun.

Je souhaiterais ici être à l'écoute des pays les plus concernés pour rechercher avec eux les inflexions à apporter aux négociations en cours, sur le blé, sur le sucre ou sur d'autres produits.

Dans ce domaine, celui de la relation entre le développement agricole et les échanges internationaux, je veux surtout affirmer ici non seulement le droit à la sécurité alimentaire, mais, plus nettement encore, *le droit à l'autonomie alimentaire* (ou à une moindre dépendance vivrière) pour les pays en développement.

Ce droit, les pays d'Europe l'ont conquis en bâtissant et en défendant la Politique agricole commune, souvent dans l'hostilité des organisations internationales conservatrices.

Ce droit, les pays en développement sont en train de le conquérir : encore faut-il ne pas l'entraver totalement.

Je constate qu'au GATT il est prévu, il est permis de mettre en place des systèmes de protection pour les industries naissantes des pays en développement.

Mais, *dans le domaine agricole, il n'y a rien d'équivalent*. Dans beaucoup de pays, les économies vivrières ont été détruites : pour qu'elles renaissent, ne faut-il pas leur assurer un minimum de protection ?

— Hors quelques cas, le niveau pertinent d'organisation économique capable de favoriser le développement est rarement le niveau national. La lutte contre la désertification, la maîtrise des eaux par grands bassins, la recherche agronomique et sa vulgarisation, la nécessité d'ensembles économiques aux ressources suffisamment polyvalentes pour permettre des niveaux de prix rémunérateurs pour l'agriculture, l'organisation de la protection aux frontières pour une collectivité dont la taille soit telle qu'elle inclue des ressources exportables, tout cela exige l'amélioration de l'organisation régionale. L'efficacité de la politique agricole communautaire l'a bien montré. Le Pacte andin, le tout récent CASAR, la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le CILSS, la SADCC en Afrique australe et bien d'autres exemples montrent que cette nécessité est ressentie. Elle doit être beaucoup plus encore reconnue et développée.

— L'aide alimentaire doit être intégrée de manière cohérente dans la politique locale et régionale de développement. Sa contre-valeur en monnaie nationale doit financer des infrastructures, des projets de recherche ou des programmes de vulgarisation et de formation.

La coopération technique dont elle doit s'accompagner doit être conçue pour répondre aux besoins locaux durables. Un aménagement convenable des systèmes de distribution et de prix peut contribuer, si nécessaire, à l'affecter de manière prioritaire aux besoins alimentaires des catégories défavorisées, pour diminuer le degré de pression économique exercée sur la campagne.

— Le niveau des prix agricoles à la production et la fiscalité doivent tendre à préserver l'activité agricole et le monde rural. Une pression excessive décourage l'agriculture vivrière, favorise l'exode rural, pousse à la concentration urbaine en bidonville, donc à des situations insolubles. Partout où il y a malnutrition, il est plus que probable que la ville et l'administration centrale prélèvent trop sur la campagne.

— Le développement ne tombe pas du ciel. Les inconvénients écologiques et les échecs économiques des grands ouvrages hydrauliques, des projets massifs pour cultures d'exportation, des investissements de technique trop complexe pour la bonne compréhension du paysan local ne sont plus à démontrer. Ceux des exploitations agricoles frappées de gigantisme non plus.

Il n'est de développement que d'hommes. Et c'est l'évolution à peu près homogène de tout le milieu paysan dans une même zone qui assure le progrès alimentaire.

Un agriculteur novateur est souvent rejeté par le milieu, sauf si son efficacité est petit à petit convaincante. Il y faut des structures de dialogue et d'écoute. De plus, il n'y a pas de développement agricole sans quelques petites infrastructures locales et un peu d'outillage. La seule forme de financement immédiatement disponible est l'épargne campagnarde, qu'elle prenne la forme d'argent

ou de travail. Toutes les expériences connues sont convaincantes : il faut pour cela des structures d'initiative souples, où la paysannerie locale se sente maîtresse du jeu. Aucune administration centrale ne peut s'y substituer.

Mon pays, qui est probablement, de tous les pays industrialisés, un des plus centralisés, connaît les méfaits et l'asphyxie d'une telle forme d'organisation : aussi avons-nous entrepris de les corriger par un large effort de promotion des initiatives locales et de décentralisation.

On peut songer à des coopératives. Mais l'outil essentiel est certainement la collectivité territoriale de base, la commune ou le village. Si la population concernée est suffisante (cinq à dix mille habitants par exemple, pas plus pour éviter toute bureaucratie), alors l'expression des besoins a une chance d'être pertinente et la volonté de trouver des solutions, d'être forte.

Le pouvoir local doit avoir, pour assumer pleinement ses responsabilités en matière de développement, une grande autonomie de décision d'investissement (petite irrigation, routes, silos, champs expérimentaux, matériel collectif, etc.). Qu'il utilise le travail de ses membres hors des périodes de travaux agricoles, qu'il utilise son petit pouvoir fiscal, qu'il emprunte à une caisse locale d'épargne ou de crédit agricole, ce pouvoir municipal doit avoir une autorité vraie sur le développement dans tous ses aspects. Un cadre comptable simplifié y sera une aide peu coûteuse et tout à fait décisive. Des expériences nombreuses l'attestent en Chine, à Madagascar, au Sénégal et ailleurs. Une assistance administrative intelligente, portant sur les outils du développement de base, est sans doute l'une des formes d'aide les moins coûteuses et les plus capables de produire des résultats considérables en relativement peu d'années.

On ne transforme pas les données du développement en un discours. J'ai seulement voulu marquer — m'opposant aussi bien aux conformismes et aux égoïsmes des

pays développés qu'aux diverses facilités où se complaisent certains pays en développement s'agissant de la perpétuelle revendication d'aide, de la croyance aux recettes miracles de la technique moderne ou de la confiance excessive dans les vertus de l'administration d'État — quelques vérités incontournables et dérangeantes, mais sans la prise en considération desquelles le développement ne se fera pas. Je suis à peu près sûr ainsi d'avoir déplu à tout le monde, ce qui est une assez sûre garantie d'avoir posé de vrais problèmes. C'est pourquoi je veux conclure en les résumant :

— le décollage initial de l'agriculture exige d'être protégé ;

— l'incitation au développement agricole a besoin d'une assise régionale ;

— l'aide alimentaire doit être intégrée à sa place, qui est modeste, dans des politiques de développement global incluant des stratégies alimentaires ;

— la clé du développement agricole est un équilibre satisfaisant des relations villes-campagnes en matière de prix et de fiscalité ;

— le développement agricole est d'abord local. Il exige que la paysannerie dispose des moyens administratifs de son autonomie de décision.

3

L'économie de la mutation

La rigueur et l'imagination

Coll. Michel Rocard, 090

« C'est la réalité qui nous a entraînés là. C'est le constat que, *quand on gouverne, on rencontre des faits, et ce sont les faits qui doivent amener le discours à s'adapter.* »

RTL-Le Monde, 1^{er} mai 1985.

*La crise touche notre système de valeurs*¹

Dans l'Occident développé, la crise est perçue d'abord à travers ses manifestations économiques. Le chômage, en constant progrès, atteint un niveau tel qu'il met en cause la cohésion sociale de nos pays. L'inflation ne peut être ralentie qu'à un coût humain considérable, et sa progression devient elle aussi dangereuse. Des régions et des branches entières dépérissent et voient leur avenir condamné. Il s'y ajoute l'impression qu'il n'y a plus de doctrine économique pertinente, donnant de la situation une analyse plausible et proposant des remèdes efficaces.

C'est que la crise est en fait plus profonde que cela. Elle touche nos systèmes de valeurs, les idéologies et la légitimité du pouvoir. Les grands systèmes publics (éducation, protection sociale) deviennent, par leur rigidité, inefficaces et contestés. Le champ du pouvoir s'étend, mais au profit d'une bureaucratie anonyme. Le pouvoir lui-même est de moins en moins imaginatif, de plus en plus paralysé, et voit ses marges de liberté de plus en plus réduites.

A cela s'ajoute le décalage croissant entre l'espace territorial où s'exerce l'action politique et l'espace économique où se diffusent les techniques et où se font les échanges. Les États-nations d'aujourd'hui, notamment en Europe, ont peu de prise sur les grandes forces multinationales qui maîtrisent la recherche industrielle,

1. Article publié dans *Le Monde* du 7 avril 1981 (extraits).

imposent leurs produits, les modes de vie et les cultures qui en découlent, dominent les échanges économiques et financiers et par là, les balances des paiements de bien des pays.

Impuissants à contrôler la mutation technologique sur leur territoire, les États sont pourtant de plus en plus appelés à en assumer le coût social. Assistance, sécurité sociale, subventions, aides aux entreprises, branches ou régions en difficulté, avantages fiscaux et protection douanière sont demandés avec de plus en plus d'insistance alors que les moyens de les garantir diminuent. La demande d'intervention de l'État grandit alors que sa puissance réelle décroît.

*La France dans la crise*¹

Notre pays affronte la situation mondiale avec des chances et des handicaps particuliers, les unes et les autres sont connus.

Parmi les chances de la France, figure un très bon niveau de productivité horaire du travail, la qualification moyenne élevée de la main-d'œuvre, quelques points forts industriels même s'ils sont à défendre, la capacité du pays à mener à bien de grands projets industriels souvent sur initiative publique, et parfois en coopération avec des pays étrangers. L'espace, l'aviation lourde, le nucléaire en sont des exemples nets et ne sont pas les seuls. N'oublions pas, dans un monde aux ressources alimentaires actuellement rares, le potentiel que représentent notre surface agricole utile, la fertilité de nos sols et notre climat. Ajoutons enfin la chance d'amélioration du dialogue social que donne l'existence d'un pouvoir que le suffrage universel a orienté à gauche.

Les handicaps sont graves. Le premier est l'affaissement relatif de notre appareil de production, notamment industriel, depuis une dizaine d'années. Les signes en sont multiples.

Je me limiterai à citer deux signes de cette fragilité structurelle :

— Tout d'abord, le commerce extérieur, qui fait

1. Discours prononcé lors de l'installation de la Commission nationale de planification, le 8 septembre 1982.

clairement apparaît que notre pays perd pied dans la concurrence avec les grands pays industriels : en huit ans, notre *déficit* commercial est passé de 4 MMF en 1973 à 60 MMF en 1981, et les premiers chiffres disponibles pour 82 montrent la poursuite de cette dégradation. Ce résultat apparaît encore plus inquiétant si l'on considère que l'essentiel de ce déficit résulte de nos échanges de produits industriels avec trois pays, la RFA, les USA et le Japon. Cette situation, qui ne pourrait sans conséquence dramatique être prolongée sur cette tendance, résulte d'un double mouvement : d'une part, la réduction de la part des exportations françaises dans le commerce extérieur de l'OCDE ; d'autre part, une aggravation de la pénétration de notre marché intérieur : près de 40 % des produits industriels achetés aujourd'hui en France sont d'origine étrangère, contre 25 % il y a huit ans, et ce chiffre atteint 50 % des biens d'équipement, faiblesse bien connue de notre industrie.

— Le deuxième signe de l'affaiblissement de notre appareil productif réside dans la dégradation de la situation financière de nos entreprises. L'épargne brute des sociétés, c'est-à-dire leur capacité à investir, en proportion de la valeur ajoutée, a été pratiquement divisée par deux au cours de la décennie écoulée, passant de 14,4 % en 1972 à 7,7 % en 1981. L'investissement de ces mêmes sociétés a été simultanément marqué par un important recul que l'on peut évaluer à plus de 10 % en volume de 1981 sur 1973.

Il faut bien souligner que cet affaiblissement relatif de notre appareil productif, que je dépeignais à l'instant devant vous, constitue un phénomène continu qui s'observe pratiquement sur toute la décennie des années 70. Les derniers chiffres disponibles pour 1981 et 1982 traduisent simplement la poursuite de cette dégradation dans un contexte de crise mondiale et de compétition internationale exacerbée.

Le second handicap est la longue accoutumance de la

France à l'inflation, qui d'ailleurs rejaillit sur notre compétitivité extérieure et sur notre balance des comptes. Ce trait dominant de l'économie a affecté bien des phases de notre histoire : déjà sensible avant la guerre, il marque fortement l'après-guerre, puis la fin de la IV^e République. La V^e a connu une accélération lente, très progressive mais presque continue, de la hausse des prix jusqu'à la période actuelle. Il y a derrière ce phénomène des habitudes, des comportements, des mécanismes et jusqu'à des structures ; tous les acteurs économiques agissant sur le territoire font des anticipations généralement en accélération. Les consommateurs sont peu habitués à lutter sur le front des prix. La plupart des revenus, et notamment les salaires, évoluent dans des conditions qui traduisent une indexation de fait. La part du produit national, pour autant qu'on puisse la mesurer, qui va à des enrichissements sans cause, qui rémunère des effets de monopole, des spéculations, des parasitismes ou des situations stratégiques favorables, est excessive par rapport aux composantes saines que sont les salaires, les prélèvements obligatoires, et les bénéfices normalement tirés d'activités productives. L'excès d'endettement, et, dans le cas des entreprises, la croissance beaucoup plus rapide de l'endettement que celle des fonds propres constituent aussi des facteurs importants d'inflation, au moins en ceci qu'un endettement lourd est dissuasif de toute désinflation, puisque cette dernière entraîne l'aggravation du poids de la dette. Depuis une vingtaine d'années, sinon plus, la France accompagne ou précède les poussées inflationnistes qui se produisent dans le monde, mais n'accompagne pas les ralentissements ou les baisses des rythmes de hausses de prix propres aux pays développés. Cette situation est d'une extrême gravité, elle contribue à la détérioration de notre balance extérieure, elle fragilise notre monnaie, elle affaiblit notre appareil industriel, elle contribue à limiter l'autonomie de décision et d'orientation de l'ensemble français.

Le troisième handicap est la faiblesse du tissu contractuel, l'insuffisance du dialogue social. Outre son prix en perte de productivité dans les entreprises, cette situation rend difficile la définition en commun et l'application par volonté convergente des acteurs des politiques, ici ou là restrictives, qui peuvent se trouver nécessaires pour passer des caps difficiles, comme c'est le cas actuellement.

Le quatrième handicap, qui est un peu à la source de tous les précédents mais qui les dépasse, est de nature culturelle. La France n'est vraiment devenue une puissance industrielle qu'après la dernière guerre. Elle avait encore une majorité absolue de population rurale en 1935, soixante-dix à cent ans après que les autres pays de l'Europe développée, Italie comprise, eurent connu une majorité absolue de population urbaine. De ce fait, la France est peu habituée à son industrie ; il a même été écrit que le peuple français n'aime pas son industrie. En tout cas, une longue hibernation sous le protectionnisme (1892-1957) et aujourd'hui encore une habitude très générale chez tous les acteurs économiques de se tourner vers l'État pour demander garanties, protections, prêts bonifiés, marchés publics, subventions, détaxations marquent profondément notre vie économique. Dans des secteurs entiers, nous sommes de ce fait sortis des règles normales de la compétition : agriculture, logement, chantiers navals, sidérurgie et bien d'autres de moindre envergure. A cela s'ajoutent des comportements d'épargne qui fuient le risque industriel, une longue timidité bancaire qui commence seulement à s'estomper, en ce qui concerne le financement long de l'investissement, une quasi-absence de toute imprégnation économique dans les enseignements primaire et secondaire, insuffisamment et tardivement corrigée, une confusion assez générale faite par l'opinion entre les ressources propres des entreprises et la fortune personnelle de leurs propriétaires, une insuffisante sensibilité du corps social français à des vérités aussi simples que celles-ci : on ne

distribuée que ce que l'on a produit, la richesse des entreprises et celle de la nation sont des quantités limitées, toute prestation gratuite a un coût, il n'y a de trésor caché ni dans les entreprises, ni dans les banques, ni dans les caisses de l'État, etc. Le tableau ne serait pas complet si je ne mentionnais en face de cela une attitude patronale crispée et méfiante, ce qui peut être compréhensible, mais n'arrange rien. Attaqués de tous côtés, ayant le sentiment fondé d'être incompris, sachant que leurs entreprises paient en dernier ressort le coût des dérèglements financiers de la société, les chefs d'entreprises se défendent en tentant au moins de préserver leur pouvoir, et le font autour d'une conception personnelle et parfois fort autocratique de ce pouvoir. Or, cette conception est peu compatible avec l'évolution vers plus de concertation et un pouvoir plus diffusé qu'appellent à la fois une population salariée de plus en plus cultivée, et le besoin croissant de souplesse et d'adaptabilité des entreprises dans le monde actuel, évolution que traduit d'ailleurs le fonctionnement des grandes entreprises en Allemagne ou aux États-Unis.

On aura noté que je me limite ici aux handicaps propres à la France, sans rappeler ceux qui nous sont communs avec tous les pays développés ou presque : montée des transferts sociaux plus rapide que la production, difficulté croissante d'équilibrage des comptes publics, et crise de société plus générale touchant le système éducatif, les formes de la vie urbaine, et l'inquiétude pour la sécurité.

Cette somme de handicaps est lourde, tout spécialement en ce qu'elle implique une dégradation de la position relative de la France dans le monde. La question clé est dès lors celle de savoir si notre pays restera dans la dernière décennie du siècle capable de préserver son indépendance technologique, financière, diplomatique et culturelle, dans cet ordre qui est, pour simplifier, celui où ces différentes formes d'indépendance dépendent les unes des autres. Les évolutions en cours sont à cet égard

mauvaises, et il serait, de ce fait, illusoire de prétendre parvenir au résultat espéré par une simple préservation frileuse de positions déjà acquises et qui sont en fait menacées.

Coll. MichelRocard.org

*Traiter le problème au fond*¹

Le chômage est le résultat de facteurs multiples, et il faut donc l'attaquer de bien des manières à la fois. Beaucoup dépend de l'appareil de formation initiale et continue. Nous avons près de 30 % de chômeurs chez les moins de vingt-cinq ans, les Allemands en ont 12 %, et naturellement il y a moins de petite délinquance chez eux. Pourquoi ? Il y a beaucoup à faire et on sait quoi faire.

Beaucoup est à faire aussi pour faciliter la création de petites entreprises. Il y a là au moins une ou deux centaines de milliers d'emplois en jeu. Les procédures sont inutilement compliquées, donc dissuasives. Mais je ne comprends surtout pas pourquoi nous n'osons pas consentir une large déduction fiscale pour faciliter la naissance d'entreprises et asseoir leur développement pendant cinq ans. Et qu'on ne me parle pas de perte de recettes : en les empêchant de se créer, on empêche la naissance même de la matière fiscale !

Là comme ailleurs, notre puissante direction générale des impôts a pour métier de tuer les poules aux œufs d'or. Bonne chance à P. Bérégovoy pour nous éviter ce massacre.

On peut espérer aussi dégager bien des emplois d'une meilleure modulation de la durée de travail. Mais là-dessus les raisonnements sont souvent trop simplistes et

1. Discours prononcé lors de la Convention du parti socialiste, les 15 et 16 octobre 1984 (extraits).

je crains pour notre confort intellectuel que A. Sauvy n'ait largement raison. Il n'existe rien qui ressemble à une quantité nationale de travail qu'il suffirait de partager équitablement entre tous les demandeurs. La vérité reste que c'est le travail des uns, par la demande que constitue leur revenu, qui crée le travail des autres, et cela nous ramène à la régulation centrale. Mais auparavant, toujours sur la durée, je voudrais faire observer deux choses. D'abord, il est d'innombrables cas où le fait de réduire la durée du travail, mais sans compensation intégrale immédiate de salaire, permet de passer d'un poste à deux, voire trois, c'est-à-dire de produire plus, de fournir plus d'emplois, et d'économiser sur les coûts, donc sur les prix, donc de réduire l'inflation en utilisant mieux machines et équipements. Le champ est vaste, les emplois créables très nombreux, mais cela ne peut résulter ni de la loi ni du règlement, cela ne peut que se négocier par entreprise, car l'application est très complexe. Ensuite, au contraire, il est aussi des cas nombreux, dans certains services publics notamment, mais aussi dans l'industrie ou les services, où une durée trop limitée du travail est une entrave à l'activité collective. Mieux vaut le reconnaître, et payer pour cette servitude particulière, que de maintenir l'étranglement. En cette matière décisive, qui concerne des centaines de milliers d'emplois, la modernisation, c'est le traitement ponctuel et l'assouplissement. La condition majeure en est sans doute l'action d'un syndicalisme responsable et intelligent : on peut sûrement tout espérer des travailleurs de France.

Une autre entrave lourde au développement de l'emploi est la modalité de financement de notre sécurité sociale. Sans mettre en cause, ce qu'il faudrait pourtant faire mais c'est un autre débat, le principe d'un système de recettes par cotisations assises sur les salaires, il faut constater que, vu les taux, ce mécanisme est un frein puissant au développement de l'emploi. Faute de pouvoir changer vite un tel système, ce qui est très difficile,

pourquoi, la charge de chaque entreprise étant connue, ne pas répartir cette charge non sur la totalité de l'effectif mais sur 90 % de l'effectif moyen des trois dernières années ? De la sorte, le patron qui licencie ne fera pas d'économies sur charges sociales au moins pour 10 % de l'effectif, et il y sera moins incité. Et celui qui embauche embauche en franchise de charges sociales. Les nouveaux embauchés ne commenceront à entraîner des cotisations qu'au bout d'un an et demi environ, quand ils pèseront dans la moyenne des effectifs, mais aussi quand ils seront devenus vraiment productifs, parce que bien habitués à l'entreprise.

Faire cette réforme voudrait dire que pour toutes les entreprises qui ont un marché à peu près stable, et c'est la grande majorité, il sera possible d'embaucher en franchise de cotisations sociales pendant plus d'un an. Je serais étonné qu'il n'y ait pas vingt ou trente mille emplois résultant de cette seule mesure.

Tout cela, bien mené, représente peut-être trois cent à cinq cent mille emplois créables en deux ans. Et pourtant, ce n'est pas l'essentiel. L'essentiel, c'est que la vraie solution au problème de l'emploi, c'est la croissance. Et nous voilà dans le fameux débat. Nous n'avons plus le droit de nous tromper, ni de nous perdre dans des arguties.

Quiconque n'a pas encore compris, devant le drame du déficit extérieur et la menace qu'il comporte pour l'indépendance nationale, qu'on n'a pas le droit de parler de croissance sans considérer ce que cela entraîne pour la balance des paiements et pour l'inflation paralyse objectivement nos efforts.

En effet, dans l'état actuel de notre balance des paiements et tant que nous ne modifions pas sa structure, la France ne peut pas se permettre une croissance plus rapide, ni même aussi rapide, que celle de ses grands partenaires commerciaux, a fortiori si elle a plus d'inflation qu'eux.

Le mécanisme de ce blocage dramatique est simple : nous achetons à l'étranger en moyenne depuis une décennie le quart de ce que nous consommons. Et nous ne pouvons payer que dans la seule mesure où nous vendons autant. Sinon, nous empruntons, ce qui compromet gravement l'avenir. Dès lors, si la croissance chez nous dépasse celle des autres, nos achats augmentent plus vite que nos ventes et nous entrons dans le cycle infernal de l'endettement et de la déflation brutale alors rendue nécessaire. De ce fait, la politique d'assainissement progressif du commerce extérieur que suit le gouvernement est la seule possible dans le principe.

Reste à savoir si elle nous laisse plus de marges que nous n'en utilisons. Ma réponse est oui, pour deux raisons. La première est que toutes les mesures que je viens d'évoquer sont moins des incitations à une forte croissance qu'un aménagement résolu de l'état de choses actuel, en faveur de l'emploi. La seconde raison est bien plus forte, vous allez le voir.

Il résulte de ce que je viens de dire qu'on ne peut pas créer massivement des emplois nouveaux si la croissance qu'ils induisent nous met en déficit extérieur. Cela est vrai, naturellement, sauf le cas où les emplois en question, par la nature même de l'activité, auraient précisément pour objet d'améliorer l'équilibre extérieur en permettant soit d'exporter plus, soit d'importer moins.

Et c'est là qu'il y a de nombreuses choses à faire. Je ne veux en citer que trois. La première découle de la constatation que cent francs d'impôts utilisés en aides aux entreprises pour développer leurs services commerciaux à l'étranger rapportent en termes de contrats deux ou trois fois leur mise en moins de deux ans. C'est le meilleur placement de dépense publique que l'on puisse imaginer. Il faut multiplier par cinq ou dix l'effort que nous faisons dans ce domaine. La seconde va dans le même sens. Un dollar à plus de neuf francs est la plus fabuleuse des incitations à l'export, encore faut-il pouvoir investir pour

fournir : pourquoi ne pas réduire largement, dans l'impôt sur les sociétés, la part qui résulte de l'export (au prorata du chiffre d'affaires), pour augmenter l'autofinancement ?

La troisième touche la maîtrise de l'énergie. Les résultats que nous avons obtenus à Conflans sont étonnants. Extrapolés au niveau national, avec les lenteurs et les pertes d'efficacité que cela suppose, ils impliquent néanmoins qu'une mise de fonds initiale d'une vingtaine de milliards de francs permettrait, en environ deux ans, la création d'à peu près cent mille emplois dans le bâtiment et les travaux publics, et l'économie en devises de plus de dix milliards de francs par an par réduction de la facture pétrolière, nous donnant par là un droit à la croissance supplémentaire chaque année de 0,25 % du produit national. J'ajoute que les matériels nécessaires sont à 85 % français, et que l'augmentation massive de leurs commandes en fera baisser les prix, ce qui est bon pour l'inflation, et j'ajoute enfin que depuis que j'ai risqué cette idée à la télévision, plusieurs bureaux d'études ont fait travailler leurs ordinateurs et ont authentifié à peu près mes propres résultats. C'est la spirale ascendante de la croissance permise par le déblocage extérieur.

Alors, pourquoi ne fait-on pas tout cela ? A cause de l'inflation. Nous sommes, vous le voyez, toujours dans la régulation économique générale, qui me paraît à moi être le champ le plus décisif de la modernisation du pays.

Non seulement l'inflation ronge le pouvoir d'achat, ce qui est déjà une raison suffisante de la condamner, mais aussi elle renchérit nos prix et donc limite nos exportations, ce qui aggrave la contrainte précédente et du coup le chômage ; elle peut conduire à des dévaluations, ce qui renchérit beaucoup la dette et aggrave encore le blocage. Il n'y a d'issue que si nous nous débarrassons de l'inflation.

Nous n'avons pas gagné la bataille pour une conception audacieuse et moderne de la lutte contre l'inflation, parce

que nous ne l'avons même pas engagée. Souvenez-vous, il y a quelques années cela faisait technocratie et réactionnaire que de seulement poser ce genre de questions.

Mais aujourd'hui, tout le Parti a compris qu'il s'agit là du point le plus chaudement politique de toute notre action.

Pourquoi nous bloquons-nous nous-mêmes par peur de l'inflation ? Pour deux raisons :

La première est de principe, la seconde d'application. Pour le principe, faute d'avoir nous-mêmes une pensée collective, il nous a bien fallu emprunter celle des autres. Or, la pensée collective sur le sujet n'est faite que de tabous non vérifiés scientifiquement. Ainsi, expliquer l'inflation exclusivement par un excès de monnaie : quand on a cela dans la tête, la seule chose que l'on sache faire, c'est, comme les médecins de Molière, de saigner le malade. On étrangle l'économie par manque de monnaie. Et d'ailleurs ça marche, et pour deux raisons. Mécaniquement, tout se ralentit, il n'y a plus de demande, les prix ne peuvent pas monter, et, psychologiquement, les opérateurs, coincés dans leurs tabous, voient qu'on les respecte et ont confiance : résultat, le franc n'est pas attaqué. Donc ça marche, mais à quel prix ?

Je crois, moi, que tout cela est largement faux. Que l'inflation est un phénomène plus physique que monétaire, que si le logement est cher c'est parce qu'on en manque et pas parce qu'il y a trop de monnaie. Dans la lutte contre l'inflation on demande beaucoup trop à la politique monétaire et pas assez aux réalités de l'économie. A cet égard, ce que la droite a dans la tête, si jamais elle gagne, nous annonce un avenir encore bien plus terrible que ce que nous vivons actuellement sur le plan du chômage.

Nous n'avons pas le temps, ici, d'entrer dans le fond de ce sujet immense et décisif. Sur cette affaire de principe concernant l'inflation, je me bornerai donc à deux remarques découlant de la même constatation évidente :

pour faire baisser les prix, il faut soulager les comptes d'exploitation des producteurs et des vendeurs.

A cet égard, première remarque, notre niveau de prix supporte trop les conséquences de l'endettement excessif des entreprises. On l'a beaucoup dit : il y a en France un capitalisme sans capital, ce qui au passage constituait l'une des raisons décisives de la nationalisation, sans ouvrir le débat lourd sur ses modalités. C'est même le vrai frein durable à la dénationalisation, quelles que soient les bêtises qui se disent à ce sujet. Nous avons pris en considération cette insuffisance de fonds propres et cet excès d'endettement pour nationaliser. Pourquoi ne le fait-on pas aussi pour consolider largement la dette de toutes les entreprises excessivement endettées, voire en transformer une large partie en fonds propres ?

Les techniques existent. Elles sont monétairement subversives, mais peu importe, nous n'avons plus le choix.

Deuxième remarque : si l'on faisait ce que je viens de dire, on soulagerait d'autant le problème aigu du pouvoir d'achat. Il continuerait à se poser, mais en termes moins graves. Le problème est simple, nous étions arrivés à la situation où, Jacques Delors l'a dit un jour, quand la France produisait cent, elle consommait cent trois.

Comme on ne peut plus acheter les trois, il faut ajuster. Ajuster par la croissance dans le respect de la balance des paiements exige du temps, or nous sommes pressés. Il fallait donc, c'était inévitable, commencer à ajuster par la baisse légère du pouvoir d'achat. Pourquoi ne pas le dire, y compris et d'abord aux fonctionnaires ? Peut-être aurions-nous dû choisir une purge plus brutale mais plus brève, au lieu de la purge progressive et lente, donc durablement désagréable, qui a été choisie. Mais, de toute façon, nous ne serons compris que si nous expliquons loyalement ce que nous faisons, y compris dans ses conséquences douloureuses, et si nous disons au nom de la préparation de quel avenir nous le faisons. La moderni-

sation du dialogue social passe d'abord par la loyauté totale.

Mais je veux ajouter un point décisif : le ralentissement d'inflation directement obtenu rend moins nécessaire l'étranglement par le manque de monnaie, et permet donc, par ailleurs, de mieux soutenir l'activité.

La deuxième raison de notre auto-étranglement par peur de l'inflation est, je l'ai dit, d'application. Tabous pour tabous et règles pour règles, autant les appliquer avec souplesse.

Mais non. Les opérateurs sur le marché, les cambistes, les banquiers et, surtout, nos administrations financières et monétaires ont, du respect tatillon de ces règles, une conception que j'ai appelée notariale devant un journaliste plus soucieux de polémique politicienne que d'analyse sociologique et qui, du coup, n'a rien voulu comprendre. Car la vérité est que, devant tout cela, un gouvernement est peu de chose...

Pourquoi ne met-on pas vingt ou trente milliards sur la table pour les économies d'énergie ? Parce que pendant le court intervalle séparant la sortie d'argent de la création des activités correspondantes, il y aurait création monétaire nette. J'ai peur que ce ne soit pas sérieux. Et j'avais fait cette demande au gouvernement dès juin 1981 !

Pourquoi ne finance-t-on pas les services commerciaux des entreprises à l'étranger ? Parce que c'est une dépense budgétaire nette. Peu importe qu'elle rapporte trois fois sa mise au bout de deux ans. Ce n'est pas sérieux. Pourquoi ne détaxe-t-on pas partiellement les entreprises sur leurs bénéfices à l'export ou les entreprises nouvellement créées ? Parce que c'est une perte de recettes potentielle sur une richesse qu'il vaut sans doute donc mieux ne pas laisser se créer. Ce n'est pas sérieux.

D'une manière plus globale, il faut poser le problème des prélèvements obligatoires. L'austérité budgétaire a atteint un point tel que l'État est en situation de paralysie générale. On ne peut plus rien économiser, ni sur l'école,

ni sur la justice, ni sur la police, ni sur la défense, ni sur l'agriculture, ni sur le logement, ni sur les dotations au secteur public, et je ne suis pas exhaustif. Il faudrait même augmenter quelque peu. Et pourtant, il est hors de doute que l'impôt a atteint la limite de l'intolérable. C'est sur l'impôt que la droite nous attend, et elle sera comprise. Nous devons et nous pouvons trouver des souplesses. Elles existent.

Dans les variables qui guident la politique quotidienne, il en est de deux sortes, celles qui visent les objectifs : balance des paiements, hausse des prix, emploi, et celles qui visent seulement les moyens : masse monétaire, solde budgétaire. Respectons la priorité absolue des premières. traitons-les de manière directe et non pas par le seul biais monétaire, et nous soulagerons le poids des secondes.

Je vous ai, mes camarades, infligé des réflexions un peu denses. Mais je sais que vous ne m'en voulez pas. L'avenir du pays et celui de nos espérances en dépendent.

Il me faut encore évoquer, mais beaucoup plus rapidement, rassurez-vous, quelques aspects de la modernisation de ce qui, dans le champ économique, ne relève pas de la régulation globale, ni de la société française en général.

Dans l'ordre économique et social, pour ce qui ne dépend pas de la régulation d'ensemble conduite par l'État, je n'ai au fond que deux choses essentielles à ajouter à ce que je viens de dire.

La première touche l'acceptabilité de la modernisation. Qui dit modernisation des équipements dit nécessairement suppressions d'emplois. Il y a deux conditions pour que ce soit acceptable : que les créations d'emplois compensateurs possibles arrivent vite, et que tout cela soit négocié. Les créations possibles d'emplois relèvent de la politique générale, j'en ai traité, sauf à ajouter qu'il faut faire rendre son maximum à la décentralisation, ne plus faire remonter les décisions à Paris, gagner du temps, déconcentrer la décision d'État, décentraliser davantage

la décision économique, assouplir les seuils réglementaires, donner plus d'autonomie aux acteurs, favoriser sur place la souplesse nécessaire de l'appareil de formation ; tout cela peut comporter quelques risques, mais au total sera positif. La bataille pour l'emploi est une bataille de gauche, mais la victoire dépend beaucoup des chefs d'entreprise. Traitons correctement leurs problèmes. Souvenez-vous de Jaurès titrant un de ses articles : « Patrons français, soyez fiers de l'être. »

L'acceptation de la modernisation dépend davantage encore du dialogue social. Or, il est aujourd'hui au point mort. Et c'est dramatique, qu'il s'agisse de la durée du travail, de la formation des hommes pour les métiers nouveaux, de l'évolution de notre système de garanties sociales, des perspectives industrielles des entreprises, et même et surtout du pouvoir d'achat quand il faut rendre compte de son amputation temporaire. Il n'est pas possible d'en rester au degré zéro du dialogue social. Une relance est impérative.

L'autre point touche la dimension internationale, et il est dommage de n'avoir pas plus de temps pour l'évoquer. D'abord, une bonne part de notre capacité à dominer la crise dépend du degré de souplesse que peuvent laisser les dimensions sur lesquelles la partie se joue. L'Europe va fort mal, mais on n'a jamais eu autant besoin d'elle. Le combat pour son redémarrage doit s'intensifier. Ensuite, mais cela nous ramènera au même problème, une part significative de la responsabilité de la crise dans ce monde tient à la politique monétaire et financière des États-Unis. Or, la relation stratégique avec eux, nécessaire face au monde du goulag — je souhaite sur ce point que la Convention ne se contredise pas elle-même —, entraîne ce résultat qu'il n'y a à l'Ouest aucun contrepois à leur puissance financière et monétaire. Or, ce n'est pas inévitable. Dès le jour où l'écu sera devenu une monnaie de transaction et de réserve, le jeu sera immédiatement moins inégal, et nos pressions pour un ordre

économique mondial moins chaotique beaucoup plus efficaces. Il s'agit là d'une bataille décisive des prochains mois ou des prochaines années. Il faut l'engager et la gagner.

Coll. MichelRocard.org

Nous sommes engagés dans une immense mutation. Cette mutation est économique, sociale, technique, culturelle. Elle n'est ni de droite ni de gauche.

Je ne veux pas dire par là que la gauche et la droite, c'est la même chose. J'espère même, en retraçant le bilan de notre action, vous avoir montré le contraire. Il y a des solutions différentes, des réponses conservatrices ou des réponses de progrès, des réponses brutales ou des réponses solidaires aux problèmes posés par cette mutation.

Ce que je veux simplement dire, c'est que l'existence même de cette mutation — ce que l'on appelle souvent trop rapidement la crise —, ne dépend pas des résultats d'une élection, aussi importante soit-elle. Elle n'existe pas en fonction de la droite ou de la gauche. Elle existe, c'est tout. Et aucune formation politique, aucun homme politique ne pourront dispenser le pays des efforts qui sont encore devant lui.

Châtenay-Malabry, 7 mars 1985.

*Choisir la solidarité*¹

Un pays peut-il accepter que, sur une longue période, le chômage frappe de manière permanente un travailleur sur dix, plus du quart de la jeunesse, et les femmes plus fortement que les hommes ? Il y a là, à coup sûr, le défi le plus angoissant auquel soit confronté le corps social français et autour duquel se joue, en fait, sa stabilité ou son explosion. Tout examen lucide et sérieux de ce problème doit intégrer le fait que l'automatisation des tâches répétitives va progresser très rapidement et que, pour l'essentiel, ce n'est plus sur l'industrie qu'il faut compter pour créer les emplois dont nous avons besoin. On ne peut plus se contenter de traiter le chômage comme la résultante de tous les autres choix économiques. Les socialistes passeraient à côté de l'attente du pays s'ils n'avaient rien d'autre à proposer que la poursuite de la politique de rigueur et de modernisation avant de pouvoir ouvrir de nouvelles perspectives.

Nous avons cinq champs d'action prioritaires :

1) Le plus urgent est celui qui consiste à éviter la marginalisation des chômeurs dans notre société. 1956 a été l'année du minimum vieillesse, 1986 doit être celle d'un minimum social garanti. Un tel enjeu ne dépend pas d'abord de la loi ou du décret, mais de la négociation entre partenaires sociaux. Les collectivités locales, dont certaines ont montré l'exemple, devront y être associées.

1. Motion présentée au Congrès de Toulouse, octobre 1985 (extraits).

C'est une condition décisive pour empêcher que ne s'accroisse le fossé des inégalités.

2) La réduction de la durée du travail peut-elle être une arme efficace de la lutte contre le chômage ? Oui, indiscutablement. A trois conditions :

— Qu'il s'agisse d'une baisse moyenne et négociée, ni autoritaire ni uniforme, liée à l'aménagement du temps de travail, de sorte que les secteurs ou entreprises préservent leur souplesse d'adaptation aux marchés, sans pénaliser une catégorie de travailleurs (en particulier les femmes).

— Que l'évolution des revenus soit liée à celle de la productivité, de sorte que la baisse de la durée du travail ne se traduise pas aussitôt par un relèvement insupportable des coûts de production.

— Que les machines travaillent plus pour que les hommes travaillent moins, de sorte que l'augmentation de la durée d'utilisation des équipements diminue le coût d'amortissement du matériel. Elle implique, certes, une nouvelle organisation du travail ; des horaires diurnes diversifiés, une plus grande amplitude d'ouverture des services publics à la population. L'allongement de la durée d'utilisation des équipements productifs est aussi une des conditions nécessaires à la reprise de la croissance, en ce qu'elle peut élargir les capacités de production. Elle peut fournir la base efficace d'une révolution du temps choisi, une nouvelle liberté pour les travailleurs et les citoyens de ce pays. Cela peut impliquer une compensation non intégrale en terme de salaire, sauf pour les bas revenus.

3) Il faut une action publique déterminée à moduler l'assiette des cotisations sociales dans un sens moins défavorable à l'emploi, à alléger les réglementations, les délais et les démarches administratives au-delà de ce qui a déjà été fait, à aménager la fiscalité de manière à ne pas avantager systématiquement la mécanisation et le capital par rapport au travail. Entre la modernisation nécessaire

de notre économie et l'immense danger d'éclatement du tissu social de notre pays, il faut trouver un meilleur équilibre.

4) Le respect nécessaire de notre stabilité monétaire et de l'équilibre de nos paiements extérieurs est compatible avec une croissance légèrement plus soutenue que celle que nous connaissons actuellement. Mais il y faudrait une action plus sélective, une priorité moins systématique au court terme sur le long terme et, surtout, une politique qui ne mesure pas uniquement le respect de nos grands équilibres à l'aune monétaire. L'imagination doit désormais accompagner la rigueur. Elle pourrait s'appuyer sur une recherche plus rapide de l'unification économique européenne, notamment en faisant de l'Écu une vraie monnaie communautaire, en construisant les bases techniques et scientifiques d'un espace industriel, afin de retrouver quelques degrés de liberté supplémentaires pour la création d'emplois. Que l'Europe serve à appuyer l'expansion et pas seulement à résorber les surplus agricoles, elle n'en sera que plus mobilisatrice !

5) Enfin, l'effort considérable déjà entrepris dans le domaine de la formation devrait être amplifié et amélioré dans le sens des formations alternées ou des séquences pédagogiques en alternance.

Contrairement à une attitude trop répandue, il faut ajouter qu'un secteur agricole et agro-alimentaire puissant et dynamique a toute sa place dans la lutte contre le chômage. Cela exige que soit poursuivi le combat de la France à Bruxelles pour préserver les acquis essentiels de la PAC, que la diversification soit encouragée, que la transformation et la distribution se modernisent, que l'on poursuive la politique de maîtrise des marchés et que les agriculteurs soient traités comme les autres Français, notamment en ce qui concerne le droit à la retraite à soixante ans, et l'égalité du statut des exploitants et exploitantes agricoles.

Proposer l'instauration d'un minimum social garanti

conduit à poser le problème de l'ensemble de notre protection sociale. Puisque la durée de vie s'allonge quand le temps passé au travail diminue, les retraites coûteront inéluctablement de plus en plus cher. Or, la compétition internationale interdit purement et simplement de surcharger des coûts de production déjà trop lourds, que l'on cherche, au nom de la lutte pour l'emploi, à réduire. On ne pourra pas davantage se soigner toujours mieux à coût constant. Ce n'est d'ailleurs pas parce que les dépenses de santé augmentent de 15 % chaque année que la protection des gens s'accroît dans cette proportion. La société française va devoir aborder clairement et lucidement le problème du financement de la protection sociale. Plus le courage sera précoce et ample, moins les correctifs inévitables seront douloureux.

Quand la croissance est limitée, être solidaire signifie prendre à certains pour donner à d'autres, et non se limiter à répartir aussi équitablement que possible le surplus annuel de richesse créée. La solidarité a des bénéficiaires, elle a aussi des contributeurs.

Nous proposons quatre directions de recherche pour un nouvel équilibre, plus durable et plus cohérent, de notre protection sociale :

1) Avoir le courage de dire que, désormais, c'est sur toute une vie qu'il faudra savoir partager le revenu tiré par chacun de son activité productive, et qu'on n'y parviendra qu'en garantissant une retraite de base décente à chacun. Au-delà, on pourrait envisager des retraites complémentaires par capitalisation, à condition que leur financement ne contredise pas les exigences de solidarité.

2) Rééquilibrer la part des entreprises et la part des ménages dans le financement de la protection sociale de deux façons : par la poursuite progressive du dé plafonnement des cotisations et par la fiscalisation d'une partie de celles-ci. En élargissant l'assiette, les taux peuvent être d'ailleurs diminués. Mais que le citoyen-contribuable

participe plus qu'il ne le fait, c'est définir une conception socialiste de la solidarité dans une société ouverte et compétitive.

3) Redéfinir ce qui, dans le système de santé, est remboursé et ce qui ne l'est pas devra faire l'objet d'une adaptation périodique.

4) Encourager les formes de médecine visant la prévention tout autant que les soins, parce qu'elles sont plus économes, aussi efficaces, plus humaines ; à cet égard, le souci d'évaluer les coûts de diagnostic et de traitement devra être permanent.

*La formidable évolution de l'agriculture*¹

Montrer le rôle et la place de l'agriculture dans l'économie française aujourd'hui, c'est permettre à la société française de faire des choix quant à son propre avenir. En termes de partage de revenu, d'aides à l'investissement, d'équilibre social, d'aménagement du territoire, le monde agricole et rural reçoit-il tout ce qu'il mérite au regard de la place qu'il occupe et du rôle qu'il joue pour l'ensemble de nos compatriotes ? Dans une période où l'intolérance à l'impôt et à l'intervention de l'État va grandissant, les réponses ne sont pas évidentes.

C'est dans cet esprit, pour que chacun connaisse mieux le monde où il vit et sur lequel il agit, que j'évoquerai successivement :

— ce qu'est désormais l'agriculture dans un pays comme le nôtre ;

— la nature des problèmes auxquels elle est aujourd'hui confrontée ;

— et enfin, dans quelles perspectives doivent se conjuguer l'action des agriculteurs et des agricultrices, celle des organisations qu'ils se sont données et celle des pouvoirs publics pour trouver les réponses aux difficultés actuelles.

1. Discours d'inauguration de la Semaine de l'agriculture, Paris, le 10 janvier 1985 (extraits).

*Qu'est-ce que l'agriculture française
aujourd'hui ? C'est-à-dire quels enjeux
son existence, son développement
représentent-ils pour notre pays ?*

Si les Français ont tous présente à l'esprit une image de ce qu'est pour eux un agriculteur, image encore parfois mythique ou caricaturale, bien peu connaissent ce qu'est aujourd'hui la dimension complète de cette activité économique.

L'agriculture est d'abord un grand secteur économique

En terme d'emplois et en terme de contribution à la production nationale, elle occupe directement 8 % des actifs et, fournissant environ 5 % de la production nationale, elle constitue la base d'une filière industrielle et commerciale représentant aujourd'hui plus de 15 % de l'activité nationale.

— Cette agriculture réussit, en dépit des aléas climatiques qui ont été si marquants ces dernières années (inondations, puis sécheresse en 1983, conditions très favorables aux céréales en 1984), à fournir aux Français un approvisionnement alimentaire régulier en accompagnant en quantité et en diversité les besoins des consommateurs. Il s'agit là d'un acquis ancien, puisque nos dernières difficultés d'approvisionnement datent de la fin des années 40, et donc désormais d'une grande banalité. Mais il faut souligner encore aujourd'hui l'importance de cet acquis dans un pays où le poids des habitudes alimentaires est si lourd et où l'opinion s'emballe donc si facilement lorsque apparaît le moindre risque de pénurie...

J'ajoute enfin qu'après avoir assuré l'autosuffisance, nos exploitations agricoles ont poursuivi leur progression

pour faire de leurs productions des points forts de notre équilibre commercial extérieur.

L'agriculture est par ailleurs le lieu d'enjeux politiques et sociaux majeurs

— Enjeux planétaires dans les relations Nord-Sud en raison du caractère vital du problème alimentaire pour certaines populations dont l'actualité nous renvoie les images, en raison aussi du caractère stratégique dans les équilibres du monde, des liens qui s'établissent à l'occasion des exportations alimentaires vers les pays en développement. Apparaît sur ce thème une distance, pour ne pas dire davantage, entre les conceptions américaines et celles qui devraient devenir celles de l'Europe et de la France.

— La politique agricole constitue, on le sait bien, un enjeu majeur de la construction européenne. Elle est de loin la plus significative des politiques où s'exprime, en dépit des divergences, une volonté commune. Elle n'est qu'une petite partie de ce que devrait être une communauté politique, mais cette communauté ne se bâtira pas sur les débris de ses éléments déjà établis.

— De plus, et surtout, l'agriculture peut constituer par bien des côtés pour notre société individualiste et frileuse une référence.

L'agriculture a connu une formidable évolution technique et économique depuis vingt-cinq ans, mais ce changement n'a été possible que parce qu'il avait été précédée ou accompagnée par des évolutions sociales plus profondes, et parfois plus anciennes.

Les agriculteurs et les agricultrices qui vivaient dans ces conditions, sur des modèles techniques et culturels particuliers, et dont les relations avec le reste du corps social passaient souvent par des intermédiaires non agriculteurs

— les notables ruraux —, ont su en quelques décennies :

— Dégager parmi eux leurs propres représentants et

des organisations qui soient réellement les leurs. Et le chemin parcouru est long depuis la création du premier syndicat agricole dont nous fêtons le centenaire il y a quelques mois.

— Inventer ou adapter des formes d'organisations collectives qui leur ont permis de maîtriser de façon solidaire les changements dans les domaines des approvisionnements et de la transformation (coopération, organisation économique), de la diffusion des résultats de la recherche (CETA, groupement de vulgarisation), de l'utilisation d'outils modernes (CUMA) ou de l'organisation et de la transmission des exploitations (SAFER, GAEC), organisations ou structures que d'autres secteurs envient et dont ils cherchent à s'inspirer.

— Définir les voies et moyens de leur propre modernisation et faire adopter leur projet par les pouvoirs publics.

— Et enfin, réussir, sur ces bases, à la fois un mouvement de modernisation et de restructuration sans précédent, et un rapprochement très important vis-à-vis des autres catégories sociales (conditions de vie, niveaux de formation, pratiques culturelles...).

Mais cet acquis reste fragile devant les difficultés de la période. Les agriculteurs ont le sentiment de ne pas être « payés de retour » pour leurs efforts, en particulier depuis qu'en 1974 s'est produit le retournement dans l'évolution des revenus agricoles. Il est légitime qu'ils prennent leur part de l'effort de rigueur. Mais il serait lourd de conséquences que le fossé se creuse à nouveau, et les évolutions moins défavorables que connaissent leurs revenus depuis quatre ans ne suffisent pas à compenser les reculs des années précédentes !

Enfin, l'agriculture et l'ensemble des activités agro-alimentaires constituent, en dépit de leur image de tradition, un secteur d'application privilégié des technologies d'aujourd'hui et de demain. Les biotechnologies, qui font la une des journaux quand elles sont utilisées par la médecine, trouvent déjà aujourd'hui et trouveront plus

encore demain leurs applications de masse dans l'agriculture et la transformation des produits agricoles, et ces transformations ne seront pas toutes alimentaires.

En effet, des débouchés non alimentaires s'offrent à l'agriculture aujourd'hui : chimie du sucre et des amylicés, production d'éthanol carburant. Cela n'est bien sûr pas acquis d'avance et implique de profondes mutations : mutations des réglementations communautaires qui n'ont pas été conçues pour répondre à ce type de problème, mutations technologiques pour acquérir ou parfaire la maîtrise des procédés industriels. Cette tâche, je sais que l'agriculture française peut l'assurer.

Les biotechnologies constituent un saut technologique qu'il faut bien mesurer. Discipline à caractère transversal, elles ne peuvent être réduites à une approche de filière : mais je revendique pour le complexe agro-industriel d'être le premier secteur utilisateur des biotechnologies pour le présent et le moyen terme. Cela concerne aussi bien les industries en amont de l'agriculture comme les semences, les phytosanitaires et la génétique animale, que la transformation des produits agricoles. Toutes ces activités devraient faire l'effort de maîtriser les biotechnologies des deuxième et troisième générations pour maintenir leur compétitivité dans la concurrence mondiale.

Mais notre agriculture est aujourd'hui confrontée à des difficultés graves

L'ampleur et les caractéristiques particulières des problèmes qu'elle connaît découlent du fait que les conséquences de la crise économique générale s'ajoutent, pour elle, aux problèmes qu'auraient posés, en tout état de cause, la saturation de son débouché protégé et le niveau élevé de capitalisation par actif.

— *Les conséquences de la crise, c'est d'abord le*

freinage de la demande alimentaire, non pas tant dans nos pays d'Europe où il est encore difficile de distinguer ce qu'il faut imputer à la stagnation des pouvoirs d'achat de ce qu'aurait produit de toute façon la saturation de la consommation par tête, combinée avec la stagnation démographique ; mais la crise économique, c'est aussi la crise financière que connaissent certains pays traditionnellement importateurs et les perturbations des marchés mondiaux qui en découlent.

— La deuxième conséquence de la crise, c'est l'inflation qui, en particulier à la fin de la dernière décennie, a dégradé les conditions auxquelles s'approvisionne l'agriculture, et qui a surtout entraîné des perturbations de parités monétaires catastrophiques pour notre agriculture.

— Troisième conséquence de la crise, les difficultés budgétaires nationales et communautaires qui limitent les moyens financiers dont on dispose pour faire face à la situation.

Sur ce paysage, qui caractérise son environnement économique, s'ajoute pour l'agriculture la saturation du débouché communautaire ; cette saturation remet elle-même en cause la politique agricole commune, dont les règlements n'avaient pas été conçus pour une situation d'excédents structurels.

Enfin, la prodigieuse augmentation de la productivité du travail qu'a connue notre agriculture a été rendue possible et en même temps s'est traduite par une très importante substitution de capital au travail. Le capital par actif atteint désormais des niveaux très élevés dans les exploitations les plus intensives. Jointe au phénomène très spécifique à l'agriculture qu'est le coût du patrimoine foncier, cette évolution a créé progressivement un problème de plus en plus difficile de financement de la transmission du capital. Il s'agit là d'un problème économique classique qui n'est pas propre à l'agriculture...

La conjonction de ces trois éléments : crise économi-

que, saturation des débouchés privilégiés, transmission de plus en plus difficile des entreprises, a de nombreuses conséquences que l'on peut, je crois, regrouper autour des deux données essentielles :

— Fragilisation de la politique agricole commune qui reste un compromis entre des visions très différentes de ce que doit être la politique agricole, visions qui renvoient elles-mêmes à des situations et à des traditions nationales contrastées.

— Fragilisation des entreprises et du secteur agricole qui, sous l'impact de la crise, ont été soumis à un double prélèvement financier : celui qu'entraînent les transferts de patrimoine à chaque génération, et celui qui découle de la dégradation des prix relatifs. Jusqu'en 1974, ils ne subissaient que le premier ; soumis depuis aux deux, ils ont désormais du mal à maintenir leur progression.

Les perspectives et les axes d'action

L'agriculture affronte donc une situation difficile, dans laquelle les principaux éléments régulateurs de son développement passé sont remis en cause.

Les difficultés dureront autant que la crise ; elles ne pourraient être réduites vraiment que par une reprise de la croissance et des échanges internationaux : la politique agricole n'a pas de prise directe sur ces éléments, ce qui peut expliquer le désarroi que connaît parfois aujourd'hui le monde agricole et son souhait que lui soient indiquées des orientations porteuses d'espoir, que lui soient proposés des projets mobilisateurs.

Mais, si la situation est difficile, elle n'est pas pour autant catastrophique. Les débouchés ne sont plus en croissance rapide mais, à la différence de ce que l'on constate pour certaines industries, ils restent, globalement au moins, assez stables :

— d'abord sur le marché intérieur communautaire où la France n'occupe pas encore la place correspondant à ses potentialités ;

— ensuite, sur les marchés des principaux pays industrialisés de l'OCDE, notamment pour les produits transformés ;

— enfin, sur le marché international, en dépit des fluctuations de court terme inévitables sur des marchés de produits de base non organisés.

Il faut bien voir, simplement, que cette situation appelle une révision profonde des habitudes prises en matière de politique agricole. Dans ce nouveau contexte, les possibilités de croissance ne sont plus assurées a priori par la protection tarifaire d'un marché déficitaire, elles doivent se gagner par la compétitivité : il faut produire ce que l'on peut vendre mieux que les concurrents.

Cela concerne nos entreprises agricoles, cela concerne aussi, et elles le savent déjà, nos entreprises agro-alimentaires. Elles sont confrontées aujourd'hui à une concurrence avivée et qui s'internationalise : ce secteur suit en cela l'évolution de la plupart des activités industrielles. La France dispose toutefois d'un incontestable atout : son image liée à la gastronomie et connue au niveau mondial. La conquête du marché européen et de celui de l'Amérique du Nord puis, à terme, sans doute, des pays industrialisés du Sud-Est asiatique est l'objectif que doit se donner notre industrie agro-alimentaire. Je sais que déjà nombreuses sont les entreprises qui ont su relever ce défi.

Le premier objectif, c'est donc de préserver le cadre économique général et notamment le marché commun agricole, en évitant qu'il ne soit remis en cause par la montée des protectionnismes.

La politique agricole commune (PAC) est en effet l'élément essentiel, puisqu'elle détermine à la fois les conditions de fonctionnement du marché intérieur et les conditions d'accès aux marchés extérieurs.

Il nous faut donc préserver la libre circulation des produits sur le marché intérieur, en égalisant les conditions de concurrence.

Le gouvernement a déjà obtenu en ce domaine des résultats significatifs, grâce en particulier aux premiers succès de la politique de maîtrise de l'inflation qui a ramené à des niveaux qu'on avait oubliés l'écart entre notre pays et ses partenaires européens. En outre, l'unicité du marché agricole européen a été rétablie par le démantèlement des montants compensatoires monétaires obtenus lors de la négociation agricole du 31 mars 1984 : aujourd'hui, l'écart monétaire lié au MCM n'est plus entre la France et l'Allemagne que de 3,6 % ; il s'agit du niveau le plus bas depuis 1969, date de mise en place de ce mécanisme, dont on n'avait pas à l'époque totalement apprécié le caractère pervers.

Il nous faut ensuite renforcer les possibilités d'accès offertes aux produits européens sur les marchés extérieurs, sans céder aux pressions des principaux concurrents.

Enfin, la PAC devra, dans le cadre de la nouvelle Convention de Lomé, proposer une nouvelle relation de développement aux pays du tiers monde. Les pays de la Communauté et leurs agriculteurs ont su créer en Europe une zone d'autosuffisance alimentaire. Pourquoi ne proposeraient-ils pas leur assistance technique à leurs partenaires du tiers monde, pour les aider à y créer de nouvelles zones d'autosuffisance et de sécurité alimentaires ?

La préservation de la PAC passe inévitablement par une adaptation des mécanismes de garantie. Conçus pour une Europe déficitaire, ils auraient dû, en tout état de cause, être revus dès lors que l'autosuffisance était atteinte (indépendamment des contraintes budgétaires, qui aggravent le problème, mais ne le créent pas).

Cela pourrait, et peut, passer par la baisse des prix. Il s'agit là de la réponse libérale classique au problème, sa

mise en œuvre a été tentée, quelquefois insidieusement, ou proposée franchement par certains de nos partenaires. C'est celle que préconisent parfois chez nous les doctrinaires du libéralisme ou ceux qui ne connaissent pas la réalité agricole. C'était de fait la voie prise par la Communauté depuis la crise, avec les conséquences que l'on connaît sur les prix relatifs et les revenus des producteurs. Si l'on ne veut pas poursuivre dans cette voie, il n'en reste guère d'autre que la maîtrise des quantités produites. C'est ce qui existe depuis longtemps dans le secteur du sucre, c'est ce qui se met en place dans le secteur laitier aujourd'hui et dans celui des vins de table. Cette maîtrise de la production doit s'effectuer selon des modalités très différentes selon les secteurs, et aussi selon la place qu'acceptent de prendre les producteurs dans l'établissement de ces politiques. Il n'empêche que, lorsque le déséquilibre durable impose la réforme en profondeur d'une organisation de marchés, il y a peu de cas où la maîtrise ne soit préférable à l'ajustement par les prix toujours aveugle et trop brutal.

La PAC préservée et rénovée, il restera à renforcer l'efficacité de nos entreprises agricoles et agro-alimentaires.

Nos exploitations doivent produire plus dans les secteurs où nous sommes déficitaires et là où nous ne valorisons pas encore suffisamment nos atouts agronomiques, technologiques ou humains. De plus, dans ces secteurs comme dans ceux où la production doit être stabilisée, il nous faut chaque fois produire mieux ; c'est-à-dire en prenant en compte les changements qui interviennent de façon continue à cause du progrès scientifique ou de la plus ou moins grande rareté relative de certains facteurs de production et donc de leurs coûts.

C'est là un des enjeux majeurs des réformes en cours dans le domaine de l'enseignement agricole ou en préparation dans le domaine de la diffusion du progrès technique, ce que nous appelons le développement agricole.

Notre pays a là un retard à combler, les changements institutionnels que je viens d'évoquer, combinés avec la volonté de tous les acteurs concernés, contribueront à nous en donner les moyens...

Notre politique de modernisation de l'agriculture : il faut à la fois *renforcer les solidarités entre l'agriculture et le reste de notre société, et renforcer les solidarités au sein du monde agricole...*

La solidarité du reste du pays s'est largement manifestée vis-à-vis de l'agriculture et continue à lui être assurée (maintien du niveau de dépenses publiques, efforts faits pour les cessations d'activité laitière...), elle doit se développer encore avec l'harmonisation des conditions de protection sociale au bénéfice des aînés ou des agricultrices.

Mais la condition de cette solidarité est que les autres catégories de Français aient le sentiment que les agriculteurs participent à l'effort collectif dans la mesure de leurs capacités contributives : c'est le sens de la réforme de la fiscalité et de l'aménagement progressif des cotisations sociales. Cela suppose aussi que les agriculteurs prennent une vision réaliste de la situation générale, et n'exagèrent pas leurs demandes.

Il reste à développer les solidarités internes en retrouvant, face aux problèmes de la période, l'inspiration coopérative et mutualiste dans laquelle l'agriculture a toujours pris ses forces en période difficile. Cela vaut pour la plupart des problèmes, mais plus spécialement aujourd'hui au niveau des exploitations. L'agriculture de groupe constitue déjà une des réponses les plus adaptées aux problèmes d'aujourd'hui, et cette réponse est cohérente avec les orientations qui doivent sous-tendre le développement de notre agriculture dans les prochaines années :

Structure solidaire par nature, l'agriculture de groupe rend plus faciles la formation et l'accès aux progrès techniques.

Elle permet cette modernisation maîtrisée et moins coûteuse à laquelle concourent également les investissements collectifs. Enfin, elle bénéficie déjà d'un statut juridique qui rend moins difficile la distinction entre entreprise et ménage, et qui peut faciliter le remplacement sans heurt d'un aîné par un jeune.

Par là, on peut dire que l'agriculture de groupe, structure imaginée par des agriculteurs et dont le développement a été rendu possible grâce à l'appui des pouvoirs publics, préfigure ce vers quoi nous devons orienter nos efforts communs.

Coll. MichelRocard.org

L'État autrement

Administrer moins pour gouverner mieux

Coll. MichelRocarcrol.org

« Je pense avoir été constant dans les thèmes que je défends. Cela m'est difficile à dire, mais je crois être un interlocuteur fiable, qui ne change pas de ligne ni de laïus. »

L'Expansion, 4 février 1983.

L'État n'est pas fait pour produire¹

On peut demander beaucoup de choses à l'État, et, souvent, il le fait bien et efficacement. Mais l'État ne peut faire bien que ce qu'il sait faire : c'est-à-dire gérer, administrer, répartir. L'État, en revanche, n'est pas fait pour produire. Dans le premier cas, on exige que chaque citoyen soit placé dans des conditions rigoureusement équitables d'accès au service public. Dans l'autre, il faut de l'imagination, de la rapidité d'exécution, le sens du risque. Ce n'est ni le rôle ni le métier de l'État. Comment expliquer autrement la fermeté de l'engagement personnel avec laquelle le président de la République, dès l'adoption des lois de nationalisation, a garanti l'autonomie de gestion des entreprises publiques ?

Autant dire que l'effort d'investissement nécessaire au pays pour améliorer aujourd'hui nos capacités de production ne pourra pas reposer uniquement sur des choix étatiques ou administratifs. C'est le débat et le compromis entre partenaires sociaux qui fixeront la ligne de partage du surplus de croissance entre l'investissement et la consommation dans les années qui viennent.

Socialiste, je n'ai jamais reproché aux patrons de faire trop de profit, mais plus fréquemment de ne pas en faire assez, et assez généralement de ne pas l'utiliser convenablement en préférant la rentabilité immédiate ou personnelle aux investissements utiles à l'avenir commun de la société.

1. *Le Monde*, 14-15 juillet 1982 (extraits).

C'est pourtant un choix de même nature que la société française devra — collectivement — faire à l'occasion de la préparation du IX^e Plan.

Aurons-nous les ressources financières suffisantes pour une telle politique ? Oui, si nous ne nous enfermons pas dans une fausse alternative : rigueur ou laxisme. Les latitudes que nous nous donnerons doivent correspondre à la satisfaction des priorités. Mais il n'est possible ni de se battre sur tous les fronts à la fois, celui du franc et celui des équilibres internes, ni de choisir simultanément une politique monétaire souple et une politique budgétaire flexible. Les risques inflationnistes et les risques de dépréciation cumulative de la monnaie deviennent alors trop lourds.

Nous devons choisir, et choisir en fonction d'options à long terme qu'éclairent les travaux de planification, et non en fonction de réactions conjoncturelles. Un développement général de l'activité, avec une forte composante de demande interne, se traduit inévitablement par un déséquilibre temporaire de la balance commerciale. Dans ces circonstances, la rigueur budgétaire doit être notre ligne, sous la seule réserve — unique mais décisive — qu'elle ne sacrifie pas la priorité donnée au développement des capacités de notre appareil de production. Il faudra, dans cette perspective, devenir capables de distinguer, dans le prélèvement sur la production intérieure brute, ce qui revient à l'État ou au budget social de façon obligatoire, et ce qui correspond à une réaffectation dans le secteur productif. L'on pourrait alors imaginer que le gouvernement s'engage à ce que la première part (budget et finances sociales) n'augmente pas pour les trois années à venir. Dès lors, un déficit budgétaire de 3 à 4 % de la production intérieure brute deviendrait acceptable et pourrait dégager une marge de manœuvre importante, affectée exclusivement au secteur productif.

La stratégie pour l'emploi passe donc par le renforce-

ment et l'adaptation de l'appareil productif. Appareil productif au sens large, c'est-à-dire les secteurs où vont se forger l'avenir industriel du pays et le tertiaire de pointe, notamment lié aux techniques de communication et de loisirs.

Or, l'appareil productif français a vieilli. Sous le septennat précédent, il s'est dangereusement fissuré, faute d'une stratégie industrielle, faute d'une volonté. Une politique industrielle est aujourd'hui, pour la France, une nécessité vitale. Les nationalisations vont devoir intervenir sélectivement dans la relance de l'investissement. Mais pour qu'elles le puissent, des sacrifices budgétaires sur les fonctions classiques de l'État seront nécessaires, car elles ont dramatiquement besoin de fonds propres. De la même manière, cela implique une politique de tarification au coût réel, pour que les entreprises publiques dégagent les moyens de leur autofinancement. Là aussi, il s'agit pour gouverner mieux d'administrer moins. La technique du contrat de Plan doit permettre à ces mesures, en confrontant la stratégie à long terme de l'entreprise et les priorités du Plan, de servir l'intérêt national.

*La décentralisation*¹

J'ai été de longue date un fervent partisan de la décentralisation, et je crois plus que jamais à sa nécessité et à son efficacité, compte tenu de la situation économique et sociale à laquelle nous sommes confrontés.

La décentralisation consiste à rapprocher les décisions de ceux qu'elles concernent, et donc à permettre à chacun d'influer plus directement sur son avenir.

Il s'agit, d'une part, de modifier un mode de gestion administrative, souvent lourd et coûteux, qui favorisait l'irresponsabilité et la bureaucratie, et, plus profondément, de modifier les rapports entre gouvernants et gouvernés en remplaçant la méfiance à l'égard des citoyens et des élus qu'ils se sont donnés par la reconnaissance de leur autonomie et de leur responsabilité.

Il y a donc un double souci de démocratie et d'efficacité. Le changement économique et social ne doit pas être de la seule responsabilité de l'État, il doit engager la société tout entière.

La gravité de l'évolution en matière d'emploi, je l'ai abordée en commençant ce propos, fait aujourd'hui du redressement de l'économie française une priorité absolue. Ce redressement suppose une mobilisation sans précédent, et les régions et les collectivités territoriales constituent des relais indispensables. Plus proches du

1. Discours prononcé aux Journées des maires de Savoie, Chambéry, 18 octobre 1982 (extraits).

terrain, plus souples que l'État, les collectivités territoriales sont mieux placées pour déterminer des moyens d'action mieux adaptés aux spécificités locales, et pour décider ou susciter des actions dont l'efficacité est la plus grande à un niveau décentralisé.

Dans le domaine des économies d'énergie, par exemple, pilier de notre programme d'indépendance énergétique, le rôle des communes et des départements est essentiel. Il en est de même en matière de valorisation des énergies locales, de récupération des déchets, de développement des productions agricoles spécialisées, de promotion du tourisme, d'appui aux petites et moyennes entreprises, pour ne prendre que quelques exemples intéressant directement le développement économique.

Tout cela nécessitait donc que les collectivités territoriales aient la capacité d'agir.

Cette capacité est d'abord juridique. C'est l'objet de la première des grandes lois sur la décentralisation, la loi sur les droits et libertés des communes, des départements et des régions.

Avoir la possibilité d'agir ne suffit pas. Il faut savoir comment sont organisées les compétences des uns et des autres ; il faut aussi que l'État se dessaisisse d'un certain nombre d'attributions pour les faire exercer au niveau le mieux adapté.

Je souhaite, quant à moi, que les transferts de compétences en matière d'investissements et d'interventions soient le plus important possible, afin que, au-delà de l'action sociale et du fonctionnement d'un certain nombre de services, les collectivités territoriales aient les moyens d'intervenir sur les équipements, le cadre de vie, les conditions de développement économique, la formation, bref tout ce qui dessine et engage notre avenir. Les compétences transférées de l'État devront bien entendu s'accompagner de ressources financières ; il faut que ces ressources soient dans la mesure du

possible globalisées, afin que les collectivités territoriales puissent effectuer le choix de leurs propres priorités.

Trois grandes lois, et près de trois ans pour que tous les éléments fondamentaux de la décentralisation soient réunis, y compris l'élection des conseils régionaux au suffrage universel ! C'est beaucoup, ce qui explique que le gouvernement, et spécialement le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, ait engagé très rapidement le processus. Mais c'est peu, si l'on songe aux conséquences d'une telle réforme sur l'administration du pays dans ses institutions, mais plus encore dans son esprit, dans notre pays au centralisme multiséculaire !

Tout sera donc mis en place en 1984, date symbolique puisqu'elle est celle du centenaire de la plus grande loi de décentralisation que nous ayons, la loi sur la commune. Faut-il y voir un signe de l'histoire ?

*Pour une planification contractuelle*¹

Je suis surpris lorsque j'entends dire parfois que la décentralisation s'oppose à la planification. Peut-être est-ce dû à ce que le mot de « planification » véhicule encore l'idée de contrainte imposée par Paris.

Je crois, pour ma part, que planification et décentralisation sont profondément complémentaires, indissociables même dans le nouveau modèle de développement que nous voulons promouvoir, pour atteindre une croissance plus stable mais aussi plus solide pour l'emploi, et répondant mieux aux aspirations de notre temps. Il dépendra largement d'elle, en effet, que la décentralisation ne se transforme pas en dispersion des efforts, et que les actions de tous aillent finalement dans le même sens.

Cette planification décentralisée n'a, je crois, pas d'équivalent actuellement dans le monde. Nous sommes donc en train d'inventer quelque chose de nouveau. Je viens d'installer la Commission nationale de planification, à laquelle, pour la première fois, participent les vingt-six présidents de région. Peut-être en avez-vous eu quelques échos récemment, mais ce n'est pas là-dessus que je voudrais insister.

Deux grands principes président à la planification décentralisée : 1) le fait que la décentralisation ne doit pas s'arrêter aux portes des hôtels des départements et

1. Journées des maires de Savoie, Chambéry, 18 octobre 1982 (extraits).

des régions et qu'il faudra donc, d'une certaine manière, « décentraliser la décentralisation » ; 2) le contrat comme règle de liberté pour la mise en œuvre du Plan.

La planification décentralisée doit donc s'engager à tous les niveaux. A mon sens, le niveau local, comme unité de base de la planification, celui des bassins d'emploi et des agglomérations, en montagne celui des vallées ou des massifs, a l'avantage de satisfaire une triple exigence :

— une exigence économique : la planification doit être ancrée sur les réalités locales et s'appuyer sur les acteurs les plus directs du développement, les élus, les syndicats et les entrepreneurs notamment, si l'on veut que le Plan ne se limite pas à un discours incantatoire ;

— une exigence sociale : s'appuyer sur la volonté de « vivre au pays », c'est préserver l'unité des familles et des groupes, leur histoire, leur identité, trop souvent disloquées par le développement économique ;

— une exigence politique : c'est le pari selon lequel la participation du plus grand nombre de personnes à l'élaboration de la planification peut seule créer la mobilisation nécessaire à l'effort de chacun et de tous.

C'est en effet au niveau local que les acteurs se connaissent, que les élus peuvent intervenir, que les solidarités peuvent s'exercer ; c'est au niveau local que se mènera pour une bonne part la bataille pour l'emploi, car c'est là que naissent et vivent une partie des entreprises créatrices d'emplois qui sont principalement des petites entreprises ; c'est là que de nombreux problèmes d'adaptation et de formation sont le plus facile à percevoir et à régler ; c'est là aussi que naissent les idées et les initiatives, et qu'il est possible de les aider à se développer.

Le deuxième principe fondamental est celui du contrat.

Ce dialogue et la concertation seront à la base de l'élaboration des Plans, ce qui n'exclut pas bien entendu

le recours à des procédures d'arbitrage quand ce sera nécessaire. Mais qui dit contrat dit liberté, et d'abord celle de dire oui ou non : dialogue et concertation devront être aussi le fondement de la mise en œuvre du Plan, ce qui se traduira de manière opérationnelle par la passation de contrats entre les différents intervenants (État, régions, collectivités locales, entreprises publiques...).

Le contrat ne devra plus être, comme avant, le moyen de réunir des financements ou une manière pour l'État d'imposer sa volonté à des collectivités sous tutelle. La décentralisation fait des collectivités locales des partenaires majeurs et responsables, et permettra donc aux contrats d'être équitables. Certes, chacun, dans son propre domaine de compétence, pourra mettre directement en œuvre le Plan. Mais il est des domaines où par nature les compétences se recouvrent ; il en est aussi où le principal intéressé souhaitera faire appel à un autre partenaire pour mener une action commune. Pour ne parler que des relations entre l'État et les collectivités territoriales, on peut penser que l'action peut être conjointe :

— parce que l'État et les collectivités sont intéressés à mener ensemble une politique d'aménagement, comme la politique de la montagne ;

— parce que l'exercice des compétences locales nécessite des moyens d'une telle ampleur que l'intervention de l'État est indispensable ;

— parce que les politiques nationales requièrent la participation des collectivités décentralisées pour obtenir leur pleine efficacité (économies d'énergie, par exemple) ;

— parce que les collectivités souhaiteront mener des actions notamment au niveau régional, dans des secteurs où la politique nationale est primordiale (recherche et technologie, par exemple).

Les contrats de Plan seront donc l'instrument de droit commun de l'exécution du Plan.

Ces deux grands principes, pluralité des niveaux et contractualisation des relations, me paraissent illustrer clairement l'essence profonde des liens entre planification et décentralisation. La décentralisation, en libérant les initiatives, rend nécessaire la planification afin d'en assurer la cohérence, mais en même temps elle rend possible la planification décentralisée et contractuelle en donnant à l'État des partenaires libres et responsables.

*Le point d'équilibre*¹

Si l'on peut comprendre les réticences initiales à l'égard de l'action de l'État, je crois néanmoins qu'elles doivent conduire à un constat lucide et réciproque. Et je le formule d'autant plus que vous avez convié à cette manifestation d'anniversaire, monsieur le Président, tous ceux qui m'ont précédé dans les fonctions que j'occupe aujourd'hui. Alors, l'espace d'un instant, c'est à eux que je m'adresse : sachons reconnaître, messieurs, qu'il n'y a pas d'un côté les libéraux, et, de l'autre, les collectivistes. Sachons reconnaître qu'en agriculture, ni le libéralisme absolu ni la socialisation intégrale n'ont jamais fonctionné nulle part. Là où l'on a tenté le premier, ce fut vite l'asphyxie des producteurs. Et là où l'on a essayé l'autre, c'est la disette pour les consommateurs. Et dans les deux cas, le marché triomphe sous la pire forme qu'il connaisse : le marché noir.

Oui, sachons reconnaître que, dans la tradition de notre pays, l'action publique en agriculture a toujours été la recherche d'un point d'équilibre entre l'intervention de l'État et le jeu du marché. Ce point d'équilibre ne s'est pas toujours trouvé au même endroit, et cela relève de différences normales et légitimes, en démocratie, quant à la politique agricole que mène un gouvernement. Il est des moments où l'intervention de l'État, l'action de la loi,

1. Discours prononcé à l'occasion du Centenaire du syndicalisme agricole, le 15 novembre 1983 (extraits).

sont indispensables, car, selon la célèbre formule de Lacordaire, il arrive « qu'entre le faible et le fort, c'est la loi qui protège et la liberté qui opprime ». J'ai évoqué quelques-unes de ces circonstances : la création de l'Office du blé, le statut du fermage, les lois d'orientation de 1962 — dont les résultats ont fait revenir sur les préventions qu'elles avaient pu susciter à l'origine.

Et il est d'autres moments où l'État doit se souvenir qu'il n'est pas fait pour produire ni pour gérer les marchés aux lieux et places des producteurs.

La place du point d'équilibre entre l'intervention de l'État et le jeu du marché, voilà donc à quoi se résument, à la lumière de l'histoire d'un siècle de syndicalisme agricole, des différences que l'on a forcées. Les uns se drapant dans les plis des couleurs de la justice, les autres dans celui de l'étendard de la liberté — comme s'il s'agissait du combat du jour et de la nuit.

Sachons reconnaître, messieurs, qu'il peut y avoir des différences d'appréciation légitimes sans qu'elles soient extrêmes, sans que les uns soient immédiatement voués aux gémonies libérales ni les autres précipités dans l'enfer collectiviste et totalitaire, et alors je suis certain que nous aurons fait faire à la vie publique des progrès de tolérance, de dialogue et d'efficacité et que l'agriculture, qui — si elle permet cela — aura ainsi rendu une fois de plus un grand service à la démocratie française, ne pourra que s'en porter mieux.

*Mieux d'État*¹

Sans doute l'État n'est-il pas qualifié pour tout faire — notamment pour produire — et ne doit-il pas se mêler de tout. Je le dis et le répète depuis assez longtemps, et ce n'était pas alors précisément dans l'air du temps. Je n'en suis que plus à l'aise pour dire aujourd'hui, sans être davantage soucieux des modes que je ne l'étais hier, que ce dont notre économie a besoin — et l'agriculture en témoigne chaque jour — ce n'est pas de moins d'État, mais de mieux d'État.

Ce n'est pas spécialement le paradoxe de l'agriculture, secteur économique où l'étatisme n'a jamais produit que la pénurie, métier d'hommes et de femmes libres, indépendants, attachés à leur liberté individuelle mais solidaires, que de ne pas pouvoir se passer de l'action économique de l'État. C'est, quand on y réfléchit sereinement et sans passion, la vérité profonde de toute notre vie économique.

Ce qui s'est passé à propos de la production laitière en est un assez bon exemple.

Si le problème avait été pris à temps, à la fois par la profession et par les pouvoirs publics dans tous les États membres — car, en la matière, les responsabilités sont partagées —, l'État aurait pu accompagner, par des mesures incitatives et progressives, la cessation d'activité

1. Présentation du budget du ministère de l'Agriculture, Assemblée nationale, le 6 novembre 1984.

des producteurs les plus âgés et le renouvellement se serait fait naturellement, sans croissance globale de la production nationale, mais aussi sans obligation de limitation administrative du droit de produire.

Il y a cinq ou six ans, l'État n'a pas joué son rôle pour prévoir, alerter, négocier. Je dois à la vérité de dire, au demeurant, que, quand bien même l'aurait-il fait, je ne suis pas sûr que la profession aurait à l'époque été à même d'entendre ce langage. Mais ne réécrivons pas une histoire qui ne s'est pas faite...

Au printemps dernier, pour les raisons que j'ai évoquées tout à l'heure, il n'y avait pas d'autre solution que celle qui a été retenue. Mais là, il s'agit de répartir aussi équitablement, et aussi efficacement que possible du point de vue économique, un droit à produire qui est devenu contingent. Et ce que je veux dire avec force, c'est que seul l'État est à même de garantir que cette répartition se fera avec transparence et équité.

Sans doute doit-il le faire intelligemment et avec le souci de coller au plus près des réalités économiques, et c'est la raison pour laquelle les suggestions de l'interprofession laitière ont été écoutées attentivement.

Mais suivre ceux qui, pour des raisons strictement idéologiques, faisaient le procès de ce qu'ils ont appelé la lourdeur administrative des quotas et ne proposaient d'autre solution que le flou et l'aléatoire du résultat cumulé de toutes les décisions individuelles, ç'aurait été prendre le risque d'exposer des milliers de producteurs à la sanction du super-prélèvement communautaire. En conscience, je n'ai pas voulu prendre ce risque.

Produire, c'est décider, c'est décider vite, c'est prendre des risques et prendre des décisions qui ont nécessairement un caractère arbitraire et partial. Gérer, au contraire, c'est s'assurer que chacun sera traité de la même manière, selon des règles transparentes et justes, avec le temps de l'examen et de la réflexion. L'État est fait pour gérer, pas pour produire. Mais dès lors que l'on

soumet une production aux contraintes de la gestion, il faut en accepter les caractéristiques.

A dire vrai, on peut attendre davantage de l'État. Et notamment qu'il mette ses capacités et ses moyens au service de la prévision, de l'accompagnement, de l'appui aux évolutions qui s'imposent aux acteurs économiques. C'est cette conception qui explique les choix que traduit et qu'assume ce budget : il demeure un budget aux couleurs nettes et tranchées — même si le noir est un peu moins noir et le rose un peu plus rose que l'an passé —, parce que des priorités ont été choisies et qu'il est nécessaire, pour que ces priorités disposent de moyens significatifs, qu'il y ait des non-priorités, c'est-à-dire des secteurs dont nous sachions assumer que les moyens stagnent, voire diminuent.

Les priorités affirmées sont les mêmes que l'an dernier, parce que, dans ce domaine, la continuité est une condition de l'efficacité.

L'État a joué son rôle, également, en favorisant et en mettant des moyens au service de l'accord social signé entre l'interprofession laitière et les organisations syndicales de salariés, afin de prévenir les conséquences inévitables de la réduction de la production sur l'emploi. Quand on se méfie à l'excès de l'État, on ne le voit intervenir qu'*a posteriori*, c'est-à-dire comme brancardier ou comme policier. Je suis assez fier que, pour la première fois à ma connaissance, un accord entre partenaires sociaux ait pris le problème de l'emploi en compte avant qu'il ne se pose effectivement, de manière à le traiter de façon économiquement intelligente, socialement équitable et humainement adaptée.

*L'État moderne*¹

La législature qui s'achève conservera à son actif d'avoir provoqué, parfois durement, une prise de conscience ; une démonstration pédagogique d'un certain nombre d'évidences qui n'avaient pas, auparavant, pénétré tous les esprits. Nul Français ne concevra plus l'entreprise que comme le champ clos de la lutte des classes, nul ne verra plus dans le marché le tortionnaire de l'intérêt général, nul ne verra plus dans le champ international simplement la coalition de grands méchants loups capitalistes seulement préoccupés de dévorer l'agneau socialiste français qui, comme chacun sait, a si bon goût.

Ainsi affranchi des aberrations des uns et des fantasmes des autres, la tâche essentielle, celle de la redéfinition des fonctions de l'État, redevient possible.

Je commencerai par ce qui n'est pas sa fonction : produire. L'État n'est assurément pas fait pour cela, il n'en a ni les dons ni la vocation. C'est là un aspect qu'on a pu oublier, dans la mesure où les hasards des circonstances — je pense à la nationalisation de Renault — ou les défaillances de l'initiative privée — dans ce que l'on a appelé le socialisme municipal par exemple — ont pu le conduire, sans qu'il le veuille vraiment, à prendre une place dans la fonction de production.

Et la vague de nationalisations récentes, dernier sursaut du socialisme étatiste, a été confortée tout à la fois

1. Discours au forum de *L'Expansion*, octobre 1985.

par la tradition colbertiste et gaullienne, et par — c'était mon attitude — l'accord de ceux qui, devant la paralysie relative de multinationales françaises sous-capitalisées et en l'absence d'une vraie propension nationale à épargner pour investir dans l'industrie, ont préféré y associer le contribuable plutôt que l'épargnant étranger. La contrepartie a été proclamée d'ailleurs le même jour que la nationalisation, et elle est culturellement très nouvelle, même si nos administrations centrales y résistent : c'est l'exigence d'autonomie de gestion. Là est la tendance porteuse d'avenir.

L'acte de produire relève par essence d'une logique qui n'est pas de puissance publique. Si, donc, il ne fait naturellement pas partie des fonctions de l'État, celui-ci doit en revanche se concentrer sur les tâches qu'il est seul à pouvoir assurer.

La plus importante d'entre elles, c'est la responsabilité des règles du jeu. La définition des règles du jeu social et politique ne pose, dans son principe, pas trop de problèmes. Nul ne conteste qu'il revienne à l'État de faire des lois, d'en assurer l'application, d'en sanctionner les transgressions. Encore est-il à rappeler qu'il nous faut redresser la tendance décrite tout à l'heure, à savoir que la part des fonctions régaliennes dans l'activité de l'État est en constante érosion, au profit d'autres préoccupations qui, par définition, sont moins directement liées aux missions traditionnelles touchant à la défense, aux affaires étrangères, à la justice et à la police.

Les règles du jeu

Mais c'est surtout dans le domaine économique que la collectivité publique doit se voir reconnaître ce rôle de définition des règles du jeu. J'ai souvent fait la comparaison avec la conduite automobile, et je m'y tiens. Élaborer

un code de la route, veiller à son respect, non seulement ne nuit pas à la liberté de circulation, n'interdit à personne d'aller d'un point à un autre librement choisi, mais constitue au contraire la condition impérative pour le faire en minimisant les dommages. Être le codificateur de ces règles indispensables, voilà ce que l'on doit attendre de l'État, que lui seul peut faire et qu'il serait dramatique qu'il ne fasse pas. N'en demandons pas plus, mais soyons attentifs à ce que cela soit fait.

Et c'est ici que la fausse controverse ouverte sur le thème du libéralisme économique peut conduire à des dommages redoutables. *Business Week*, le 16 septembre, constatait avec inquiétude que pour avoir au nom de ce principe dérégulé trop vite et n'importe comment, nos amis américains avaient beaucoup moins facilité le financement de la production qu'ils n'avaient laissé place à une fort dangereuse économie de spéculation. Le prospectiviste financier Henry Kaufman plaide pour un retour à la réglementation, le Trésor britannique saisit son gouvernement des limites du monétarisme libéral, et le monde soupire de soulagement après le bon accord monétaire de New York, qui est le premier sursaut d'un pragmatisme modérément intervenant contre un dogmatisme libéral qui nous ramenait aux lois de la jungle dans l'ordre financier. Est-il possible d'éviter qu'une fois de plus la France n'accuse cinq ans de retard sur l'évolution de la pensée ?

Au-delà, l'État a encore, en plus de la responsabilité des règles du jeu, une évidente fonction d'impulsion.

Moins assujetti aux préoccupations de rentabilité immédiate, il peut, mieux que quiconque, se soucier de l'avenir à long terme, s'interroger sur les enjeux, puis tenter d'en faire prendre conscience aux acteurs économiques et sociaux et de les inciter à en tenir compte.

Sa fonction d'impulsion se traduit aussi sur le double plan des investissements et de l'orientation des commandes publiques. S'il est malheureusement vrai qu'il

n'aura plus les moyens d'une politique massive tendant, dans tel ou tel secteur, à combler un retard ou accroître une avance, il reste que le choix de ses propres interventions demeurera déterminant. A cet égard, et quand il n'aura pas la possibilité d'un remède de cheval, il lui faudra recourir à une espèce d'acupuncture qui, par une aiguille judicieusement plantée en un lieu bien choisi, pourra occasionnellement faire plus et mieux qu'un investissement massif mais dispersé.

Définir les règles du jeu, impulser les évolutions souhaitables, telles sont, à mon sens, les deux véritables fonctions d'un État moderne, démocratique et efficace.

Service public et enseignement privé

Il reste que la coexistence de deux ordres d'enseignement pose des problèmes que nul — et surtout pas le gouvernement — ne peut se dissimuler. C'est pourquoi il a été décidé d'engager un processus législatif permettant une réforme de l'enseignement agricole dans laquelle chacun trouve sa place. Nous sommes ici astreints à une obligation de résultat, tant il est évident que toute réforme serait vouée à l'échec si elle engendrait dès ses débuts amertumes ou rancœurs, hostilité ou suspicion, ou si encore elle n'était pas acceptée mais subie.

Pour expliquer la démarche, permettez-moi un rapide détour par quelques grands principes. L'État se voit généralement assigner trois tâches : la police, le service public, l'aide aux activités privées d'intérêt général. Jusqu'à présent — outre l'activité de police fort heureusement absente de nos relations — l'enseignement public relève du service public, tandis que le transfert financier en faveur du privé constitue une « aide aux activités privées d'intérêt général ». Mais ce dernier, l'intérêt général qui s'attache à l'enseignement agricole, est à ce point fondamental que l'on doit envisager, tout en lui maintenant son caractère privé, de le faire participer aux missions du service public dans des conditions sur lesquelles je vais revenir.

1. Discours prononcé à l'Assemblée générale de l'enseignement agricole privé catholique, le 30 mars 1984 (extraits).

Le service public marque le degré suprême d'engagement de la collectivité nationale dans l'accomplissement de son devenir. Initialement réduit aux missions qu'il était *impossible* d'abandonner à l'initiative privée (défense, monnaie, affaires étrangères, justice...) du fait des simples exigences de survie, il s'est progressivement étendu à des activités qu'il n'apparaissait pas *souhaitable* de soumettre à des impératifs autres que l'intérêt général. Toutes les divergences d'appréciation sont possibles sur ce qu'il est souhaitable de faire entrer dans le secteur public, mais l'unanimité se fait sur son objet : la poursuite prioritaire, continue, adaptée et égalitaire de l'intérêt général. Ce n'est pas moins — car c'est déjà beaucoup —, mais ce n'est pas plus. Et, notamment, on ne répétera jamais assez que le service public n'est pas le monolithisme mais simplement la primauté de l'intérêt général ; sa laïcité n'est pas l'antireligion, mais simplement la tolérance ; l'unification sous son égide n'est pas l'uniformisation, mais simplement la cohérence. Et il applique dans toutes leurs conséquences ces grands et beaux principes que sont la liberté des consciences et l'égal accès de tous à ses prestations.

Ainsi conçu, il peut s'accommoder de la diversité et respecter la personnalité de ceux qui y concourent pour peu que soient acceptés et ses principes et ses finalités.

C'est cela que nous tenons à rappeler, cela aussi qu'il nous faut définir pour le service public dans ses contours actuels. (...)

Ensuite, et non pas comme un appendice ou un codicille (...), il sera possible de faire en sorte, par la loi, que l'enseignement agricole privé se mette en mouvement pour aller de l'activité privée d'intérêt général vers la véritable participation à la mission du service public rénové, ouvert, et respectueux de votre identité comme de celle de tous.

*Les raisons d'un départ*¹

Toute démission est un déchirement. Celui que je ressens en abandonnant l'agriculture française à laquelle je me suis tout entier consacré depuis deux ans est à la mesure de la passion que j'ai mise à ma tâche. Deux ans de modernisation de l'agriculture, deux ans sans affrontements majeurs, et deux ans même avec des succès significatifs. L'intensité du moment interdira les bilans objectifs, mais j'attends avec sérénité le jugement que, dans quelques années, on portera sur mon action dans ce secteur qui me reste très cher. J'observe d'ailleurs que les mêmes qui, il n'y a pas deux semaines, me reprochaient mon action s'indignent, aujourd'hui, de m'y voir mettre un terme.

Ce n'est pas le bon moment, dit-on. D'autres utilisent des formules plus blessantes, faute de pouvoir imaginer qu'on puisse guider ses choix par sa conscience. Comme s'il y avait un bon moment pour démissionner ! La logique de ceux qui aujourd'hui me critiquent aboutit à cette idée qui veut que, d'accord, on n'a pas de raison de partir ; en désaccord, on n'a pas le droit de partir. Je ne fais, moi, à aucun ministre l'insulte de le croire prisonnier. Notre gouvernement est heureusement composé d'hommes libres, libres notamment de cesser d'appartenir au gouvernement. Que serait d'ailleurs la valeur de leur présence si elle était contrainte ?

1. Article publié dans *Le Monde* du 6 avril 1985.

Il est des moments dans la vie où chacun fait des choix. Les critères peuvent en être l'efficacité, le goût, l'opportunité ou bien d'autres encore. Mais il est un mobile qui domine tous les autres — au point que ce qu'il dicte relève à peine d'un choix —, c'est la fidélité à des principes. C'est par principe que je me suis toujours attaché à parler vrai, par principe aussi que je veux agir vrai.

Il y a toutefois dans la vie politique une différence de taille : les témoins, ici, négligent la pensée pour rechercher l'arrière-pensée. Voici que l'on cherche midi à quatorze heures, ou plutôt 88 en 85. Me voici crédité des desseins les plus noirs, des stratégies les plus alambiquées, tous et toutes d'ailleurs étant présentés comme voués à l'échec, ce qui ferait de l'homme politique que je suis un traître doublé d'un imbécile. C'est aux Français qui me liront d'apprécier si mon passé autorise ces interprétations.

La vérité est beaucoup plus simple. Elle tient à ma conviction de ce que pour des objectifs légitimes, on met en œuvre des moyens inadéquats.

Il est parfaitement légitime, l'objectif qui tend à mettre dans notre système plus de souplesse qu'il n'en tolère, à permettre aussi l'expression de la réalité des opinions de notre pays dans leur richesse comme dans leur complexité.

Mais chacun sait aujourd'hui que nous vivons une mutation profonde, dont j'ai assez souvent et anciennement détaillé les manifestations pour qu'il soit superflu d'y revenir ici. La France est confrontée à l'un des défis les plus grands d'une histoire qui, pourtant, n'en fut jamais avare. Pour relever ce défi, j'ai acquis la certitude que notre pays a en tout cas besoin de fermeté dans sa conduite. Cela peut n'être pas suffisant, nul ne doute que ce soit nécessaire.

C'est au pouvoir, dès lors, qu'il faut une stabilité sans laquelle aucune efficacité n'est possible. Et s'il est souhaitable — ou plutôt *parce qu'il est souhaitable* — que

puissent être dominés des clivages trop tranchés, cela doit être dans la clarté. Aucune réforme du mode de scrutin n'abolira les rapports de force. Mieux vaut donc les connaître et rechercher des compromis plutôt que de les obscurcir ou d'en nier l'existence. La convergence, oui ; la confusion, non. Et c'est précisément pour cela que les moyens envisagés me semblent inadéquats.

Le système majoritaire est trop brutal, le système proportionnel est trop dangereux.

Il est certain que le mode de scrutin actuel, s'il a permis la modernisation des institutions françaises, a eu un prix et qu'il est lourd. Il crispe les affrontements et leur fait perdre leur substance : le débat d'opinions n'a plus droit de cité, on ne juge pas les idées mais ceux qui les émettent, les hommes politiques sont désormais les seuls auxquels sont interdites les propositions originales qui, pour être prises en considération, doivent émaner de personnes réputées neutres.

C'est pourquoi l'« instillation » d'une dose de proportionnelle me séduisait. Tout autre chose est le système retenu, qui suscite de ma part les trois craintes fondamentales qui m'ont conduit à me retirer.

Le peuple, tout d'abord, n'est plus maître des choix décisifs. Qu'il s'agisse de l'homme par lequel l'électeur souhaite être représenté : il sera imposé par l'ordre de la liste. Qu'il s'agisse du lien personnel qui unit le citoyen à son élu : on le verra dissous ou distendu faute d'un ressort géographique suffisamment restreint. Qu'il s'agisse surtout du choix entre des projets politiques clairement définis : s'y substituera le choix entre des options que les candidats s'attacheront à rendre aussi vagues que possible.

J'ajoute que le système m'effraierait moins si nos habitudes partisans étaient autres, plus proches de celles constatées dans certains pays étrangers. Mais, en France, est-ce vraiment l'électorat qui choisira ses députés, ou plus vraisemblablement les appareils centraux des grands partis ?

Il y a tout à craindre, en second lieu, d'un mouvement paradoxal de surenchères avant le vote ouvrant sur tous les compromis après. Dans le régime actuel, les dirigeants de l'opposition n'ont guère de motifs de ménager l'extrême droite, dont ils attendent — sans avoir été déçus jusqu'ici — qu'elle leur apportera, bon gré mal gré, ses voix au second tour. A la proportionnelle au contraire, le président du RPR, par exemple, aura dramatiquement besoin des suffrages qui se portent vers le Front national. Est-il absurde de penser qu'il ne pourra les attirer qu'en empruntant certains de ses thèmes, une partie de son discours ? Qui peut garantir d'ailleurs que les socialistes ne soient pas contraints d'agir de même en direction des communistes ? De sorte que ce qui est supposé rapprocher pourrait en fait approfondir les divisions, durcir les oppositions, nul, jamais ne voulant laisser le champ libre à son voisin le plus direct. Mais après le scrutin, en revanche, et sans que l'électeur ait pu en exprimer le souhait, tous les compromis sont rendus possibles entre les ennemis de la veille, d'accord seulement pour gouverner ensemble de peur de ne pas gouverner, sans véritable projet, même pas minimum, si ce n'est guetter toute erreur de l'autre.

Troisièmement enfin, ce mode de scrutin, surtout, risque fort de fragiliser l'exécutif, ce dont nous avons le moins besoin. De deux choses l'une, en effet : ou la réforme ne change rien, la droite ou la gauche a à elle seule la majorité absolue, survit alors la bipolarisation à laquelle il s'agit de mettre fin. Ou, au contraire, il n'est de majorité que de coalition. Dans ce cas, le gouvernement devra son existence aux seuls groupes parlementaires qui le soutiendront, plus précisément à leurs chefs, qui pourront le renverser à tout moment, quitte à reformer un nouveau cabinet avec les mêmes forces mais quelques autres hommes. Ce scénario est bien connu et quelle sera alors l'autorité du Premier ministre ? Celle qu'eurent, en des temps qu'on croyait révolus, les Laniel, Queuille ou

autres Marie. Sachons cependant qu'on ne combat pas le chômage par une réunion hebdomadaire de chefs de groupes parlementaires.

Et le chef de l'État, dans tout cela ? Il a pour lui l'arme absolue, celle qui, par son utilisation ou plus souvent par sa simple menace, contraint les majorités à demeurer soudées, disciplinées et stables : le pouvoir de dissolution. Seulement, voilà justement où le bât blesse, comme l'exemple italien le prouve. Dans un système proportionnel, la dissolution ne fait plus peur qu'aux candidats en fin de liste, ceux qui pèsent le moins. Aux autres, les plus nombreux, elle coûte les frais d'une campagne mais en aucun cas leur siège qu'ils savent devoir retrouver puisque à peu près les mêmes reviennent. Pourquoi s'effrayeraient-ils alors ? Supprimez cette épée et Damoclès pourra fauter, l'Assemblée donner le rythme et les ministres valser.

Tels sont les motifs qui m'interdisent d'approuver une réforme que je juge dangereuse pour l'équilibre des institutions et donc pour l'intérêt général de la France.

Parce qu'il est normal qu'un gouvernement soit solidaire, parce que je ne pouvais être solidaire de cette décision-ci, j'ai choisi la démission. Pour cette raison et cette raison seulement.

J'admets, quant à moi, qu'on puisse ne pas partager mes raisons. Je respecte le choix des autres. J'attends des autres qu'ils respectent le mien. Ni plus ni moins.

Autonomie et solidarité

La recherche du compromis social

Coll. Michel Rocard.org

« Un certain style politique, ou un certain archaïsme politique, est condamné. Il faut probablement parler plus vrai, plus près des faits. »
(19 septembre 1978.)

F. DE CLOSETS — Alors, l'archaïsme, il est toujours présent, il était présent, à droite, à gauche ?

M. ROCARD — Je crois que ce que je disais là est exact, je ne regrette rien, si, je regrette quelque chose. A l'épreuve du pouvoir je m'aperçois que la France est bourrée d'archaïsmes corporatistes, dans son patronat, dans ses syndicats ouvriers, dans son système scolaire et, au fond, le combat contre l'archaïsme je peux en faire mon combat principal, finalement, mais il est beaucoup plus général, j'avais été un peu bref.

TF1, « Politiques », 24 avril 1984.

Desserrer les freins¹

Un mot résume « l'autre politique » qu'exprime François Mitterrand, un peu abstrait il est vrai dans l'exercice simplificateur qu'est une campagne électorale, celui d'*autogestion*. Un slogan la rappelle, celui qu'avait choisi François Mitterrand en 1974 et qui n'a rien perdu de son actualité : « *La seule idée de la droite : garder le pouvoir ; mon premier projet : vous le rendre.* »

Cette troisième voie se caractérise à travers quelques principes simples, répondant aux préoccupations à court terme d'un débat immédiat : *La volonté d'une plus grande autonomie de nos collectivités locales et notamment des régions, la reconnaissance de l'existence et des droits des cultures minoritaires, le renforcement des droits et de la représentation des travailleurs dans l'entreprise, l'insistance sur la nécessité de confier de nombreux problèmes à la négociation entre partenaires sociaux plutôt qu'à la réglementation d'État* (salaires, durée du travail, etc.).

Mais la visée est plus longue, car un des traits les plus marquants de la situation de crise que nous connaissons est la crise de l'État, et plus généralement des grands systèmes. La centralisation, qu'elle soit celle des multinationales ou celle de l'État, aboutit partout à limiter les initiatives des individus, à interdire tout traitement local et ponctuel des conflits, à supprimer tout amortisseur entre l'État et les citoyens dans la vie de nos sociétés. Les

1. Article paru dans *Le Monde* du 7 avril 1981 (extraits).

affrontements sociaux en sont exacerbés, ils deviennent plus graves et plus coûteux tandis que d'innombrables talents et capacités d'initiatives se voient entravés ou sans emploi.

C'est vrai dans l'industrie, où chacun sait que, lorsque les procédés de fabrication sont modifiés par les exécutants, la productivité augmente et l'absentéisme diminue.

C'est vrai pour les régions dont le développement économique ne se fait pas quand il dépend d'abord et avant tout de décisions venues de Paris. Le développement économique régional, c'est aussi une affaire de mentalités et d'attitude devant le changement. Il suppose le meilleur emploi sur place des ressources de toute la région, celles du sol ou du sous-sol, le capital industriel comme les compétences, la qualification professionnelle des hommes et des femmes de la région comme ses traditions. L'administration centrale aura d'autres critères que les équilibres régionaux pour favoriser des orientations de recherches, des créations d'entreprises ou d'infrastructures. Pour vivre et travailler au pays, il faut décider au pays.

C'est vrai encore pour les conflits sociaux, souvent non solubles par la voie politique ou administrative et qui le deviennent par la négociation. Non seulement la baisse de la durée du travail doit être négociée à un niveau où elle puisse être compatible avec les conditions concrètes de la production, mais, par exemple, le statut fiscal, économique et social de l'artisanat et des PME peut lui aussi relever d'une grande négociation collective : le salaire fiscal, la réduction des charges sociales et des taux de crédit sont à mettre en balance avec la transparence fiscale, les modalités acceptées du contrôle, la détermination de la nature d'activité.

Toujours dans le même esprit, c'est vrai aussi pour notre politique énergétique, qui aurait davantage recours aux énergies renouvelables et douces, à la géothermie, au solaire ou à la biomasse, si elle dépendait de collectivités

locales et régionales qui en auraient la compétence et les moyens.

C'est vrai, enfin, pour répondre à la crise du financement de notre sécurité sociale et de notre système de santé, qui serait sans doute mieux maîtrisée si l'on y retrouvait, par une grande décentralisation, le caractère mutualiste qui n'aurait jamais dû les quitter.

Bref, il s'agit de savoir si l'on répond aux attaques multiples et brutales que la crise fait peser sur la société et les citoyens par plus de rigidité, plus d'intervention de l'État, ou au contraire en desserrant les freins qui entravent la société française et en libérant les énergies qu'elle abrite.

Le modèle de développement qui découle de cette troisième voie est celui du développement autocentré. Il permet de dépendre moins des puissances multinationales en renforçant ce qui leur échappe, tout en ne fondant pas la réponse à la crise sur une intervention exclusive de l'État. Il redécouvre des formes d'organisation collective et d'intervention de la puissance publique qui ne soient pas centralisées et étatiques.

*Le compromis social*¹

Le mot de compromis était-il bon ? C'est un mot qui a mauvaise presse en France. La classe dirigeante a, pendant tant d'années, refusé la négociation dans l'entreprise, le monde du travail a, pendant si longtemps, été écarté des responsabilités que le mot de compromis laisse entendre que l'on imagine des compromissions. Il est sain que le texte de la motion, qui comme chacun sait n'est pas de moi, cherche à réhabiliter cette notion de compromis, conçue non pas justement comme compromission, mais comme une avancée et une étape supérieure du combat.

Nous retrouvons là, débarrassée du maximalisme qui ne conduit qu'à l'échec, l'alliance de réalisme et d'idéal qui animait la pensée de Jean Jaurès quand il écrivait *l'Armée nouvelle*, et je veux vous en relire un passage : « La possibilité subsiste de grandes transformations sans rupture, et de révolution intérieure qui ne soit ni des écrasements, des dislocations, forcément des arrangements et des accords conclus non seulement parce qu'il faut vivre et qu'on ne peut vivre qu'en produisant, non seulement parce que l'excitation du combat épuiserait en se prolongeant les forces morales, mais parce que les deux classes en lutte ont un intérêt essentiel à ménager jusque dans leur combat l'avenir de la production, d'où dépendent dans la société capitaliste le profit des uns, le salaire des autres, et d'où dépendra dans la société socialiste le bien-être de chacun.

1. Discours au Congrès de Valence, le 24 octobre 1981 (extraits).

« Ainsi, nécessairement, par la force des choses, toute grande action démocratique est une transaction, même si l'on peut constater, au point d'origine du mouvement, l'intransigeance des classes antagonistes. » Et c'est signé Jean Jaurès. (*Applaudissements.*)

L'essentiel est donc dans l'idée que cela véhicule. Reprenons-la : « Le tête-à-tête entre le pouvoir politique de gauche et la droite, sans l'intervention des forces populaires et de leur organisation qui ont assuré la mise en place du nouveau pouvoir, serait malsain. » Il s'agit bien d'intégrer les forces sociales dans le jeu politique, nous retrouvons là une attitude parfaitement marxiste, dégagée de tout léninisme, de tout étatismes. Déjà Bakounine, avant d'être assassiné, souhaitait restaurer la puissance de la vie associative, et Gramsci, plus sûr de son vocabulaire, centrait son analyse sur la société civile.

Tout cela, c'est la même analyse, nous sommes dans la même tradition. Elle s'appuie sur un constat, celui des limites du pouvoir d'État. Une société ne se commande pas comme une armée, le pouvoir d'État appuyé sur le commandement et l'administration ne peut suffire à la transformation sociale, à mettre en mouvement des forces sociales, et de plus l'acceptation du suffrage universel nous conduit à ne voir d'autre solution que la réduction des antagonismes, en dehors de la violence.

Dès lors, c'est de réveiller la société civile qu'il s'agit, car c'est à son niveau que peut se définir le contenu de ce compromis, de cette négociation sociale correspondant à chaque étape. En fait, c'est cela l'autogestion pratique, la démocratie : c'est la reconnaissance de l'autre, c'est l'acceptation d'un rapport de force réel, c'est un constat, le constat que, dans la lutte des classes, la victoire n'emporte pas la possibilité d'exterminer, sous peine de paralyser l'appareil de production.

*Le compromis n'est pas le consensus*¹

Les grandes mutations économiques et sociales, celles qui sont de nature à contrecarrer les effets de la crise, ne relèvent pas du dirigisme ou de la contrainte. Elles ne peuvent s'imposer que si elles traduisent à la fois une grande ambition nationale et une volonté collective dont elles seraient le creuset. Et les mécanismes qui permettent d'assurer le développement plus harmonieux d'un appareil productif, l'évolution plus solidaire d'un tissu social, n'obéissent pas aux mêmes lois que la démocratie politique exprimée par le suffrage universel : il ne suffit pas de trancher à 50,1 %.

Pour que l'intérêt général, reconnu comme tel, prime sur les intérêts catégoriels, sans que ceux-ci perdent, pour autant, de leur légitimité, il faut alors trouver entre les forces sociales en présence les termes d'un compromis social. Une telle démarche ne supprime ni les conflits ni la confrontation des intérêts : elle en organise le traitement pacifique, elle en garantit, à travers la reconnaissance du partenaire ou de l'adversaire, le pluralisme. Mais surtout, sa légitimité vient de ce qu'elle incarne, à un moment donné, la volonté populaire majoritaire.

Ce compromis social n'a donc rien à voir avec le vague consensus, sorte de plus petit commun dénominateur, dont on nous parlait tant naguère. C'est au contraire un compromis dynamique, qui assure le progrès commun et doit devenir, à travers le Plan, un contrat.

1. Présentation du Plan intérimaire, Flammarion, 1982.

C'est au fond le grand enseignement de Jean Monnet, qu'il exprimait à travers cette idée-force : « Quand vous réunissez des hommes d'origines diverses, que vous les mettez en face du même problème et que vous les chargez de le résoudre, ce ne sont plus les mêmes hommes. Dès lors qu'ils ne sont plus là pour défendre des intérêts, ils prennent sans effort la même vue. Nous ferons le Plan sans rien imposer à personne. »

*Réconcilier la France*¹

Les socialistes sont arrivés au pouvoir dans un contexte économique et international particulièrement grave et tendu : une économie délabrée, une société rongée par le chômage, minée par l'inflation, un monde plein du bruit des armes que l'on accumule et de la force à laquelle on recourt comme un mode ordinaire de traitement des conflits, une jeunesse qui désespère du système de formation par lequel elle passe, qui apprend d'autant moins l'effort qu'elle ne trouve pas de travail, et qui cherche, dans les artificialités les plus diverses, l'évasion qui est sa part de rêve...

Il y avait un risque, dans pareille situation, que l'événement que représentait — pour la première fois en un quart de siècle — l'accès aux responsabilités de ceux qui portent les intérêts du monde du travail, de la masse des salariés, ne se transforme en mouvement de revanche, en exacerbation des intérêts catégoriels, en montée des revendications poujadistes, en une sorte de repli frileux de chacun sur soi et de chacun pour soi, tant il est vrai qu'après vingt-cinq ans, le nombre était immense des besoins à satisfaire, des injustices à réparer, des réponses à apporter.

La réponse du président de la République et du gouvernement est au contraire dans une profonde volonté

1. Discours prononcé le 22 mai 1982 devant le Grand Orient de France.

de réconciliation, fondée sur la double conviction que la société française ne pourra répondre efficacement aux défis qui l'assaillent que si elle est plus unie, et qu'elle ne sera plus unie que si elle sait être plus juste.

Oui, la société française a besoin de cette réconciliation :

— Avec elle-même, d'abord, car la France est un pays où l'on négocie peu et mal, souvent dans l'affrontement et presque toujours avec le secret espoir de l'arbitrage de l'État ; l'État, y compris sous les régimes qui se baptisaient eux-mêmes libéraux, intervenait beaucoup et souvent mal, car il intervenait en correction et non en anticipation. Réconcilier la France avec elle-même, c'est lui réapprendre la solidarité et la responsabilité.

— Réconcilier la France avec son industrie, ensuite, car le monde du travail, dans notre pays, a trop longtemps vécu et subi l'entreprise comme une caserne ou comme une punition. La Grande Muette, c'était l'entreprise, avant d'être l'armée ! Il pèse aussi sur notre développement industriel les malédictions d'une histoire économique et sociale marquée, d'une part, par le massacre des élites ouvrières dans la répression de la Commune de Paris, et, d'autre part, par une révolution industrielle qui ne s'est vraiment accomplie que tardivement, au début des années 60 et bien après tous nos voisins et concurrents. Réconcilier la France avec son industrie, c'est faire de l'entreprise une communauté d'hommes et de femmes ayant en commun non seulement une destinée économique et sociale, mais aussi une aventure industrielle, un projet créateur et rien de cela ne se fera sans dialogue et sans démocratie.

— Réconcilier enfin la France avec l'audace, le risque, l'initiative. Où est-il le temps où l'on réclamait l'imagination au pouvoir ? Y est-elle ? Je n'en sais rien, je le souhaite — je suis frappé simplement du fait que voilà bien tristement une revendication qui a disparu avant que l'on ne soit sûr qu'elle ait été totalement satisfaite.

L'initiative et le risque

Dans cette aventure pour ressouder la société française afin de la rendre plus forte, l'économie sociale doit jouer un rôle particulier d'entraînement et d'exemplarité. Car, depuis toujours, son message est à la fois celui de la solidarité, de la démocratie industrielle et associative, de l'initiative et du risque constamment renouvelés pour survivre et se développer.

A travers l'extension du secteur public, qui représente désormais environ 20 % du potentiel productif, le Gouvernement n'a pas seulement voulu s'assurer une meilleure maîtrise de secteurs clés du développement économique et technologique, il a aussi voulu accroître le champ des entreprises industrielles où le dirigeant ne se confond pas avec le propriétaire du capital, et où, par conséquent, les négociations ont davantage de chances de se faire au nom d'un avenir commun, d'un projet partagé pour l'entreprise. De la même façon, les lois actuellement en discussion sur les nouveaux droits des travailleurs ont pour premier objectif de faire passer la porte de l'entreprise à la nouvelle citoyenneté, et cela commence, assurément, par l'exigence de négociation. Je reprendrais volontiers à cet égard ce que Jean Monnet disait du Plan : « Quand vous réunissez des hommes d'origine diverse, que vous les mettez en face du même problème et que vous les chargez de le résoudre, dès lors qu'ils ne sont plus là pour défendre des intérêts, ce ne sont plus les mêmes hommes. »

La nationalisation fait échapper les dirigeants du secteur public à la suspicion de défendre des intérêts qui ne seraient pas exclusivement ceux de l'entreprise. De la même façon, étendre les habitudes de négociation à des entreprises où les affrontements étaient jusque-là d'au-

tant plus vifs qu'ils se limitaient à la question du partage des fruits de la croissance, doit permettre aux salariés de mieux appréhender et de mieux connaître les réalités économiques des temps de crise.

Seulement, les nationalisations ne concernent que quelques très grosses entreprises et il faudra du temps, dans le secteur privé, pour transformer les mentalités puisque la voie que nous avons choisie est celle de la persuasion et non celle de la contrainte et de la police économique.

A la persuasion, je crois donc indispensable d'ajouter l'exemple vivant de toutes ces entreprises où la vie économique et sociale repose, par principe, sur la règle « un homme, une voix », où les dirigeants sont élus, ce qui ne leur enlève ni leurs responsabilités ni leur autorité, où les travailleurs se sentent solidaires de la marche de l'entreprise jusque dans les difficultés et les sacrifices. La coopérative doit cesser d'être la forme juridique à laquelle on a recours en cas de menaces de disparition de l'outil de travail, quand il s'agit de tenter de sauver ce qui ne peut pas toujours l'être, mais bien au contraire devenir le résultat d'une volonté à la fois économique, technique et sociale, celle de promouvoir de nouveaux rapports humains dans la vie quotidienne, de développer d'autres motivations que la satisfaction de l'appétit de profit individuel.

Le credo libéral considère que la décision prise individuellement par chaque chef d'entreprise finit, au bout du compte, par être conforme à l'intérêt général. Il pose en postulat que la compétence se transmet — ontologiquement — avec la fortune. Les exemples sont pourtant nombreux — de Lip à Manufrance, en passant par les dynasties des maîtres de forges — que l'incompétence du patron-héritier peut naufrager les entreprises les plus florissantes, sans que les salariés ni la collectivité ne puissent le moins du monde intervenir.

Que l'on ne se méprenne pas : je sais que le métier de

chef d'entreprise est aujourd'hui l'un des plus difficiles qui soient. Il y faut de la volonté et du cœur — au sens classique, c'est-à-dire de la noblesse et de la hardiesse. Tout cela fait partie de la compétence. Mon unique propos est de dire qu'il n'y a aucune raison de droit divin, ou même de droit tout court, pour que le pouvoir se confonde avec la propriété — et l'économie sociale nous en fournit une belle illustration. Car, propriétaire, voyez-vous, ce n'est pas un métier.

Résister à la bureaucratie

A côté de l'extension du secteur public, le développement et l'encouragement de l'économie sociale ont la même portée et la même signification que la décentralisation : résister à la bureaucratie, mettre des garde-fous contre les dangers d'étatisation. Contrairement aux mythes que répandent une certaine droite et une partie du patronat, je ne crois nullement que le risque de bureaucratie soit inhérent aux nationalisations. Les sociétés multinationales les plus capitalistes du monde sont d'immenses et de redoutables machines bureaucratiques que décrit assez bien *l'Imprécatteur*. Le risque bureaucratique est simplement lié à la taille, à ce qui est gros, que ce soit public ou privé. Et comme évidemment, par souci d'efficacité, ce sont de grandes entreprises que nous avons nationalisées, il importe absolument de se prémunir contre les déviations étatistes, car si les nationalisations françaises ont été, en général, des réussites, des exemples étrangers sont là, pour nous montrer quelles catastrophes peuvent résulter de nationalisations manquées.

Les entreprises d'économie sociale sont donc indispensables pour servir de contre-exemples, de lieux où le pouvoir est partagé, où l'acte de produire se réconcilie avec une démocratie vivante.

Une autre des vertus des entreprises d'économie sociale est de réapprendre à la société française le goût de l'initiative et du risque. La classe dirigeante française ne l'a jamais beaucoup eu ; ses actionnaires ont été surtout des épargnants, attendant de leur placement un revenu confortable et garanti, plutôt que des financiers à l'affût des progrès techniques, des aventures industrielles, des conquêtes de marché. Constamment, dans notre histoire nationale, l'État a dû se substituer au secteur privé dans les grandes entreprises de recherche et de découverte économiques. Ailleurs, les capitaines d'industrie s'appellent Ford, Nobel, Thyssen... Chez nous, ils se nomment Sully, Colbert ou... Pierre Dreyfus, et sont d'abord des grands commis de l'État. Le monde salarial, exclu de la vie active de l'entreprise, menacé par la précarité des garanties sociales, a lui aussi toujours réagi en termes de sécurité. Il s'ensuit que notre douce France est ce pays curieux où la demande à l'égard de l'État n'a d'égale que la méfiance que l'on exprime à son endroit. Et l'on peut compter sur l'État pour bien des choses, mais ni pour produire — car ce n'est pas la même chose qu'administrer — ni pour inventer — car ce n'est pas la même chose que gérer.

Au contraire, créer une entreprise d'économie sociale, une coopérative, est un effort permanent de recherche, d'imagination, un risque constamment calculé. Il est d'ailleurs tout à fait passionnant de voir combien, à côté des coopératives traditionnelles du bâtiment ou des pipiers de Saint-Claude, des activités nouvelles se développent dans le domaine des énergies nouvelles ou de la communication.

Enfin, l'économie sociale doit nous aider à retrouver le sens de la solidarité. Nul n'ignore plus que le budget social de la Nation connaît un déséquilibre grave, notamment pour ce qui touche l'indemnisation du chômage ou l'assurance-maladie. La croissance des dépenses — entre deux et trois fois plus rapide que la production intérieure

brute — ne permet plus d'espérer pouvoir financer la demande même à travers un relèvement des cotisations des assurés et le recours au budget général de l'État, lui-même aujourd'hui en déficit. On ne peut donc espérer trouver une voie de sortie de cette situation dramatique qu'en agissant à la fois sur les recettes *et* sur les dépenses. L'État ne peut pas le faire seul : il n'y parviendra qu'à travers une concertation approfondie, que le ministre du Travail a d'ores et déjà engagée, avec tous les partenaires sociaux.

S'agissant des dépenses maladie, par exemple, je ne suis pas de ceux qui souhaitent, comme on le proposait hier, établir une médecine « à deux vitesses », une pour les plus fortunés, l'autre pour la masse des Français. Je crois que l'on peut et que l'on doit chercher dans une autre direction, en agissant sur l'attitude générale vis-à-vis de la santé, en infléchissant les mentalités collectives en matière de consommation médicale, afin de parvenir à se soigner mieux en dépensant moins. Car ce dont en revanche j'ai la conviction, c'est que si une solution négociée ne permet pas d'avancer dans cette voie, l'ampleur des déséquilibres financiers imposera d'elle-même la solution la moins juste et la plus dramatique pour le corps social.

Je sais que ce problème n'est pas nouveau pour les responsables mutualistes, et qu'aussi bien à travers les centres de soins de la Mutualité que dans ses travaux de réflexion, et d'information, des efforts significatifs ont été engagés pour promouvoir une autre attitude, une autre pratique dans le domaine de la santé.

Le champ social

N. COPIN — On a parlé tout à l'heure de langue de bois et de culture. A mi-chemin entre les deux, je poserai une question sur un mot que vous employez vous-même souvent, qui devait même être un des maîtres mots du parti socialiste, celui de « compromis social ». Il devait être important à Valence, mais on sait que ce Congrès avait donné une tout autre image. Quels sont finalement le sens et la réalité, aujourd'hui, de ce compromis social ? Est-il encore à la mode ?

M. ROCARD — A la mode ! La centralisation administrative de l'État, on y est depuis cinq siècles ! Je souhaiterais que le mot « mode » ne qualifie pas la définition des grands régulateurs de la société. Reconnaître le compromis social, cela veut dire qu'une société comme la nôtre, parce qu'elle est démocratique, parce qu'elle se veut libre, parce qu'elle se veut souple, doit évoluer plutôt par la négociation des partenaires sociaux, des responsables entre eux, des agents économiques avec l'Etat, que par le commandement, l'ordre, la loi, le décret, le règlement, l'arrêté. C'est ce que cela veut dire. Et c'est bien cela le mode d'évolution des sociétés démocratiques. Il est vrai que c'est notre Congrès de Valence qui avait commencé à explorer cette notion. Je la vois si importante parce que c'est justement là qu'on peut trouver les formes d'organisation sociale compensatrice au fait qu'il nous faut bien dégraisser l'État, comme je le disais tout à l'heure, et désencombrer notre société d'un excès de prolifération

administrative. L'État fait trop de choses, donc il ne les fait pas très bien. Il est en revanche essentiel qu'il fasse bien ce qu'il a à faire : la monnaie, la programmation longue, les affaires étrangères, la défense, la sécurité. Cela lui suffit, ce n'est déjà pas mal.

Europe 1, « Club de la presse »,
13 octobre 1985.

*Le tissu social*¹

Voilà maintenant une dizaine d'années que le mot d'ordre « Vivre, travailler, décider au pays » a fait irruption dans la vie politique. Porteur de nombreuses luttes et d'immenses espoirs, il a représenté l'une des dimensions importantes du changement qu'ont choisi les Français voilà un an.

Et vous pensez bien qu'il n'y avait rien là pour déplaire à celui qui, il y a plus de quinze ans, parlait déjà de « décoloniser la province »...

Car cette rencontre entre l'aspiration régionaliste et la gauche, c'est en fin de compte une puissante avancée politique et historique qui ne fait que commencer à porter ses fruits. Elle coïncide en effet avec l'affirmation, dans la gauche française, d'une volonté de réconcilier le socialisme avec la liberté, de maintenir, notamment à travers la reconnaissance de contre-pouvoirs, les libertés au sein de la société civile, bref, de prendre en compte d'autres valeurs et d'autres dimensions de la personne humaine que celles dont l'État assume les intérêts.

A ces dimensions retrouvées, elle a donné les contours de la région. Car je dirais volontiers que si, en France, c'est l'État qui a formé la nation — et parfois à quel prix ! —, c'est la région qui a maintenu la société civile.

Cette rencontre entre la gauche et l'aspiration régional-

1. Discours prononcé aux États généraux des pays, Mâcon, le 12 juin 1982 (extraits).

liste, c'est en même temps la reconnaissance du fait que l'unité ne se confond pas avec l'uniformité, que l'unité est un processus continu et non pas une donnée figée et irréversible, et qu'elle se construit autour du droit à la différence.

C'est au terme de cette maturation que la gauche, arrivée au pouvoir, a entrepris ces réformes fondamentales que le Premier ministre a qualifiées de « socle du changement » : la décentralisation, les nationalisations, le renouveau de la planification. L'équilibre qu'elles manifestent montre bien qu'il ne s'agit pas au premier chef de renforcer l'État, de concentrer davantage le pouvoir à son niveau, mais, au contraire, de mieux le redistribuer, avec cohérence, tout en assurant — par l'extension du secteur public — une meilleure maîtrise des moyens qui relèvent, eux, spécifiquement de l'État. C'est une attitude sans précédent de la part d'une force politique que d'entreprendre aussitôt de partager le pouvoir qu'elle a conquis !

Seulement, cette décentralisation intervient dans un paysage marqué profondément par la crise économique, fondamentalement différent à coup sûr de la période d'expansion qui a marqué les années 60 où la volonté régionaliste a commencé à s'affirmer.

Les effets de la crise économique ont lourdement affecté de nombreuses régions, condamnant beaucoup d'entre elles à la désertification, à une espèce de mort lente puisqu'elles étaient frappées non plus seulement par l'exode de populations rurales, mais de plus en plus aussi par celui des travailleurs des villes, qui voyaient disparaître les services publics les plus essentiels. Quand l'usine avait fermé, alors on fermait la gare, et après la gare, la poste, et après la poste, l'école : le village n'avait plus qu'à disparaître...

Dès lors, la décentralisation ne s'est plus contentée d'être une revendication politique, une exigence de davantage de démocratie et de responsabilité pour les élus locaux et pour les citoyens. Elle est devenue rapide-

ment une revendication de caractère économique, partant de cette réalité qu'il fallait mobiliser au service de l'emploi toutes les forces partout où elles trouvaient à s'exprimer et à agir.

C'est ainsi qu'au-delà de la régionalisation, le mouvement de décentralisation s'est affirmé jusqu'au niveau local, celui des pays, des bassins d'emploi, des vallées ou des massifs. C'est en effet en partant du niveau local, de la mobilisation des forces économiques, sociales, culturelles, que peuvent se recréer les conditions d'une stabilité économique mieux assurée. C'est donc aussi un enjeu national pour le développement que nous évoquons ici même.

Des pôles de développement

La période actuelle présente pour le mouvement des pays une formidable opportunité : la décentralisation va aider les régions à se constituer comme de véritables pôles de développement, centrés sur la valorisation de leurs ressources et de leurs activités productives.

La région va devenir le lieu de mise en cohérence d'une logique descendante, imposée par la nécessité de maintenir une cohérence sectorielle globale, et d'une logique ascendante faite de toutes les initiatives de développement local. Et la planification sera naturellement l'outil permettant la rencontre de ce double processus descendant/ascendant.

La régionalisation n'est cependant pas en elle-même une panacée. Elle comporte même — pourquoi ne pas le reconnaître ? — le risque d'une recentralisation autour de fiefs ou de métropoles multipliées, le risque aussi d'une crispation sur des intérêts parcellaires ou sur des égoïsmes locaux.

Seulement, le développement — dans toutes ses dimen-

sions : économique, sociale, culturelle — ne se décrète pas. La réussite de la planification ou de la décentralisation non plus.

L'histoire de la mise en œuvre de ces réformes nouvelles s'écrira aussi à partir de conflits et de consensus, de luttes et d'alliances dont vous serez les acteurs, car c'est l'impulsion donnée au développement économique local qui signifiera en fait le succès ou l'échec de l'entreprise. Tout cela se fera avec le temps, donnée de base des processus de développement locaux et qui jouera aussi pour l'apprentissage progressif des nouvelles règles du jeu régional.

Et c'est la raison pour laquelle la réflexion d'ordre stratégique que vous élaborez ensemble aujourd'hui me paraît tout à fait pertinente : affirmer votre identité, vos convergences, préciser face aux pouvoirs publics, à l'État, aux nouvelles entités régionales votre volonté de reconnaissance comme partenaire du dialogue régional et comme échelon d'élaboration d'une planification décentralisée.

Pour ma part, j'ai retenu de vos interventions quatre messages principaux :

— *Le pays s'exprime avant toute chose, comme un espace de vie, un espace social et culturel* : redonner envie de vivre ensemble au pays, en premier lieu au travers de la rencontre et de l'écoute.

La reconstitution d'un tissu social s'effectue, vous l'avez souligné, à partir d'un ancrage culturel, du sentiment d'appartenance à une histoire, à un projet collectif. La vie associative locale constitue un ferment pour l'animation locale et culturelle du pays. Elle s'appuie très naturellement sur des outils d'information et de formation qui permettent l'échange et l'expression de l'identité de ce pays.

Ceci me paraît fondamental : et, en effet, qu'elle qu'ait pu être la volonté des pouvoirs publics de promouvoir le

développement des pays au travers de procédures contractuelles, jusqu'ici descendantes (je fais ici référence aux contrats de pays, aux contrats de pays d'accueil), ces instruments de développement ne peuvent que très partiellement atteindre leur but, si un travail préalable de sensibilisation en profondeur n'est pas engagé pour redonner aux habitants la conscience et la fierté de leur appartenance au pays : c'est-à-dire la volonté collective de porter un projet de développement.

— *Le pays, s'il veut vivre, est aussi un espace économique* auquel il faut rendre sa vitalité. Si des notions comme celle de pays, de bassins d'emploi ont acquis au plan économique une certaine notoriété, c'est parce qu'elles mettaient en évidence l'absurdité de situations où le chômage prédomine alors même que coexistent, sur place, des ressources humaines, matérielles, inoccupées face à des besoins insatisfaits.

Le pays est donc aussi le niveau de base pour analyser, prévoir, faire se rencontrer les acteurs économiques, la main-d'œuvre et les ressources locales.

La décentralisation va renforcer les possibilités d'intervention économique des collectivités locales ; conçu comme une structure de coopération intercommunale, le pays cumule ses potentialités de mobilisation et d'organisation des facteurs de production : c'est déjà un lieu d'analyse et de mise en cohérence des initiatives. En liaison avec les comités locaux de l'emploi là où ils existent, avec l'ensemble des partenaires économiques, sociaux, professionnels, il peut aussi devenir un lieu de mobilisation de l'épargne locale, un moteur pour la création de relais locaux de soutien à l'initiative locale (création d'entreprises, coopératives)...

Il est enfin, à travers les structures qu'il se donne (comités de pays, comités de développement...), un lieu de dialogue et d'élaboration des premiers éléments d'une planification décentralisée, participant au processus de

réalisation du plan régional. Si le gouvernement, à travers le projet de loi de réforme de la planification, n'a pas voulu expressément mentionner la dimension infrarégionale de la planification, c'est, d'une part, parce que toutes les régions ne connaissent pas une égale vigueur des structures locales de pays ; c'est, d'autre part, parce qu'il paraissait nécessaire de donner consistance et existence à la région comme instance réelle de planification décentralisée — ce qu'elle n'est pas encore, tant s'en faut — avant d'aller plus loin. Toutefois, non seulement rien ne l'interdit, mais encore, la démarche sera vivement encouragée. De vos préoccupations en matière d'animation économique des pays, j'ai retenu le souci que le développement, en particulier en milieu rural, ne soit pas évalué au prorata du nombre d'emplois créés, du nombre d'habitants, car ces critères ne rendent que très partiellement compte de la « remise en mouvement économique » d'un territoire.

La relance d'activités sociales, culturelles, le maintien de services publics, une formation adaptée au développement d'un territoire participent au projet global de réanimation d'un pays, de réappropriation d'un espace par ses habitants.

— *Le pays est un microcosme pour la redéfinition d'une politique d'aménagement de l'espace.*

L'aménagement de l'espace s'effectue, au-delà de la gestion quotidienne de niveau communal, voire du quartier urbain, à différents niveaux : canton, vallée, bassin d'emploi, pays, quartier, agglomération. Les limites administratives coïncident rarement avec la perception qu'ont de leur environnement immédiat ceux qui y vivent. Le pays devient donc un espace intermédiaire entre la ville et la campagne, dépassant l'opposition stérile entre un aménagement conçu en fonction des besoins et des modèles urbains, et un aménagement rural destiné à des zones résiduelles en voie de désertification.

Le mouvement des pays est une réponse forte à la désertification des zones rurales à une époque où, en réaction à l'urbanisation, à la division internationale du travail, à la mondialisation de l'économie, la notion de *territoire* resurgit avec force. C'est une réponse à la recherche d'une sécurité, d'un nouvel enracinement dans une appartenance à une communauté. Mais cela ne saurait être *la* réponse :

85 % de nos concitoyens vivent en effet dans les villes, et pour 85 % des Français, le « pays » fait partie de l'imaginaire. En ville, la vie locale se structure autrement, les solidarités s'organisent en réseaux utilisant d'ailleurs souvent les techniques les plus modernes de communication.

Les pays ne doivent donc pas ignorer ces réalités, sous peine de se replier sur soi et de sacrifier les égoïsmes locaux sous prétexte de droit à la différence, bref de cultiver des valeurs ambiguës qui auraient franchement, elles, quarante ans de retard.

— *Le pays constitue enfin un champ privilégié d'expérimentation de nouvelles pratiques démocratiques de participation, un espace pour l'expression de nouvelles solidarités, un maillon dans l'articulation du plan régional.*

Le nouveau contexte né de la décentralisation incite le mouvement des pays, les porteurs d'initiatives locales à renforcer leur mission de sensibilisation et de mobilisation des élus aux différents niveaux, local, départemental, infrarégional, régional. Car ce sont eux les artisans principaux d'une nouvelle solidarité intercommunale, ce sont eux qui légitiment et renforcent l'action des animateurs locaux, qui peuvent transmettre la dynamique des pays aux différents échelons institutionnels.

Et je salue ici leur présence active, aux côtés des animateurs, des militants associatifs, des techniciens de l'aménagement et du développement.

Car c'est de la concertation quotidienne, parfois

conflictuelle, entre les différents partenaires du développement local que naît la volonté de construire ensemble un projet de développement, de se doter des structures les plus adaptées. Je dirais que les modalités d'organisation appartiennent à chaque pays, à chaque sensibilité locale et régionale, mais sans doute est-il nécessaire de distinguer les fonctions de sensibilisation et d'aide à la maturation d'un projet de développement de celles d'animation, de gestion et de réalisation technique.

Vous avez suggéré différentes formules :

— Les associations, les comités de pays, pour organiser la rencontre, le dialogue, la consultation et l'animation des structures existantes.

— Les conseils de pays, pour formaliser un niveau d'étude et de programmation et constituer un partenaire capable de contracter avec les collectivités départementales et régionales.

Je ne souhaite pas, je vous le dis, trancher en faveur d'une formule ou d'une autre, mais bien plutôt favoriser la prise en compte par les régions de tous les partenaires qui traduisent une démarche ascendante partagée par la population, les forces vives locales, les acteurs économiques, et relayée par les pouvoirs élus : comités de pays, comités locaux de l'emploi, antennes locales des comités d'expansion économique, comités de bassins d'emploi, comités de vallées, associations d'animation et de développement, organismes de coopération intercommunale doivent être appelés à coordonner leur action au service d'un développement global et intègre.

Quelle peut être la réponse de l'État, celle du ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire aux interpellations du mouvement des pays ?

Tout d'abord, vous écouter et débattre avec vous. C'est la raison première de ma venue ici parmi vous.

À un autre niveau, celui du travail interministériel, du travail législatif, c'est aussi faciliter la levée des blocages, des obstacles au développement des initiatives locales,

favoriser la prise en compte de vos propositions et de vos critiques. Le soutien aux initiatives locales figurait déjà parmi les lignes de force du plan intérimaire.

Le développement local s'inscrira parmi les priorités nationales proposées pour le IX^e plan. Ce principe devra être repris en compte dans les plans régionaux et pourra se traduire par des programmes de soutien aux initiatives de développement local.

Très concrètement, je formulerai quatre suggestions pour que les pays fassent entendre leur voix au niveau régional et prennent leur place dans le processus de décentralisation et de planification.

Première suggestion : sortez de la clandestinité.

Vous avez pris cette première initiative des États généraux. Continuez. Dotez-vous, aux différents niveaux et en particulier dans les régions, d'outils de communication et d'échanges d'expérience. Multipliez les rencontres et les occasions de travail en commun avec tous les organismes qui interviennent au niveau territorial (comités locaux pour l'emploi, comités d'expansion, organismes de coopération intercommunaux). J'ai engagé mon ministère à soutenir les efforts que vous entreprendrez pour structurer vos échanges, et articuler vos besoins en matière d'information et de formation.

La DATAR, qui vous a déjà fourni un appui pour l'organisation de cette rencontre, peut, si vous le souhaitez, constituer un relais efficace pour cette action et favoriser la diffusion de vos expériences.

Deuxième suggestion : fédérez vos initiatives pour être efficace au niveau des départements ou des régions.

Certains d'entre vous, en Bretagne tout particulièrement, ont avancé dans ce sens, c'est à vous qu'il appartient de faire la preuve de votre existence, d'établir un rapport de force qui vous impose comme partenaire du développement régional. La présence des élus dans les structures de pays constitue un atout précieux pour faciliter la reconnaissance de votre action. Soyez les

animateurs du rapprochement de toutes les structures de terrain qui interviennent pour le développement local.

Troisième suggestion, qui découle de la précédente : en vous regroupant, vous devenez *une force de proposition et d'innovation pour les partenaires institutionnels*.

Vous souhaitez être associés à l'élaboration des plans régionaux, et c'est tout à fait légitime, car vous introduisez avec force la dimension territoriale dans la planification décentralisée. Les régions auront besoin de vous. Pour la plupart d'entre elles, la planification constitue un exercice très nouveau, elles ne disposent encore que de peu de moyens en hommes et n'ont guère d'expérience de la mécanique d'élaboration du Plan.

N'attendez pas une légitimation par le haut, n'attendez pas de l'État qu'il impose institutionnellement votre démarche. Ouvrez les portes, du département, de la région.

Une consultation ascendante va marquer la préparation du Plan, à travers la réforme de ses méthodes d'élaboration. Profitez de cette opportunité, proposez une vision de l'aménagement et du développement ; alors, la règle du jeu se définira avec vous.

Quatrième suggestion : *saisissez les nouveaux moyens d'intervention économique qui seront ceux des collectivités et utilisez toutes les possibilités contractuelles en faveur du développement local.*

Et l'autogestion ?

B. CORTES — Le parti socialiste avait beaucoup réfléchi au problème de l'État et de ses rapports avec la société civile. C'est sous votre impulsion qu'il avait trouvé un remède miracle, celui de l'autogestion. Il semble qu'on ait passé cette notion par pertes et profits.

M. ROCARD — Grands dieux, non ! D'abord, il n'y a jamais de remède miracle nulle part. L'autogestion, nous l'avions définie comme une méthode d'évolution de la société, comme un processus progressif.

Nous avons une difficulté de vocabulaire. Quand on emploie ce mot, personne ne comprend. Il vaut donc mieux dire les choses plus simplement et prendre de cette référence à l'autonomie des individus et des collectivités ce dont on a besoin pour évoluer au jour le jour. Que faut-il faire pour que la France ne soit plus colbertiste, pour qu'on n'y soit plus cinquante millions de citoyens qui attendent tout du chef d'État et de l'administration ?

Vont dans ce sens la décentralisation, qui est un apprentissage des nouveaux comportements dans les collectivités locales, l'impulsion que nous essayons de donner à la vie associative. Vont aussi dans ce sens les lois Auroux, controversées mais dont beaucoup de chefs d'entreprise considèrent que, finalement, elles ont changé un certain climat dans l'entreprise et qu'elles centrent le débat sur les affaires de l'entreprise, qu'elles permettent aux travailleurs de dire leur mot sur leurs conditions de travail, bref qu'il y a là un élément de progrès. Toutes ces

démarches, on pourrait — si les mots ne s'usaient pas si vite en politique — les attribuer au projet autogestionnaire. Mais puisque la gauche gouverne, puisque le parti socialiste est au pouvoir, je préfère regarder les actes plutôt que de me réfugier dans l'ordre du discours.

Reconstituer l'autonomie des Françaises et des Français, de leur commerce, de leurs entreprises, de leurs associations par rapport à trop d'État, sans pour autant amputer le rôle régulateur de l'État, voilà le projet.

Grand jury *RTL-le Monde*,
1^{er} mai 1985

*La société négociée*¹

Si la gauche est souvent mal comprise — et d'abord par les siens — lorsqu'elle parle de rigueur, ce n'est pas uniquement parce que vingt-trois ans d'opposition l'ont davantage habituée à la contestation et à la revendication qu'à la gestion de l'État et aux responsabilités du pouvoir central. C'est surtout parce que la gauche — et cela remonte à deux siècles — a toujours appréhendé les problèmes économiques en termes de redistribution plutôt qu'en termes de production de la richesse. C'est enfin parce que la rigueur n'est ni de droite ni de gauche, mais qu'il n'y a de rigueur qu'appliquée à une politique parfaitement définie.

Or, la principale caractéristique de ce qu'on appelle la crise — et qui est en fait le passage à un nouvel état du monde — est l'amenuisement progressif, quand ce n'est pas la disparition, des surplus de richesse dégagés par la croissance. Autrement dit, nous nous retrouvons face à ces deux vérités d'évidence qu'on ne distribue que la richesse produite et qu'aucune société ne peut vivre durablement au-dessus de ses moyens.

Seul le retour à la croissance économique permettra d'assurer de manière décisive de nouveaux progrès sociaux. C'est donc en termes de productivité et d'accroissement de la production que doit désormais raisonner la gauche, elle qui est née, autant à travers ses organisations

1. *Le Monde*, 14-15 juillet 1982.

syndicales que politiques, du besoin de défense et de protection des salariés contre la violence sauvage du capitalisme industriel à ses débuts : ses valeurs ont donc toujours été fortement marquées par l'exigence de sécurité.

Mais, désormais confrontée, pour pouvoir réussir, aux problèmes de la production des richesses, il lui faut assumer aujourd'hui les valeurs de risque, d'initiative et d'imagination.

Cette révolution intellectuelle est d'autant plus nécessaire que les réponses les plus répandues sont celles du néo-libéralisme tel qu'il est pratiqué en Angleterre ou aux États-Unis. Dans une période où les avantages à partager diminuent, où il faut accepter des sacrifices, les néo-libéraux considèrent que la politique la plus adéquate est de laisser jouer, par une réduction généralisée de l'intervention étatique, les forces invisibles et anonymes du marché : ils espèrent ainsi rendre les sacrifices et les dommages plus tolérables, en persuadant la société que nul n'est responsable de ces ajustements douloureux, qu'ils résultent simplement de forces insaisissables sur lesquelles personne n'a prise.

Véritable école du fatalisme, l'idéologie néo-libérale cherche à rétablir des processus d'accumulation au détriment des salariés et des travailleurs indépendants, en affaiblissant leurs capacités de résistance. Le coût social d'une telle politique devient vite insupportable, car elle provoque l'éclatement du monde du travail, aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie ou les services.

Son efficacité économique est au demeurant plus que douteuse, puisque la modération temporaire de l'inflation n'est obtenue qu'au prix d'un fort chômage.

Enfin, parce que la rupture des solidarités menace l'équilibre social, le néo-libéralisme méconnaît que la reprise de l'expansion exige, aujourd'hui plus qu'hier encore, la mobilisation de tous les acteurs de la vie économique. La gauche doit rompre aussi avec la tenta-

tion protectionniste, qui permettrait sans doute aux groupes sociaux les plus forts et les mieux organisés de se prémunir contre les effets de la crise, en faisant peser les contraintes et les sacrifices les plus lourds sur les couches les moins organisées — à commencer par les chômeurs. L'exemple de la réduction de la durée du travail de 40 à 39 heures est là pour montrer que le risque n'est pas mince de voir la société française — presque unanime — privilégier le maintien du pouvoir d'achat de ceux qui ont un emploi, par rapport aux possibilités de création d'emplois au bénéfice de ceux qui en sont privés. Une telle attitude de facilité, ne tranchant sur rien et finissant par mécontenter tout le monde pour n'avoir voulu peiner personne, ne peut conduire, elle aussi, qu'au lent déclin de notre appareil productif.

Il n'y a de véritable réponse que dans l'émergence d'une société négociée qui sache concilier une maîtrise consciente de son avenir avec l'aptitude à innover et à affronter le risque.

Une société négociée n'est pas une société d'où sont absents la rigueur et l'effort, les conflits et les défis. Elle n'exclut pas le courage de dire qu'il faudra plusieurs années — au moins la durée d'un Plan — pour redonner à notre industrie toute sa place, et que, au cours de ces années-là, la maîtrise de l'inflation passera par une nécessaire modération des revenus élevés et moyens. Mais cette discipline n'est pas une fin en elle-même. Une société démocratique ne peut consentir des efforts que si elle a conscience qu'ils sont répartis avec équité et que si elle a une représentation claire des avantages qu'elle peut en attendre. Aujourd'hui, ces avantages s'expriment — à travers les changements entrepris depuis treize mois — par une amélioration du mode de vie, une extension des droits et des libertés, un accroissement de la responsabilité des groupes, mais, à terme, notre finalité est bien d'accroître la richesse du pays pour permettre de nouvelles avancées sociales, et la rigueur et l'effort qui seront

requis aujourd'hui n'ont de sens qu'en fonction de cette finalité-là.

C'est le rôle que nous assignons au Plan : traduire cette négociation de la société avec elle-même, et en exprimer les choix. Cela va de pair avec notre attachement fondamental à la démocratie et au pluralisme social et politique, car la démocratie ne signifie ni l'unanimité ni le consensus, mais la reconnaissance par des forces opposées de leur légitimité réciproque alors même qu'elles s'affrontent.

La maîtrise du changement social appelle à son tour un approfondissement du pluralisme démocratique : il y faut notamment des organisations syndicales fortes et respectées, tant chez les salariés que chez les employeurs ou les agriculteurs. C'est aussi le rôle de l'État que de rendre la négociation possible et fructueuse, en garantissant — par des règles définies et des priorités clairement affirmées — la prise en compte de tous les intérêts. Mais c'est en même temps le rôle des gouvernants, pour que le principe de négociation ne déborde pas sur l'indécision et parce qu'ils représentent la volonté populaire et ses choix essentiels, de déterminer, à travers le Plan, les objectifs prioritaires qui commandent les grands arbitrages. C'est à cette condition qu'il sera possible de gouverner mieux en administrant moins.

C'est d'autant plus nécessaire que l'enjeu majeur de la prochaine décennie, et donc du prochain Plan quinquennal, c'est-à-dire la reconstruction de notre appareil industriel, ne relève pas directement de l'État et encore moins de l'administration.

*La morale politique est en jeu*¹

Ce qui peut réduire la montée de l'extrémisme de droite, du courant de la haine et de la violence, c'est de combattre ses idées, c'est de ne pas céder si peu que ce soit à l'exploitation de la peur qui nourrit le parti de Le Pen.

Pour alimenter sa campagne de revanche contre la gauche, la droite a cru pouvoir faire flèche de tout bois. Elle a attisé le feu qui couvait et s'est trouvée débordée par l'incendie sur lequel soufflait plus fort qu'elle, plus démagogue qu'elle.

Quand on se fait le chantre du libéralisme économique, c'est-à-dire de la loi de la jungle, on ne doit pas s'étonner de trouver dans cette jungle des animaux nuisibles et dangereux.

Voilà pourquoi il sera important, ces jours-ci, de faire la part des choses.

Il y aura peut-être en France des cantons où, les chances de la gauche étant nulles, le choix du deuxième tour sera entre un candidat conservateur et un candidat du Front national ou même entre deux candidats conservateurs dont l'un s'appuiera sur le Front national. Si un candidat conservateur a pris des positions claires et refusé tout compromis quel qu'il soit avec l'extrême droite, je le dis nettement : pour moi, ce ne sera pas « blanc bonnet et bonnet blanc ». Et je le dis sans ambages : il ne faudra pas

1. Discours prononcé à Châtenay-Malabry, le 7 mars 1985 (extraits).

s'abstenir, il faudra battre l'extrême droite, car il n'y a pas, dans la défense des valeurs démocratiques, d'enjeu mineur. C'est une morale politique qui est en jeu ici. La défense du caractère démocratique et pluraliste de notre société doit absolument passer avant tout intérêt partisan.

Coll. MichelRocard.org

*L'exigence d'autonomie*¹

LIBÉRATION — Quels sont, selon vous, les grands changements intervenus ces dernières années dans la société française, dans la culture sociale ? On a le sentiment que les mentalités collectives sont en plein bouleversement.

M. ROCARD — C'est exact, ces mentalités ont profondément changé. Il y a dans toutes les couches sociales, mais à des degrés divers, une double perception.

D'abord la perception que les grands appareils, l'État, les grandes institutions, l'école, la justice, mais aussi la SNCF ou la Sécurité sociale, les grandes entreprises publiques ou privées, les partis politiques comme les syndicats, sont en crise ; plus ces organisations sont grandes et surdimensionnées, et plus elles sont rigides. En période de mutation, la rigidité est une entrave. Avec une aggravation dans le cas français qui tient à notre tempérament administratif tendant à tout mettre en statuts et en règlements.

Et simultanément, il y a dans la société française une grande exigence d'autonomie. C'est ce que l'on entend exprimé ici et là par la formule « *l'État ne peut pas tout faire* ». Il y a une volonté de réalisation personnelle qui peut tout à fait avoir des traductions collectives. L'industrie française du logiciel a été montée par des petits groupes d'ingénieurs qui disposaient de très peu de

1. *Libération*, 22 mai 1985.

capitaux. C'est dans ce mouvement tout à fait déterminant qu'il faut comprendre tout aussi bien l'explosion du nombre de groupes musicaux que la valorisation des petites entreprises ou des sections syndicales par rapport aux confédérations.

C'est une tendance déjà ancienne, elle fut annoncée par mai 68 : il y a rejet de tout ce qui est gros, de tout ce qui donne l'impression d'être hors de portée de l'action individuelle ou de l'action de groupes restreints.

D'une certaine manière, en France plus qu'ailleurs dans le monde capitaliste, la société civile avait pratiquement disparu. Et en fait ce que clame la crise française, c'est la volonté de faire renaître la société civile, c'est-à-dire des formes d'organisation sociale échappant à la réglementation étatique mais néanmoins collectives, capables de créer, de vivre, de produire et de passer des accords entre elles. (...)

LIBÉRATION — Pourquoi dans ces conditions la thématique de l'autogestion qui date quand même d'avant les années 80 n'a-t-elle pas survécu aux bouleversements récents ?

M. ROCARD — Alors que toute la droite française gouvernait avec une conception parfaitement étatique de ses intérêts, nombreux étaient ceux à gauche, syndicalistes et politiques, dont j'étais, qui s'interrogeaient sur la nécessité de ne pas s'en remettre systématiquement à l'État. Mais, de fait, nous n'avons pas réussi à donner un sens concret au mot autogestion. Il y a tellement de parasitages que le message ne passait pas. D'ailleurs, autogestion, c'est un mot qui n'est pas très heureux. Je préfère autonomie, mot que tout le monde comprend immédiatement.

L'avenir va se jouer sur la relation d'autonomie entre les citoyens d'une part et les appareils d'encadrement d'autre part — et parmi eux, il y a l'État, mais pas seulement lui. De là doivent naître de nouvelles formes de représentation, y compris juridiques.

*La redécouverte de l'individu*¹

La redécouverte récente de l'individu comme finalité de la vie et de l'organisation sociale me semble un élément nouveau et majeur. Après sa glorification ancienne, souvent égoïste, est venue l'ère des masses, souvent aveugles, et, par un de ces mouvements d'équilibre dont l'histoire fournit maints exemples, on en revient à l'individu, mais à un individu qui n'est plus isolé, pas plus qu'écrasé ; un individu conscient des autres en même temps que de lui-même.

Cet individu-là prend son destin en charge, ne cherche pas d'abord la sécurité, accepte le risque mais en exige une gratification, qui en argent — être cossu — qui en notoriété — être connu — qui en estime — être reconnu.

Souvenons-nous. Il y a dix ans seulement, on appelait de nos vœux le travail en équipe et l'état d'esprit qui lui est nécessaire. Aujourd'hui, c'est devenu presque inutile : les jeunes générations le pratiquent sans même y penser, et moins encore s'en glorifier. Et cette mobilité qui nous préoccupe tant, beaucoup, mais pas encore assez, l'ont déjà intégrée. Beaucoup de chefs d'entreprises se déclarent frappés de la qualité des jeunes générations professionnelles.

De nouveaux réflexes se développent ; les liens tissés d'individu à individu, de groupe à groupe, liens étroits, personnels, fondés sur la reconnaissance de l'utilité et de

1. Forum de *L'Expansion*, octobre 1985.

la compétence, se substituent aux anciens modèles verticaux. Les réseaux se découvrent plus efficaces que les hiérarchies, des microcellules plus que des grands appareils.

Il ne s'agit pas d'entretenir le mythe du « *Small is beautiful* » qui montre déjà ses limites, mais de la découverte d'un mode d'organisation sociale qui sache faire la différence entre autonomie et isolement. Dans l'ordre économique, attention les petits : quand les gros se réveillent et se mettent à l'air du temps, ils restent les plus forts.

C'est là ce qu'il nous faut encourager en reconnaissant que la réussite individuelle concourt au bien collectif, que ses signes extérieurs — et notamment l'argent — ne sont ni sales ni risibles, que faire fortune n'est pas une tare ni vouloir s'enrichir une maladie honteuse. Chacun a les motivations qu'il souhaite, et toutes sont respectables pourvu qu'elles ne nuisent à personne.

Ce type de changement d'attitude est sain, mais il demeure trop limité. Sa composante culturelle est manifeste, alors pourquoi ne pas mettre à profit les instruments de la culture ?

Dans toutes les disciplines artistiques — musique et peinture en tête —, on assiste à un extraordinaire foisonnement, un renouveau formidable dont peut témoigner un maire dont le conservatoire et l'atelier d'arts graphiques sont saturés de demandes. Quelle meilleure manifestation du désir d'autonomie, mais aussi quelle meilleure démonstration du besoin des autres, des solidarités nécessaires, que ces groupes de rock ou de musique classique, qui se forment, se dissolvent, se reforment différemment ? L'activité culturelle, même éphémère, même maladroite, est le contraire de l'immobilité. Elle implique une conduite de vie moins centrée sur un rationnel frustrant et son apprentissage forme des mentalités nouvelles. On est en train d'assassiner Taylor et, mieux encore, de le détruire dans nos têtes.

Le changement vient à la mode. Soyons-en satisfaits. Aidons-le, non pas le changement seulement parce que c'est vital, mais le changement parce que c'est bien, parce qu'il est normal de faire plusieurs métiers dans une vie, normal de bouger, de connaître d'autres horizons, d'autres villes, d'autres régions, d'autres pays.

Les mentalités ont longtemps été de l'ordre du destin, elles sont, partiellement au moins, devenues de l'ordre de la communication et déjà le contenu des messages publicitaires, excellent symptôme de ce qui touche les esprits, témoigne de la mutation en cours.

Coll. MichelRocard.org

Questions d'identité

Coll. MichelRocard.org

Questions & Answers

Coll. MichelRocard.org

Nous avons dépoussiéré notre drapeau¹...

Aussi il est utile, et même indispensable, de réfléchir aujourd'hui aux rapports entre la gauche et la France, à ce que la première est susceptible de dire à la seconde. Tous ceux qui sont prêts à se mobiliser veulent savoir pour quoi, tous ceux qui sont prêts à nous écouter attendent qu'on leur parle.

L'enjeu est de reconquérir la confiance d'une majorité des électeurs actuellement hésitants. La recherche systématique de l'affrontement nous perdrait, tandis que la persuasion est la condition de notre redressement.

Or, j'ai la conviction, surtout après Toulouse, que notre meilleur argument électoral, c'est ce que nous sommes plus que ce que nous promettons. Ce sont nos valeurs et notre éthique beaucoup plus que notre bilan.

C'est dans l'ordre de l'éthique, de la morale politique, que la France aujourd'hui inquiète cherche à la fois sa cohésion, son enthousiasme et les fondements de son avenir.

Le cœur de mon propos sera donc au fond d'insister sur ce que cela veut dire aujourd'hui que d'être socialiste et de vouloir le rester.

Ce que nous sommes, c'est d'abord les héritiers d'une grande histoire. Est-il besoin de rappeler que la gauche mena seule les combats pour la République, le suffrage

1. Discours prononcé à la Convention nationale du PS le 9 novembre 1985 (extraits).

universel, les libertés? Que ces combats victorieux, elle les a poursuivis avec l'impôt progressif sur le revenu, les congés payés, la protection sociale, les comités d'entreprises et, plus récemment, la décentralisation et les lois Auroux.

Je tire de ce rappel deux enseignements.

Le premier, c'est que la gauche n'a jamais été aussi durablement influente que quand ces combats valaient pour toute la France et non pour une partie des Français. Et l'indice de leur succès réside justement dans ce que leur réussite est entrée dans le patrimoine commun. Non seulement plus personne ne les remet en cause dans leur principe, mais en plus, chacun, même à droite, s'en réclame.

Le second enseignement, c'est que toutes ces réformes, tous ces progrès, ont des dénominateurs communs qui définissent ce qu'est la gauche, ce qu'est le socialisme. Ce sont eux qui font notre identité, eux qu'il faut rappeler! (...)

Ces dénominateurs communs, quels sont-ils? J'en vois prioritairement deux : démocratie et solidarité.

Que l'idéal démocratique soit au centre de notre démarche, nul ne peut en douter, et notre honneur historique est justement de l'avoir fait partager à tous. Mais la démocratie ne s'arrête pas aux libertés et au suffrage universel. Elle s'exerce dans la conduite de l'État et dans les rapports avec la société.

Pour être quelque peu limitative, la définition du socialisme comme l'extension de la démocratie au champ de la production peut utilement guider notre action de transformation sociale.

C'est au nom de la démocratie que doit être affirmée et respectée la vocation de l'État à fixer les règles du jeu. C'est lui qui permet, entre le fort et le faible, d'interposer la raison aux égoïsmes naturels, d'imposer la justice. L'État, c'est d'abord une volonté.

Mais qu'elle ne se substitue pas aux partenaires sociaux, incapable qu'elle est par nature à promouvoir les solutions souples et adaptées auxquelles sont seuls capables de parvenir lesdits partenaires sociaux. En ces matières, l'État peut inciter, l'État peut cautionner, il ne peut ordonner.

Quant aux rapports avec la société, la conception moderne de la démocratie a deux conséquences.

La première est que tout ensemble humain est un lieu de liberté, ce qui signifie que chacun doit y avoir la parole, pour le meilleur profit de tous. Le président de la République a beaucoup insisté personnellement sur la nécessaire création d'espaces de liberté. Ces libertés s'exercent d'autant plus justement et d'autant plus efficacement qu'on substitue la discussion à l'ukase et la concertation à l'autoritarisme.

La seconde conséquence est de privilégier le compromis social. Toute notre action doit encourager la négociation entre partenaires, quitte à ce que la puissance publique, quand il y a lieu, arbitre les conflits que le compromis n'aura pas su éviter.

Démocratie donc, et dans tous les domaines, voilà notre premier signalement.

Le second, c'est la solidarité.

On ne peut en effet accepter l'accumulation des laissés pour compte. Cette solidarité, il faut l'encourager et, quand c'est nécessaire, l'organiser. Après tout, la fonction redistributrice de l'État, qu'est-ce d'autre que la mise en œuvre de la solidarité ?

Mais la puissance publique a aussi ses limites. Elle ne peut faire dépasser aux prélèvements obligatoires le seuil du tolérable. Elle n'est pas toujours la mieux armée pour donner à un effort de solidarité, qui peut être local ou ponctuel, sa pleine efficacité.

Aussi faut-il qu'un maximum d'initiatives viennent de la société et que ses acteurs les assument. Certaines grandes actions — je pense par exemple à l'hypothèse

d'un minimum social garanti — exigent l'intervention publique.

Il en est beaucoup d'autres qui n'en ont nul besoin. Au moins les responsables politiques doivent-ils être intimement acquis à cette exigence de solidarité, sensibles à ses manifestations et disposés à les appuyer si nécessaire. Mais ne confondons jamais la solidarité avec la charité : la bienveillance arbitraire est une chose, la justice une autre.

C'est à mon sens dans cet univers de la solidarité, au moins autant que dans celui de la démocratie, que se situent à l'époque présente les marques distinctives de l'ambition des socialistes pour la France, pour l'Europe et pour le monde.

Mais si la démocratie et la solidarité sont nos objectifs constants, si elles participent de nos fins, notre éthique recouvre également les moyens. Il en est deux sur lesquels nous n'avons certes pas à prétendre au monopole, mais sur le plein emploi desquels nous ne saurions admettre aucune espèce de restriction : la volonté, la vérité.

Nous avons compris que cette volonté ne peut plus être celle qui consiste, pour l'État, à régenter à lui seul toute l'évolution sociale, mais celle d'inciter au changement et de l'accompagner. Voilà ce qui nous distingue d'autres courants de pensée en nous situant à égale distance entre la renonciation à toute politique publique et la foi dans des réformes bureaucratiques. Notre credo, c'est le respect simultané de l'État qui fixe les règles du jeu et de la liberté des acteurs dans ce cadre.

La volonté, c'est d'abord celle qui refuse toute fatalité. Cette volonté doit être sans cesse en éveil. Aucune loi, aucun droit ne s'imposent par eux-mêmes, si ce n'est la loi de la jungle et le droit du plus fort.

Notre volonté peut être ferme sans être abusive, et doit être claire pour être efficace...

Quant à la vérité, elle a une double dimension.

La première, parler vrai, fait des adeptes.

La seconde, agir dans le respect de nos principes, en est le corollaire.

En effet, d'une part celui qui triche n'est pas un vrai socialiste ; d'autre part, on peut attendre beaucoup de l'intelligence des Français et des Françaises si, leur ayant dit la vérité, nos actes sont ensuite conformes à nos discours.

Deux valeurs : démocratie et solidarité. Deux moyens : volonté et vérité, voilà de quoi est faite l'éthique des socialistes !

Il n'est rien de ce à quoi nous croyons, de ce pourquoi nous militons, qui ne se déduise de cet ensemble. La justice, la raison, tout cela y concourt ou en résulte.

L'évolution des sociétés n'est pas régulière. Il est des temps forts, faits de changements institutionnels profonds ou de vigoureuses vagues de réformes, précédés de lentes maturations et suivis de longues périodes de digestion ou d'accoutumance.

Mais, quelles que soient les périodes, les valeurs qui nous ont faits socialistes doivent nous guider.

La nécessité réformatrice a fait place à celle de l'accoutumance. Dans toute la société, à l'action entraînant de l'État succède une germination à la fois prometteuse et inquiétante. Seule l'éthique est alors discriminante, et c'est d'elle que la France a besoin pour se comprendre elle-même et discerner les voies de son avenir.

Cela apparaît clairement au premier regard porté sur les grands domaines de notre action.

Deux mots de l'ordre économique. La pleine lucidité qu'apporte notre Congrès de Toulouse sur les règles et les contraintes d'une économie compétitive, ouverte au monde extérieur et faite d'entreprises autonomes, nous a aidés à prendre conscience du fait que les marges de manœuvre de l'économie française sont présentement faibles.

C'est dans le détail de tous les jours que l'on préservera la justice fiscale en organisant la stabilité — voire la décroissance — de la pression, que l'on préservera l'essentiel de notre protection sociale en sachant concéder à temps sur l'accessoire, et que l'on préservera la capacité d'impulsion de l'État pour façonner l'avenir en gérant correctement le dégraissage de ses fonctions de gestion. Un peu d'empirisme conviendra bien à ces tâches difficiles, mais elles ne seront comprises que si les principes qui les guident sont clairement affirmés.

Une difficulté nouvelle a surgi : la paupérisation de l'État.

Dans toutes les sociétés démocratiques développées, c'est un problème aussi imprévu que redoutable. Et je gage que sont mieux préparés à le traiter les hommes pour qui la fonction de l'État, même et surtout quand il faut en diminuer l'ampleur, est restée un sujet de préoccupation dominant, plutôt que ceux qui ne songent qu'à le démembrer sans savoir vraiment ni comment ni jusqu'où.

Mais à mon sens, devant les réalités d'aujourd'hui, c'est dans les domaines culturel, social et international que vont apparaître avec le plus de netteté les choix qui nous opposent à la droite. (...)

Le dialogue social est aujourd'hui presque au point mort. On ne négocie guère, on contracte bien peu. Pourtant, chacun sait que pour sortir de la crise, pour mettre un pays en mouvement, il faut une action conjuguée de toutes les grandes forces sociales.

La crise a inévitablement affaibli le syndicalisme salarié. Gagnant moins de conflits, il est devenu moins efficace. Il a perdu des adhérents et a vu décliner son autorité. Qui ne voit que les difficultés du syndicalisme sont aussi les nôtres ! La droite use d'un discours dangereux : selon les moments, sans craindre le paradoxe, elle décrit les syndicats soit comme une puissance bureaucratique tentaculaire qu'il faut réduire ; soit comme une réalité dépassée, sans force et sans avenir. Le but est clair :

marginaliser le plus possible le syndicalisme. C'est d'une grande irresponsabilité. Quels déchirements nous prépare cette volonté de profiter de la crise présente !

Nous ne pouvons pas rester muets face à ce défi. Les socialistes ne peuvent être des spectateurs face à ce qui peut amener une redoutable inversion du rapport des forces au détriment de toute la gauche. Certes, les syndicats doivent, avant tout, trouver eux-mêmes la capacité de conduire leur propre mutation, pour rendre leur pratique plus proche des préoccupations des salariés. Moins corporatiste, plus accessible à leurs besoins et à leurs désirs d'aujourd'hui. Mais nous avons, aussi, nos responsabilités.

Le cœur de notre démarche est d'instaurer un système de régulation sociale qui ne fait dépendre l'évolution de la société ni du seul marché ni du seul État, mais d'une négociation ouverte et contractuelle.

Il faut donc des acteurs sociaux représentatifs, organisés, identifiables, des lieux de confrontation et de négociation. Les lois Auroux se sont inscrites pleinement dans cette perspective. Il faut les faire vivre durablement.

Au-delà de la pédagogie politique, il nous faut aussi définir l'action de l'État.

Il doit d'abord assurer l'existence de garanties minimales, qui représentent l'effort de la collectivité tout entière, en fixant les limites de protection qu'en aucun cas on ne peut accepter de voir remises en cause ; mais sans déterminer les objectifs supérieurs qui peuvent être atteints.

Il faut envisager aussi un droit à l'expérimentation sociale, qui permette de suspendre certains interdits réglementaires sous obligations d'observation et d'évaluation.

Nous devons donc ouvrir un large champ à la créativité sociale. C'est aussi une chance pour le syndicalisme.

Ce pari sur l'intelligence des Français et des Françaises s'appuie sur nos principes socialistes. C'est aussi le seul

moyen de mettre en œuvre une société inventive, qui accepte mieux ses conflits et privilégie le contrat pour les résoudre.

Une société qui accepte ses conflits et qui privilégie le contrat pour les résoudre...

Qui ne voit que ce projet est une méthode politique ?

Cette méthode permet d'aborder l'autre grande question sociale qui menace de déchirer la société française, la question qui n'est déjà plus celle de l'immigration, mais celle d'une société multiculturelle.

Le malaise français est réel. Il n'épargne pas notre électorat. Les tentations racistes et xénophobes ne sont pas un phénomène temporaire. La crise les entretient. Il est indispensable de faire face. Masquer nos principes, étouffer notre passion pour la dignité de l'homme ne servirait à rien. La tentation raciste favorise tellement la démagogie que les concessions ne nous laissent jamais quittes. Il en va donc de l'idée que nous nous faisons de la France et aussi de son rôle et de son image dans le monde, tant les problèmes sont liés, et tant une France frileuse et haineuse n'aura plus rien à dire aux autres pays. Affirmons donc nos principes à travers une application concrète.

La politique mise en œuvre jusqu'à présent trace des perspectives justes, qui doivent être poursuivies. Rappelons-les : un contrôle strict de l'immigration clandestine, des refoulements si nécessaire — et nous en faisons —, une aide au retour, des mesures pour faciliter l'insertion.

Mais ces actions, aussi nécessaires soient-elles, reflètent une réflexion un peu courte. L'assimilation, c'est-à-dire la disparition des différences, n'est pas un objectif réaliste. Négatrice de l'identité des autres, elle conduirait au seul autoritarisme.

S'il incombe aux immigrés de faire l'effort d'un minimum d'intégration, nous devons, en revanche, rendre complémentaires l'intégration sociale et le respect des différences. L'intégration par la formation des jeunes, qui

demande un effort tout particulier, par la répartition géographique des travailleurs immigrés, par des moyens pour la rénovation du logement, par des procédures appropriées de consultation et d'expression.

Le respect des différences, par la mise en œuvre d'une réelle politique culturelle qui dépend plus des collectivités locales que de l'État, par des moyens donnés aux associations nationales, régionales et locales pour développer leur travail et permettre l'affirmation d'élites représentatives. Cette dialectique intégration/respect des différences est difficile, elle sera une œuvre de longue haleine, mais c'est la seule réponse à la hauteur des enjeux. Là, comme ailleurs, la clé du succès viendra des confrontations et des rencontres entre les points de vue. Si nous y réfléchissons bien, nous avons dans notre inspiration laïque qui, dans ce qu'elle a de meilleur, a su organiser la confrontation de traditions différentes dans un même espace public, les outils pour affronter ce défi.

C'est enfin dans l'ordre international que je vois s'esquisser les oppositions avec la droite qu'il nous faudra soumettre à l'opinion.

Pour me limiter à l'essentiel, je dirai que par carence de la droite, l'idée européenne, qui n'était pas née de gauche, est en train de le devenir.

Chacun est conscient et le Congrès de Toulouse l'a dit fortement, que nous avons besoin d'une forte accélération de l'édification européenne. Mais, pour trois raisons, ce mouvement ne peut guère se faire si la gauche, et précisément les socialistes européens, n'en assument pas l'initiative.

En premier lieu, le blocage principal de la Communauté tient aujourd'hui à son absence à peu près totale d'identité clairement définie par rapport aux États-Unis. Ne craignons rien pour l'alliance atlantique, au contraire : elle sortirait renforcée d'une consolidation du plus faible de ces deux partenaires, l'Europe. Quant aux politiques

commerciales de la communauté, elles n'existeront vraiment que lorsqu'elles seront défendues d'une voix unique, et négociées sur la scène internationale par une autorité incontestée. Or, ni dans l'ordre stratégique ni dans l'ordre commercial, la droite n'assume le risque de provoquer l'irritation du grand frère américain. C'est bien en effet une politique d'orientation socialiste qu'il faut ici.

De la même façon, si l'action de l'Europe doit mettre du temps à se faire sentir dans l'ordre de l'équilibre stratégique et des négociations de sécurité, elle est beaucoup plus attendue pour les relations Nord-Sud.

Dans ce domaine, seule une action puissante de la Communauté peut contribuer à faire accepter aux États-Unis les modifications des règles du jeu mondial qui sont nécessaires pour favoriser le développement. Il s'agit ici aussi bien du changement dans les formes d'aides que du traitement de la dette et des négociations commerciales. Sur ce point essentiel, la droite est à peu près muette, et notre responsabilité de socialistes évidente.

Enfin, troisième raison : après tout, pourquoi faire l'Europe ? Nous, socialistes, la voulons. Parce que nous voulons voir la régulation économique nécessaire se faire au niveau continental efficace aujourd'hui, plutôt qu'à un niveau national dépassé. Parce que nous voulons cesser d'aggraver le chômage en faisant de la déflation les uns contre les autres pour protéger nos balances de paiements à l'intérieur même de la Communauté. Parce que nous ne croyons pas pouvoir préparer correctement l'avenir sans des efforts industriels massifs qui exigent la conjonction de tous nos moyens.

Toutes ces idées sont socialistes. La droite ne croit à rien de tout cela. Pourquoi voudrait-elle édifier une puissance publique alors qu'elle ne pense que dérégulation et privatisation ? Une forte question à lui poser.

Voyez-vous, mes camarades, le socialisme a encore beaucoup de choses à apporter à la France. Et je gage que

si nous arrivons à rendre clairs tous ces enjeux pour l'opinion, le résultat des élections pourrait surprendre.

Nous avons dépoussiéré notre drapeau : c'est le moment de le déployer haut et fort !

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

Table

Préface	9
<i>1. La longue marche (de Metz à Toulouse, moderniser le socialisme)</i>	<i>17</i>
L'économie ne se change pas par décret	19
La pensée socialiste est en crise	21
Quelque chose s'est cassé	32
Nous avons changé, osons le dire	37
Il n'y a plus aujourd'hui qu'une culture socialiste	51
Le respect de la vérité	59
<i>2. Les défis du monde (Est-Ouest, Nord-Sud : l'Europe à la croisée)</i>	<i>63</i>
Le monde est en crise	65
Les enjeux du futur	75
La carte de l'Europe	83
Le droit à l'autonomie alimentaire	89
<i>3. L'économie de mutation (la rigueur et l'imagination)</i>	<i>97</i>
La crise touche notre système de valeurs	99
La France dans la crise	101
Traiter le problème au fond	107
Choisir la solidarité	119
La formidable évolution de l'agriculture	124

4. <i>L'État autrement (administrer moins pour gouverner mieux)</i>	137
L'État n'est pas fait pour produire.	139
La décentralisation	142
Pour une planification contractuelle.	145
Le point d'équilibre	149
Mieux d'État	151
L'État moderne	154
Service public et enseignement privé	158
Les raisons d'un départ	160
5. <i>Autonomie et solidarité (la recherche du compromis social)</i>	165
Desserrer les freins	167
Le compromis social.	170
Le compromis n'est pas le consensus	172
Réconcilier la France	174
Le champ social	181
Le tissu social	183
Et l'autogestion ?	193
La société négociée	195
La morale politique est en jeu	199
L'exigence d'autonomie	201
La redécouverte de l'individu	203
<i>Questions d'identité</i>	207
Nous avons dépoussiéré notre drapeau	209

Coll. MichelRocard.org

IMPRIMERIE BUSSIÈRE À SAINT-AMAND
DÉPÔT LÉGAL FÉVRIER 1986. N° 9118 (3358).

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

A l'épreuve des faits

Parler vrai ne suffit pas. Il faut, quand viennent les épreuves, agir en conséquence.

Ce que ces textes, j'espère, rendront perceptible, ce n'est pas seulement la continuité que j'invoque, les idées que j'évoque, c'est aussi, c'est peut-être surtout, la méthode qui les soutend.

Le thème de la rupture a vécu. L'enjeu du combat est de substituer une politique à une autre, et non une société à une autre. C'est la victoire de l'alternance sur l'alternative. Y a-t-il cohérence, dans la pensée et la démarche, entre le militant de toujours, le ministre d'hier, le responsable d'aujourd'hui? Le lecteur trouvera ici le moyen d'en juger. Moi, je n'en rougis pas.

Michel Rocard



9 782020 091183

Vol. ●●●

Seuil, 27 r. Jacob, Paris 6
ISBN 2.02.009118.6 / Imp. en France 2.86